



Note conceptuelle

Le concept de la « **Culture de la paix** » a été défini, pour la première fois en Afrique, lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé par l'UNESCO à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, en 1989.

L'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une culture de la paix consiste « **en des valeurs, des attitudes et des comportements** qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société »¹.

En Afrique, le concept de culture de la paix se nourrit de **l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques** qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction de sociétés démocratiques.

L'idée de créer une biennale de la culture de la paix en Afrique s'inspire de la **Charte de la renaissance culturelle africaine**², qui préconise que la culture est le moyen le plus sûr pour que l'Afrique puisse accroître sa part dans la production scientifique mondiale et faire face aux défis de la mondialisation.

Par ailleurs, cette biennale s'inscrit dans le droit fil du Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola en mars 2013. Ce Forum a permis, d'une part, de lancer un **Mouvement continental et durable en faveur de la culture de la paix en Afrique** et, d'autre part, de susciter la naissance de campagnes de sensibilisation et de mobilisation au niveau national, sous la devise de l'Union africaine « **Agissons pour la paix** ».

¹ Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998

² Charte de la renaissance culturelle africaine, Union africaine, 24 janvier 2006

Suite à l'adoption de ce Plan d'action en mars 2013, de nombreuses initiatives ont vu le jour, au niveau continental et national, dans plusieurs pays africains, notamment : la création du **Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique** en septembre 2013 à Addis Abeba, la création du **Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix** (PAYNCOP) en décembre 2014 à Libreville et la mise en place du projet de **Réseau panafricain des Femmes pour la culture de la paix** avec la création de la première section de ce réseau au Gabon en 2017³. Des **campagnes de sensibilisation du public et de la jeunesse** ont été lancées, à l'occasion de la célébration du 21 septembre, Journée internationale de la paix, au Cameroun, au Congo, au Gabon, en Angola, à Sao Tomé et Príncipe, au Libéria, au Mali et au Burundi. Dans d'autres pays africains de **nombreux projets et des initiatives en matière de construction de la paix et de la citoyenneté mondiale** ont été mis en œuvre (voir Brochure Afrique – Culture de la paix⁴).

A deux ans de la date limite de l'initiative de l'Union africaine de faire taire les armes, l'Afrique est loin de réaliser cette aspiration et le continent est le théâtre de nombreux conflits, de nouveaux et des anciens qui perdurent, dont les conséquences sont dévastatrices et forcent les populations à l'exode.

C'est dans ce contexte que la 24^{ème} session de **l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine a adopté en janvier 2015** la décision 558/XXIV demandant à la Commission de l'Union africaine « de prendre toutes les mesures appropriées, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola, pour l'organisation du Forum panafricain pour la Culture de la paix en Afrique, Biennale de Luanda ».

Lors de sa visite officielle en France en mai 2018, le Président de la République d'Angola, S.E. Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, a rencontré la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Audrey Azoulay, et réaffirmé sa volonté d'accueillir le « **Forum panafricain pour une culture de la paix en Afrique, Biennale de Luanda** » en partenariat avec l'UNESCO et l'Union africaine. A cet égard, un Accord a été signé en décembre 2018, préparant la voie pour la tenue de la première édition de la Biennale en septembre 2019.

La Biennale sur la culture de la paix est un événement continental, qui contribuera directement à la mise en œuvre de **l'Objectif du développement durable 16 et 17** (Paix, justice et institutions efficaces / Partenariats) de **l'Agenda 2030 des Nations Unies, et des Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier**, « l'Agenda pour la Paix » et le Projet phare « Faire taire les armes à l'horizon 2020 ». Cette Biennale s'inscrit également dans la **stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2014-2021)** qui vise à « apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines ».

La Biennale réunira des représentants de gouvernements, de la société civile, du secteur privé, de la communauté artistique et scientifique, des institutions académiques et des organisations internationales.

La première édition de septembre 2019 s'articulera autour de **3 axes** :

- a. **Forum des partenaires – Alliance pour l'Afrique**, une opportunité majeure de soutenir les programmes emblématiques pour l'Afrique en développant à plus grande échelle des projets et initiatives qui ont fait leurs preuves de réussite sur le continent africain
- b. **Forum d'idées, Forum des jeunes et des femmes**, trois plateformes de réflexion sur l'avenir de l'Afrique, visant la divulgation de bonnes pratiques et de solutions de prévention de crises et de résolution et atténuation de conflits
- c. **Festival des cultures** où des pays africains et des diasporas pourront montrer leur diversité culturelle et leur capacité de résilience aux conflits et aux violences

³ Dans le cadre de ces réseaux, de nombreuses conférences internationales ont eu lieu en Côte d'Ivoire (Yamoussoukro, 2014) en Angola (Soyo, 2015 et Luena, 2016), au Bénin (Cotonou, 2015) au Gabon (Libreville, 2014 et 2017), en Gambie (Banjul, 2016), au Nigeria (Abuja, 2017) et à Paris, en marge de la 39^e Conférence générale de l'UNESCO en 2017.

⁴ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261366>

La Biennale de Luanda en quelques mots ...

Un rendez-vous panafricain de la Paix :

- Une plateforme de promotion de la diversité culturelle et de l'unité africaine
- Un lieu propice aux échanges culturels internationaux et intra africains
- Un rendez-vous privilégié qui réunit -tous les deux ans- acteurs et partenaires d'un mouvement panafricain pour la prévention des violences et des conflits et la consolidation de la paix

Objectif principal : faire grandir le **Mouvement panafricain en faveur d'une Culture de la Paix et de la non-violence** par la mise en place de partenariats associant :

- Gouvernements
- Société civile
- Communauté artistique et scientifique
- Secteur privé
- Organisations internationales

Format : 5 jours, tous les deux ans à Luanda, capitale de l'Angola, autour de 3 pôles :

- Forum des partenaires : Alliance pour l'Afrique
- Forum d'idées / Forum des Jeunes et des Femmes
- Festival des cultures

Édition 2019 : 18 – 22 septembre

Forum des partenaires : Alliance pour l'Afrique



Objectif : Se mobiliser autour d'une ambition commune : faire en sorte que la construction démocratique de l'Afrique se consolide sur des bases humanistes, sociales, culturelles et économiques durables.

- Autour de témoignages de partenariats, d'exemples de financement, de forums thématiques et de réseautage, ce Forum des partenaires souhaite engager des partenaires dans **des projets et initiatives au service de la paix et d'un développement durable** pour le continent africain et ses populations.
- Le Forum des partenaires donne ainsi **l'opportunité aux partenaires d'amplifier leurs réseaux** autour des gouvernements, des secteurs public et privé, des organisations internationales, des fondations, des banques de développement, etc.
- **L'Alliance des partenaires pour la Culture de la paix en Afrique**, lancée dans le cadre de ce Forum, est une modalité clé pour la mobilisation des ressources pour l'Afrique, présentant les meilleures pratiques et des solutions éprouvées pour la promotion de la paix et le développement durable aux niveaux national et international (voir fiche jointe).



Objectif : Mobiliser des fonds et des ressources en faveur de projets et initiatives pour la culture de la paix en Afrique et la Diaspora

Un label de qualité pour des Initiatives et des Projets : Des « programmes phares » de l'UNESCO, de l'Union Africaine, des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales qui ont déjà eu un impact dans plusieurs pays africains, dans les domaines suivants :

- Autonomisation des femmes et des jeunes par l'alphabétisation et la formation technique et professionnelle dans le développement durable, le numérique et la culture
- Prévention de l'extrémisme violent et facilitation du dialogue par l'éducation à la paix, à la citoyenneté, aux médias et au patrimoine culturel
- Diversification des économies africaines par le développement des industries culturelles et créatives et des métiers de l'environnement et de la biodiversité
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles : eau douce, forêt, faune, sous-sol, océans, etc.
- Mise en place de systèmes d'alerte précoce et développement de la résilience aux crises, aux conflits et aux changements climatiques
- Autonomisation des médias et utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la promotion de la paix et la non-violence

L'Alliance des partenaires réunit des organisations africaines et non-africaines engagées pour la Culture de la Paix :

- Entreprises du secteur publique et privé
- Fondations et organisations philanthropiques
- Gouvernements et la coopération bilatérale
- Banques de développement
- Organisations de la société civile
- Manifestations sportives et Festivals culturels
- Médias publiques et privés
- Organisations internationales

L'Alliance compte déjà sur deux **Réseaux d'organisations de la société civile :**

- Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une Culture de la Paix
- Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix

D'autres **Manifestations et Festivals culturels** s'associent également à la Biennale de Luanda dans les domaines du cinéma, de la mode, des arts du spectacle, de la musiques ..., tels que :

- Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) - (Burkina Faso)
- Marché des Arts du spectacle d'Abidjan (MASA) – (Côte d'Ivoire)
- Festival International de la Mode en Afrique (FIMA) – Niamey (Niger)
- Festival des musiques urbaines de Anoumabo (FEMUA) – (Côte d'Ivoire)
- Festival international du Reggae (ROTOTOM Sunsplash) EXODUS - Benicassim, Espagne
- AFRICALIA - Creativity is Life (Belgique)
- ...

Forum d'idées - Forum des jeunes et des femmes



Le thème principal : Construire et pérenniser la paix : un mouvement multi-acteurs

Focus thématiques :

- Réfugiés, rapatriés et déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique (thème de l'année 2019 de l'Union Africaine)
- Africanité globale : revisiter les liens entre l'Afrique et ses diasporas
- Prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles transfrontalières
- Promotion d'une culture de la paix : le rôle des médias traditionnels et numérique



Un espace privilégié pour la jeunesse : des espaces de réflexion et d'échanges entre jeunes du continent africain et des diasporas

Focus thématiques :

- Jeunesse, paix et sécurité
- Créativité, entrepreneuriat et innovation

Objectifs du Forum des Idées et de la Jeunesse :

- Célébrer la diversité culturelle de l'Afrique et promouvoir l'intégration régionale
- Faire le bilan des actions entreprises sur la Culture de la Paix en Afrique
- Promouvoir les échanges de bonnes pratiques entre acteurs et partenaires
- Développer une approche prospective du futur de l'Afrique pour la consolidation de la paix

Un dispositif de communication et de diffusion des informations :

- Studios radios / TV pour les Forums thématiques
- Retransmission en direct / Multi-sites (universités et Bureaux UNESCO dans plusieurs pays)
- Partenariat avec les médias (presse écrite, audiovisuelle et web)
- Salle média : Journalistes / Bloggeurs
- Interviews de panélistes et de personnalités
- Campagne dans les Réseaux sociaux
- Site web de la Biennale en français, anglais et portugais

Un moment spécial pour lancer des :

- Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, le 21 septembre – Journée Internationale de la paix

Forum des Femmes



Le 21 septembre, Journée internationale de la paix, sera dédiée au rôle des femmes dans la culture de la paix : femmes africaines influentes et organisations de femmes pour la promotion d'une culture de la paix

Focus thématique :

- Promotion d'une culture de la paix : le rôle des organisations de femmes

Objectifs spécifiques :

- Partager les meilleures pratiques pour réduire la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence
- Réfléchir sur le rôle des femmes en tant qu'agents de paix pour l'Afrique
- Fédérer les Réseaux de femmes pour la paix en Afrique : actions conjointes et coordonnées : FEMWISE (Union africaine), Réseaux Culture de la paix (UNESCO), Réseau de femmes leaders (ONU Femmes) et autres réseaux de société civile.

Festival des Cultures



Partenaires : 12 pays africains et de la Diaspora

Un objectif principal : Créer un espace d'échanges entre expressions artistiques et culturelles qui contribuent à promouvoir les valeurs africaines de paix et de non-violence :

- Cinéma et photographie
- Musique
- Arts plastiques et visuels
- Arts du spectacle (théâtre, danse ...)
- Mode et design
- Bande dessinée et Jeux vidéo
- Poésie, littérature, tradition orale (proverbes, contes, épopées ...)
- Sites du patrimoine (culture et nature)
- Artisanat et industries du patrimoine

Format : 14 Pays des 6 régions d'Afrique, participent à l'édition 2019 de la Biennale de Luanda :

- 2 en Afrique du Nord : **Maroc et Egypte**
- 3 en Afrique de l'Ouest : **Mali, Cap Vert et Nigeria**
- 3 en Afrique de l'Est : **Ethiopie, Rwanda et Kenya**
- 2 en Afrique Centrale : **République du Congo et République démocratique du Congo**
- 2 en Afrique Australe : **Afrique du Sud et Namibie**
- 2 de la Diaspora : **Brésil et Italie**



Biennale de Luanda

Forum panafricain pour la culture de la paix



18 au 22
SEPTEMBRE
2019
LUANDA, ANGOLA

Partners'
des **forum**
PARTENAIRES

Festival
DES CULTURES

Forum
D'IDÉES

Forum
DES JEUNES

Forum
DES FEMMES

Sessions
PARALLÈLES

Alliance
pour **l'Afrique**

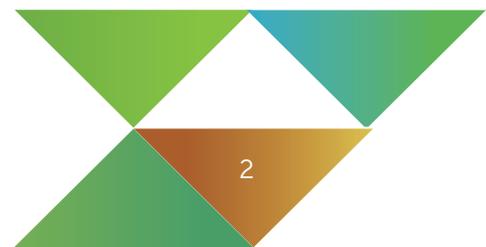
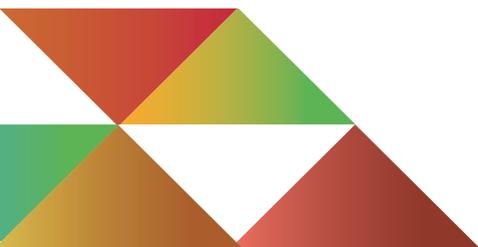


16 PAIX, JUSTICE ET DES INSTITUTIONS FORTES

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Sommaire

Note conceptuelle	3
La Biennale de Luanda en quelques mots	5
Forum des partenaires : Alliance pour l’Afrique	6
Forum d’Idées, Forum des Jeunes et des Femmes	8
Programme	10
Description des forums	21
Forum des partenaires	21
Forum d’Idées.....	22
Forum des Jeunes	24
Forum des Femmes.....	25
Informations pratiques	26
Informations de sécurité	27





Note conceptuelle

Le concept de la « **Culture de la paix** » a été défini, pour la première fois en Afrique, lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé par l'UNESCO à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, en 1989.

L'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une culture de la paix consiste « **en des valeurs, des attitudes et des comportements** qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société »¹.

En Afrique, le concept de culture de la paix se nourrit de **l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques** qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction de sociétés démocratiques.

L'idée de créer une biennale de la culture de la paix en Afrique s'inspire de la **Charte de la renaissance culturelle africaine**², qui préconise que la culture est le moyen le plus sûr pour que l'Afrique puisse accroître sa part dans la production scientifique mondiale et faire face aux défis de la mondialisation.

Par ailleurs, cette biennale s'inscrit dans le droit fil du Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola en mars 2013. Ce Forum a permis, d'une part, de lancer un **Mouvement continental et durable en faveur de la culture de la paix en Afrique** et, d'autre part, de susciter la naissance de campagnes de sensibilisation et de mobilisation au niveau national, sous la devise de l'Union africaine « **Agissons pour la paix** ».

Suite à l'adoption de ce Plan d'action en mars 2013, de nombreuses initiatives ont vu le jour, au niveau continental et national, dans plusieurs pays africains, notamment : la création du **Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique** en septembre 2013 à Addis Abeba, la création du **Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix** (PAYNCOP) en décembre 2014 à Libreville et la mise en place du projet de **Réseau panafricain des Femmes pour la culture de la paix** avec la création de la première section

1 Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998

2 Charte de la renaissance culturelle africaine, Union africaine, 24 janvier 2006

de ce réseau au Gabon en 2017³. Des **campagnes de sensibilisation du public et de la jeunesse** ont été lancées, à l'occasion de la célébration du 21 septembre, Journée internationale de la paix, au Cameroun, au Congo, au Gabon, en Angola, à Sao Tomé et Príncipe, au Libéria, au Mali et au Burundi. Dans d'autres pays africains de **nombreux projets et des initiatives en matière de construction de la paix et de la citoyenneté mondiale** ont été mis en œuvre (voir Brochure Afrique – Culture de la paix⁴).

A deux ans de la date limite de l'initiative de l'Union africaine de faire taire les armes, l'Afrique est loin de réaliser cette aspiration et le continent est le théâtre de nombreux conflits, de nouveaux et des anciens qui perdurent, dont les conséquences sont dévastatrices et forcent les populations à l'exode.

C'est dans ce contexte que la 24^{ème} session de **l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine a adopté en janvier 2015** la décision 558/XXIV demandant à la Commission de l'Union africaine « de prendre toutes les mesures appropriées, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola, pour l'organisation du Forum panafricain pour la Culture de la paix en Afrique, Biennale de Luanda ».

Lors de sa visite officielle en France en mai 2018, le Président de la République d'Angola, S.E. Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, a rencontré la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Audrey Azoulay, et réaffirmé sa volonté d'accueillir le « **Forum panafricain pour une culture de la paix en Afrique, Biennale de Luanda** » en partenariat avec l'UNESCO et l'Union africaine. A cet égard, un Accord a été signé en décembre 2018, préparant la voie pour la tenue de la première édition de la Biennale en septembre 2019.

La Biennale sur la culture de la paix est un événement continental, qui contribuera directement à la mise en œuvre de **l'Objectif du développement durable 16 et 17** (Paix, justice et institutions efficaces / Partenariats) de **l'Agenda 2030 des Nations Unies, et des Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier**, « l'Agenda pour la Paix » et le Projet phare « Faire taire les armes à l'horizon 2020 ». Cette Biennale s'inscrit également dans la **stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2014-2021)** qui vise à « apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines ».

La Biennale réunira des représentants de gouvernements, de la société civile, du secteur privé, de la communauté artistique et scientifique, des institutions académiques et des organisations internationales.

La première édition de septembre 2019 s'articulera autour de **3 axes** :

- **Forum des partenaires – Alliance pour l'Afrique**, une opportunité majeure de soutenir les programmes emblématiques pour l'Afrique en développant à plus grande échelle des projets et initiatives qui ont fait leurs preuves de réussite sur le continent africain
- **Forum d'idées, Forum des jeunes et des femmes**, trois plateformes de réflexion sur l'avenir de l'Afrique, visant la divulgation de bonnes pratiques et de solutions de prévention de crises et de résolution et atténuation de conflits
- **Festival des cultures** où des pays africains et des diasporas pourront montrer leur diversité culturelle et leur capacité de résilience aux conflits et aux violences

3 Dans le cadre de ces réseaux, de nombreuses conférences internationales ont eu lieu en Côte d'Ivoire (Yamoussoukro, 2014) en Angola (Soyo, 2015 et Luena, 2016), au Bénin (Cotonou, 2015) au Gabon (Libreville, 2014 et 2017), en Gambie (Banjul, 2016), au Nigeria (Abuja, 2017) et à Paris, en marge de la 39^{ème} Conférence générale de l'UNESCO en 2017.

4 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261366>

La Biennale de Luanda en quelques mots ...

Un rendez-vous panafricain de la Paix :

- Une plateforme de promotion de la diversité culturelle et de l'unité africaine
- Un lieu propice aux échanges culturels internationaux et intra africains
- Un rendez-vous privilégié qui réunit -tous les deux ans- acteurs et partenaires d'un mouvement panafricain pour la prévention des violences et des conflits et la consolidation de la paix

OBJECTIF PRINCIPAL

faire grandir le **Mouvement panafricain en faveur d'une Culture de la Paix et de la non-violence** par la mise en place de partenariats associant :

- Gouvernements
- Société civile
- Communauté artistique et scientifique
- Secteur privé
- Organisations internationales

FORMAT

5 jours, tous les deux ans à Luanda, capitale de l'Angola, autour de **3 pôles** :

- Forum des partenaires : **Alliance pour l'Afrique**
- Forum d'idées / Forum des Jeunes et des Femmes
- Festival des cultures

Édition 2019 : 18 – 22 septembre

Forum des partenaires : Alliance pour l'Afrique

FORUM DES PARTENAIRES

Objectif

Se mobiliser autour d'une ambition commune : faire en sorte que la construction démocratique de l'Afrique se consolide sur des bases humanistes, sociales, culturelles et économiques durables.

Autour de témoignages de partenariats, d'exemples de financement, de forums thématiques et de réseautage, ce Forum des partenaires souhaite engager des partenaires dans **des projets et initiatives au service de la paix et d'un développement durable** pour le continent africain et ses populations.

Le Forum des partenaires donne ainsi **l'opportunité aux partenaires d'amplifier leurs réseaux** autour des gouvernements, des secteurs public et privé, des organisations internationales, des fondations, des banques de développement, etc.

L'Alliance des partenaires pour la Culture de la paix en Afrique, lancée dans le cadre de ce Forum, est une modalité clé pour la mobilisation des ressources pour l'Afrique, présentant les meilleures pratiques et des solutions éprouvées pour la promotion de la paix et le développement durable aux niveaux national et international (voir fiche jointe).

ALLIANCE DES PARTENAIRES POUR LA CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE

Objectif

Mobiliser des fonds et des ressources en faveur de projets et initiatives pour la culture de la paix en Afrique et la Diaspora

Un label de qualité pour des Initiatives et des Projets : Des « programmes phares » de l'UNESCO, de l'Union Africaine, des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales qui ont déjà eu un impact dans plusieurs pays africains, dans les domaines suivants :

- Autonomisation des femmes et des jeunes par l'alphabétisation et la formation technique et professionnelle dans le développement durable, le numérique et la culture
- Prévention de l'extrémisme violent et facilitation du dialogue par l'éducation à la paix, à la citoyenneté, aux médias et au patrimoine culturel
- Diversification des économies africaines par le développement des industries culturelles et créatives et des métiers de l'environnement et de la biodiversité
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles : eau douce, forêt, faune, sous-sol, océans, etc.
- Mise en place de systèmes d'alerte précoce et développement de la résilience aux crises, aux conflits et aux changements climatiques
- Autonomisation des médias et utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la promotion de la paix et la non-violence

L'Alliance des partenaires réunit des organisations africaines et non-africaines engagées pour la Culture de la Paix :

- Entreprises du secteur publique et privé
- Fondations et organisations philanthropiques
- Gouvernements et la coopération bilatérale
- Banques de développement
- Organisations de la société civile
- Manifestations sportives et Festivals culturels
- Médias publiques et privés
- Organisations internationales

L'Alliance compte déjà sur deux **Réseaux d'organisations de la société civile :**

Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une Culture de la Paix
Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix

D'autres Manifestations et Festivals culturels s'associent également à la Biennale de Luanda dans les domaines du cinéma, de la mode, des arts du spectacle, de la musiques ..., tels que :

- Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) - (Burkina Faso)
- Marché des Arts du spectacle d'Abidjan (MASA) - (Côte d'Ivoire)
- Festival International de la Mode en Afrique (FIMA) - Niamey (Niger)
- Festival des musiques urbaines de Anoumabo (FEMUA) - (Côte d'Ivoire)
- Festival international du Reggae (ROTOTOM Sunsplash) EXODUS - Benicassim, Espagne
- AFRICALIA - Creativity is Life (Belgique)
- ...

Forum d'Idées

Forum des Jeunes et des Femmes

FORUM D'IDÉES

Le thème principal :

Construire et pérenniser la paix : un mouvement multi-acteurs

Focus thématiques :

- Réfugiés, rapatriés et déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique (thème de l'année 2019 de l'Union Africaine)
- Africanité globale : revisiter les liens entre l'Afrique et ses diasporas
- Prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles transfrontalières
- Promotion d'une culture de la paix : **le rôle des médias** traditionnels et numérique

FORUM DES JEUNES

Un espace privilégié pour la jeunesse :

des espaces de réflexion et d'échanges entre jeunes du continent africain et des diasporas

Focus thématiques :

- Jeunesse, paix et sécurité
- Créativité, entrepreneuriat et innovation

Objectifs du Forum des Idées et de la Jeunesse :

- Célébrer la diversité culturelle de l'Afrique et promouvoir l'intégration régionale
- Faire le bilan des actions entreprises sur la Culture de la Paix en Afrique
- Promouvoir les échanges de bonnes pratiques entre acteurs et partenaires
- Développer une approche prospective du futur de l'Afrique pour la consolidation de la paix

Un dispositif de communication et de diffusion des informations :

- Studios radios / TV pour les Forums thématiques
- Retransmission en direct / Multi-sites (universités et Bureaux UNESCO dans plusieurs pays)
- Partenariat avec les médias (presse écrite, audiovisuelle et web)
- Salle média : Journalistes / Bloggeurs
- Interviews de panélistes et de personnalités
- Campagne dans les Réseaux sociaux
- Site web de la Biennale en français, anglais et portugais

Un moment spécial pour lancer des :

Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, le 21 septembre – Journée Internationale de la paix

FORUM DES FEMMES

Le 21 septembre, Journée internationale de la paix, sera dédiée au rôle des femmes dans la culture de la paix : femmes africaines influentes et organisations de femmes pour la promotion d'une culture de la paix

Focus thématique :

Promotion d'une culture de la paix : le rôle des organisations de femmes

Objectifs spécifiques :

- Partager les meilleures pratiques pour réduire la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence
- Réfléchir sur le rôle des femmes en tant qu'agents de paix pour l'Afrique
- Fédérer les Réseaux de femmes pour la paix en Afrique : actions conjointes et coordonnées : FEMWISE (Union africaine), Réseaux Culture de la paix (UNESCO), Réseau de femmes leaders (ONU Femmes) et autres réseaux de société civile.

FESTIVAL DES CULTURES

Partenaires :

12 pays africains et de la Diaspora

Un objectif principal :

Créer un espace d'échanges entre expressions artistiques et culturelles qui contribuent à promouvoir les valeurs africaines de paix et de non-violence :

- Cinéma et photographie
- Musique
- Arts plastiques et visuels
- Arts du spectacle (théâtre, danse ...)
- Mode et design
- Bande dessinée et Jeux vidéo
- Poésie, littérature, tradition orale (proverbes, contes, épopées ...)
- Sites du patrimoine (culture et nature)
- Artisanat et industries du patrimoine

Format :

14 Pays des 6 régions d'Afrique, participent à l'édition 2019 de la Biennale de Luanda :

- 2 en Afrique du Nord : **Maroc et Egypte**
- 3 en Afrique de l'Ouest : **Mali, Cap Vert et Nigeria**
- 3 en Afrique de l'Est : **Ethiopie, Rwanda et Kenya**
- 2 en Afrique Centrale : **République du Congo et République démocratique du Congo**
- 2 en Afrique Australe : **Afrique du Sud et Namibie**
- 2 de la Diaspora : **Brésil et Italie**

Programme

Jour 1

Mercredi 18 septembre 2019

I - CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

 Centre de Convention
Talatona – CCTA

9h30	Maîtresse de cérémonie Maître de cérémonie Hymne de l'Angola Hymne de l'Union Africaine	Mme Kinna SANTOS M. Ladislau SILVA
9h40	Allocutions de bienvenue <ul style="list-style-type: none">M. Sérgio Luther RESCOVA, Gouverneur de la province de Luanda, AngolaS. E. Mme Maria da Piedade DE JESUS, Ministre de la Culture, Angola	
9h55	Discours inaugural <ul style="list-style-type: none">M. Denis MUKWEGE, Prix Nobel de la Paix 2018	
10h05	Ouverture de la 1^{ère} édition de la Biennale de Luanda <ul style="list-style-type: none">S. E. M. Moussa Faki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union africaineMme Audrey AZOULAY, Directrice générale de l'UNESCOS. E. M. João Manuel Gonçalves LOURENÇO, Président de la République d'Angola	
10h30	Interventions des Chefs d'Etats <ul style="list-style-type: none">S. E. M. Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République du Mali, Champion de l'Union africaine pour les Arts, la Culture et le PatrimoineS. E. M. Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands LacsS. E. M. Hage Gottfried GEINGOB, Président de la République de Namibie	

II - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire
la paix et le développement en Afrique

10h50	Introduction M. Firmin Edouard MATOKO , Sous-directeur général, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO Message de S. E. Mme Rachel Annick OGOULA AKIKO , Ambassadeur, Délégué permanent de la République du Gabon auprès de l'UNESCO, Présidente du Groupe Afrique pour l'UNESCO	
11h00	Confirmation des promesses de financement pour l'Afrique <ul style="list-style-type: none">Programme National de formation doctorale en sciences, technologie et innovation, AngolaPhoenix TV, Hong Kong, Chine	
11h20	Événement culturel Remise symbolique de la fleur de paix par des enfants aux Chefs d'État et hautes personnalités	

12h30-14h00 **PAUSE DEJEUNER**

 Memorial Dr. Antonio
Agostinho Neto (MAAN)

III - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique



Mémorial Dr. Antonio Agostinho Neto (MAAN)

Tente

14h00-15h30

Engagements et témoignages

Organisations des Nations Unies, Organisations internationales, Banques de développement
Entretiens par Mme Audrey PULVAR, Journaliste, Fondatrice et PDG de *African Pattern*

- **S. E. Mme Emanuela Claudia DEL RE**, Vice-Ministre, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, Italie
- **M. Chang JAE-BOK**, Vice-Ministre pour les Affaires protocolaires, Ministère des Affaires Etrangères, République de Corée
- **S. E. M. Khalifa Bin Jassim AL-KUWARI**, Directeur général du Fonds du Qatar pour le développement
- **Représentant de S.E. M. Bandar M. H. HAJJAR**, Président du Groupe de la Banque islamique de développement
- **S. E. M. Tomas ULICNY**, Ambassadeur, Chef de la délégation européenne en Angola
- **S. E. M. Yang SHEN**, Ambassadeur, Délégué permanent de la République populaire de Chine auprès de l'UNESCO
- **S. E. M. Ibrahim ALBALAWI**, Ambassadeur, Délégué permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'UNESCO
- **M. Dominique ROLAND**, Directeur du Centre des Arts, Enghien les bains

IV - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique

15h30-17h00

Engagements et témoignages (suite)

Partenaires du Secteur privé, Fondations, Media

Entretiens par Mme Audrey PULVAR, Journaliste, Fondatrice et PDG de *African Pattern*

- **M. El Medhi Yahya GOUGHRABOU**, Direction exécutive et Communication de la Fondation OCP, Maroc
- **M. Fahad Al-SULAITI**, PDG de la Fondation *Education Above All* du Qatar
- **M. Guido BRUSCO**, Vice-président exécutif ENI ni pour la région subsaharienne
- **M. Liu CHANGLE**, Président et Directeur général de Phoenix TV, Hong-Kong, Chine
- **M. Samba BATHILY**, Fondateur du Groupe *Africa Development Solutions*
- **M. Didier DROGBA**, Vice-Président de l'organisation *Peace and Sport*
- **Mme Stéphanie GOTTWALD**, juge XPRIZE et professeur de linguistique et d'alphabétisation, Université Tufts, Etats Unis
- **M. Mario PALHARES**, Président du Conseil d'administration de Banco BNI, Angola
- **M. Olivier JUNY**, Directeur général de Total Angola

V - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique



Mausolée Hall

16h30

Projets et initiatives à financer en Afrique

Échanges avec les Directeurs et responsables de programmes des bureaux hors Siège et les Secteurs des programmes de l'UNESCO

VI - FESTIVAL DES CULTURES

13h00-22h00



Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)

17h00-18h30

Visite de hautes personnalités au Festival des Cultures (réservé)

I - FORUM DE PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique

📍 *Mémorial Dr. Antonio Agostinho Neto (MAAN)*
Auditório

9h00-10h30

Engagements et témoignages

Réseaux d'organisations de la société civile, Festivals culturels, Organisations culturelles et sportives

Entretiens par **Mme Audrey PULVAR**, Journaliste, Fondatrice et PDG de *African Pattern*

- **S. E. M. Anar KARIMOV**, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO
- **M. Yacouba KONATE**, Directeur général du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA)
- **M. Ardiouma SOMA**, Délégué général du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO)
- **M. Seidnaly SIDHAMED « Alphadi »**, Artiste de l'UNESCO pour la paix - Président du Festival International de la Mode en Afrique (FIMA)
- **M. A'SALFO**, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO - Commissaire général du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA)
- **M. Frédéric JACQUEMIN**, Directeur général AFRICALIA
- **M. Jean Noël LOUCOU**, Secrétaire permanent du Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une Culture de la Paix
- **M. Ekene Johnpaul IKWELLE**, Président du Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix
- **M. Francisco MAKIESSE**, Directeur de la Fondation Agostinho NETO

II - FORUM D'IDÉES

L'Éducation, les Sciences, la Culture et la Communication au service de la culture de la paix en Afrique

📍 **Tente**

9h00-10h30

Prévention des violences et résolution des conflits par la culture et l'éducation

Modérateur : **M. George PAPAGIANNIS**, Chef, Services des médias - UNESCO

- **Mme Mbaranga GASARABWE**, Représentante spéciale adjointe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Coordinatrice résidente des Nations Unies, Coordinatrice humanitaire et Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Mali
- **Mme Safira MAHANJANE**, Directrice du Département de l'alphabétisation du Ministère de l'éducation et du développement humain du Mozambique
- **M. Hassan CHOUEIKH**, Directeur de la formation professionnelle et de la formation continue des artisans au ministère du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale du Maroc
- **M. Simon TCHENGUELE**, Inspecteur Général des Lettres, Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et alphabétisation de la République Centrafricaine
- **M. Antonio TSILEFA**, Président du Comité de Coordination Groupement Régional d'Établissements de Formation Technique et Professionnelle de Madagascar
- **M. Filipe ZAU**, Recteur de l'Université indépendante d'Angola

10h30-11h00

PAUSE CAFE

III - FORUM DE PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique

📍 Mausolée Hall

11h00

Projets et initiatives à financer en Afrique

Echanges avec les Directeurs et responsables de programmes des bureaux hors Siège et les Secteurs des programmes de l'UNESCO

IV - FORUM D'IDÉES

L'Éducation, Les Sciences, la Culture et la Communication au service de la culture de la paix en Afrique

📍 Tente

11h00-12h30

Prévention des conflits autour des ressources naturelles

Modérateur : M. Jean Pierre ILBOUDOU,

Chef du Bureau de l'UNESCO à Kinshasa et chef par intérim du Bureau de Brazzaville

- **S. E. Mme Josefa Lionel CORREIA SACKO**, Commissaire, Economie rurale et agriculture, Commission de l'Union africaine
- **M. Ousmane DORE**, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement
- **M. Adama TONDOSAMA**, Directeur général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves de la Côte d'Ivoire
- **M. Amadou BOUREIMA**, Professeur de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger
- **Mme Theresa PIRKL**, Cheffe du Département politique du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs
- **M. Vladimiro RUSSO**, Directeur exécutif de la Fondation Kisama, Angola

V - CLOTURE DU FORUM DES PARTENAIRES

📍 Tente

12h30-13h00

Clôture

Maîtresse de Cérémonie : **Mme Audrey PULVAR**, Journaliste, Fondatrice et PDG de *African Pattern*

Synthèse et prochaines étapes

- **M. Mohamed DJELID**, Directeur adjoint, Bureau de la planification stratégique, UNESCO

Mots de clôture

- **M. Firmin Edouard MATOKO**, Sous-directeur général, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO
- **S. E. Mme Amira EL FADIL**, Commissaire aux affaires sociales de l'Union africaine
- **S. E. M. Manuel NETO da COSTA**, Ministre de l'économie et planification Angola

13h00-14h30 PAUSE DEJEUNER

VI - FORUM DES JEUNES

Jeunesse et Culture de la paix

📍 Tente

14h30-16h30

Jeunesse, paix et sécurité

Modérateur: **M. Djerabe Djatto BONHEUR**, Expert en technologies de l'information et de la communication / Alerte rapide et prévention des conflits (CEEAC)

- **M. Mfrekeobong UKPANA**H, Chef du réseau des jeunes de l'Union africaine, Equipe pour la paix et la sécurité
- **M. John Paul Ekene IKWELLE**, Président du Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix
- **M. Achakele Christian LEKE**, Coordinateur de *Local Youth Corner*, Cameroun
- **M. Noemio Dylan MUKOROLI**, Coordinateur régionale, du Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix, l'Afrique du Sud
- **Mme Fathia HASSAN MOUSSA**, Coordinateur national de la Fondation de l'Initiative de paix mondiale, Djibouti
- **M. Massangano DOMINGO**, Vice-Président du Conseil national de la jeunesse d'Angola

VII – SESSIONS PARALLELES

14h00-16h30

SESSION A : Faire face aux problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe

📍 Sala de Aula 1

Modérateur: **M. Yao YDO**, Directeur du bureau régional d'UNESCO pour l'Afrique d'ouest, Abuja

- **Mme Stephanie GOTTWALD**, Professeur de linguistique et d'alphabétisation Université Tufts et Directrice de contenu, *Curious Learning*
- **M. Creesen NAICKER**, Directeur partenariat distribution, *Curious Learning*
- **Mme Zulmira RODRIGUES**, Cheffe de la Section Coopération régionale pour l'Afrique PAX, Département Afrique, UNESCO
- **Mme Rokhaya DIAWARA**, Spécialiste de programme pour l'éducation de la petite enfance, UNESCO

VII – SESSIONS PARALLELES

14h30-16h00

SESSION B : Etat de la Paix et de la Sécurité en Afrique

 *Auditório*

Modérateurs : **Mme Ana Elisa SANTANA AFONSO**, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO auprès de l'Éthiopie et **S. E. M. Afonso Eduardo INGUILA**, Ambassadeur et Directeur de la Direction de l'Afrique, du Moyen-Orient et des Organisations régionales du Ministère des Affaires étrangères de l'Angola

- **Mme Michelle NDIAYE**, Directrice du Programme « Paix et sécurité en Afrique » de l'Institut d'Etudes sur la paix et la sécurité, Université d'Addis-Abeba
- **Prof. Samuel KALE EWUSI**, Directeur du programme régional d'Afrique, Université de Nations Unies pour la paix
- **Mme Shewit HAILU DESTA**, Responsable du département pour les conflits, l'alerte précoce et de la diplomatie préventive de la Commission de l'Union africaine
- **M. Ibrahim Ceesay**, Directeur exécutif et fondateur de l'Initiative des artistes africains pour la paix

14h30-16h00

SESSION C : Financement durable des réserves de la biosphère en Afrique - AfridioFund

 *Sala de Aula 2*

Modérateur : **M. Khaled SALAH**, Chef du Bureau multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale, Cameroun

- **M. Ousmane DORE**, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement
- **Prof. Adeshola OLATUNDE ADEPOJU**, Directeur général, de l'Institut de recherche forestière du Nigéria (FRIN), Président du Programme sur l'Homme et la biosphère
- **Mme Noëline RAONDRY RAKOTOARISOA**, Cheffe de Section de l'UNESCO, Réseau des réserves de la biosphère en Afrique et renforcement des capacités

VIII - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 *Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)*

I - FORUM D'IDEES

THEME DE L'ANNEE DE L'UNION AFRICAINE :
*Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique :
Vers des solutions durables aux déplacements forcés*

 Tente

9h00-10h30

Pour n'oublier personne: promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique

Modératrice : Mme Zeinab BADAWI, Journaliste à la BBC et productrice de la série sur l'histoire générale de l'Afrique

- **M. Ahmed SKIM**, Directeur des Affaires de la Migration, au Ministère délégué, auprès du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, Maroc
- **M. Bakouan FLORENT**, Secrétaire permanent du Conseil consultatif national pour les secours d'urgence et la réhabilitation du Burkina Faso
- **S.E. Rebecca OTENGO**, Ambassadeur de la République d'Ouganda et du Président de la Sous-commission des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés auprès de l'Union africaine
- **S. E. M. Jean Léon NGANDA**, Ambassadeur de la République démocratique du Congo en Éthiopie, auprès de l'Union africaine
- **Mme Santa ERNESTO**, Directrice du Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme, Angola

10h30-11h00

PAUSE CAFE

II - FORUM D'IDEES

L'Éducation, Les Sciences, la Culture et la Communication
au service de la culture de la paix en Afrique

 Tente

11h00-12h30

L'Afrique globale: Exploration de la présence africaine dans le monde

Modératrice : Mme Zeinab BADAWI, Journaliste à la BBC et productrice de la série sur l'histoire générale de l'Afrique

- **M. Hilary BECKLES**, Vice Chancelier de l'Université des Indes occidentales
- **M. José CHALA CRUZ**, Secrétaire exécutif à la coopération pour le développement afro-équatorien (CODAE), Equateur
- **Prof. Abdi KUSOW**, Département de Sociologie, Université d'état de Iowa, États-Unis
- **M. Jason THEEDE**, Spécialiste principal de la mobilité de la main-d'œuvre et du développement humain, Organisation internationale pour les migrations (IOM)
- **M. Ziva DOMINGOS**, Directeur national des Musées, représentant de l'Angola dans le Comité du Patrimoine mondial

13h00-14h30

PAUSE DEJEUNER

III - FORUM DES JEUNES

Jeunesse et culture de la paix

 Tente

14h30-16h30

Créativité, entrepreneuriat et innovation

Modérateur : **M. Marius TCHAKOUNANG**, Responsable du Campus numérique francophone AUF (Cameroun)

- **Mme Fadwa GMIDEN**, Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix, Tunisie
- **Mme Zié DAOUDA KONE**, Centre d'incubation et d'innovation de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO, Côte d'Ivoire
- **Mme Dora MASSOUNGA**, Entrepreneure dans le domaine du tourisme Projet WARISSE
- **Mme Yvette ISHIMWE**, Directrice Générale d'IRIBA WATER GROUP LTD
- **M. Maxwell KATEKWE**, Responsable du suivi et de l'évaluation, *Restless Development*, Zimbabwe
- **M. Jofre Euclides DOS SANTOS**, Directeur général de l'Institut de la Jeunesse, Angola

Présentation du Programme de Leadership africain par le **Dr Rascha RAGHEB**, Directeur exécutif de l'Académie national de formation, Egypte.

IV – SESSIONS PARALLELES

14h00-18h00

SESSION A : Vulnérabilité côtière en Afrique Centrale

 Auditório

Allocution de bienvenue

- **Mme Francisca DELGADO**, Point focal de la Commission océanographique intergouvernemental de Angola
- **S. E. M. José DIEKUMPUNA SITA N'SADISI**, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO, Président du Sous-Groupes de l'Afrique centrale à l'UNESCO

14h30-16h10

Panel I : Actions visant à minimiser l'impact négatif du changement climatique en faveur de l'économie bleue

Modérateurs : **Dr. Giza MARTINS**, MINAMB et **Dr. Teresa MARTINS**, MINPESMAR

- **M. Pier Paolo BALLADELLI**, Coordinateur Résident du système des Nations unies en Angola
- **Mme Francisca DELGADO**, Point focal de la Commission océanographique intergouvernementale, Angola

16h10-17h45

Panel II : La vulnérabilité côtière en Afrique Centrale

Modérateur : **Ministère des Ressources naturelles et du pétrole**

- Officier de liaison régional de la COI, UNESCO
- Ministère des Pêches et de la mer
- Ministère Ressources minérales et du pétrole,
- Ministère d'Environnement
- Ministère d'Aménagement du territoire et habitat

14h00-18h00

SESSION B : Réflexions sur l'intégration des personnes d'ascendance africaine et les migrants d'aujourd'hui

 Sala de Aula 1

Modérateur : **M. Luis KANDJIMBO**, Directeur Général de l'Institut supérieur Polytechnique Métropolitain, Angola

- **M. Edizon Federico LEON CASTRO**, Professeur et chercheur sur la Diaspora africaine, Equateur
- **Mme Susana MATUTE**, Directrice des politiques publiques afro-africaines, Ministère de la culture, Pérou
- **M. Cornélio CALEY**, Conseiller du ministère de la culture, (Angola),
- **Prof. Abdi KUSOW**, Département de Sociologie, Université d'Etat de Iowa, États-Unis

V - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)

I - FORUM DES FEMMES Les Femmes et la Culture de la paix

 Tente

9h00-9h30

Mots d'ouverture

- **M. Moez CHAKCHOUK**, Sous-directeur général pour la Communication et l'Information, Sous-directeur général, UNESCO
- **Mme Aissatou HAYATOU**, Cheffe de l'unité «*Silencing the Guns*», Bureau du Président, Commission de l'Union africaine
- **S. E. Mme Emanuela Claudia DEL RE**, Vice-Ministre, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, Italie
- **S. E. Mme Carolina CERQUEIRA**, Ministre d'Etat pour l'Action Sociale, Angola

9h30-11h00

Vulnérabilité des filles et des femmes à la violence / La femme comme agent de paix

Modérateur: **Georgia CALVIN-SMITH**, Journaliste à France 24

- **Mme Loise Danladi MUSA**, Secrétaire exécutif de l'Agence d'État de Bauchi pour l'éducation de masse, Nigéria
- **Mme Askah Burasi OTAO**, Éducatrice de l'école secondaire de filles de Gionseri et bénéficiaire du Programme de mentorat de l'UNESCO pour libérer le potentiel des filles dans les STEM, Kenya
- **Dr. Carmel MATOKO MIABANZILA**, Directeur de l'hôpital de base de Bacongo, République du Congo
- **Dr. Iqbal El-SAMALOTY**, Secrétaire général du Réseau arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, Égypte
- **Mme Elisa RAVENGAI**, Coordinatrice nationale de la Fédération de l'Organisation des personnes handicapées, Zimbabwe
- **Mme Veronica SAPALO**, Directrice exécutive de la Plateforme femme et action, Angola

11h00-11h30

PAUSE CAFE

11h30-13h00

Réseaux des femmes pour la culture de la paix en Afrique

Modératrice: **Mme Ana Elisa SANTANA AFONSO**, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO auprès de l'Éthiopie

- **Mme Victoire LASSENI-DUBOZE**, Présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix, Gabon
- **Mme Mukondeleli MPEIWA**, Coordinatrice du Secrétariat du Réseau africain *FemWise*
- **Mme Awa NDIAYE SECK**, Coordinatrice du Réseau Femmes Leaders, Représentante ONU-Femmes en République Démocratique du Congo
- **Mme Jeanne KANAKUZE**, Secrétaire Exécutive de Pro-Femmes *Twese Hamwe*, Rwanda
- **Dr Yemisi AKINBOBOLA**, Cofondatrice, du Réseau Femmes Africaines dans les Médias, Nigeria
- **Mme Coumba FALL VENN**, Administratrice du Centre Panafricain pour le Genre, la Paix et le Développement Femmes Afrique Solidarité, Sénégal

13h00-14h30

PAUSE DEJEUNER

II – CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

14h30-16h30

Action pour la paix en faveur du climat
Planter l'arbre de la paix

III – SESSIONS PARALLELES

14h00-16h30

SESSION A : Promotion de l'intégration et de la protection des personnes atteintes d'albinisme dans le cadre du plan d'action régional

 *Auditório*

Modérateur : M. Abdourahamane DIALLO, Chef du Bureau UNESCO de Accra et Représentant auprès du Ghana

- **M. B. Djaffar MOUSSA-ELKADHUM**, Chef du Bureau UNESCO de Windhoek, et Représentant auprès de la Namibie
- **Mme Al-Shaymaa J. KWEGYIR**, Ancienne membre du parlement, Tanzanie
- **Zulmira RODRIGUES**, Cheffe Section Coopération avec les organisations régionales en Afrique, Département Afrique, UNESCO
- **M. Joël TCHOMBOSI**, fondateur et directeur exécutif de la Société de l'Albinisme, Angola

14h00-16h30

SESSION B : « La procédure de Baku »: Promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable» - Enseignements et perspectives

 *Sala de Aula 1*

Modérateur : M. Vasif EYVAZZADE, Secrétaire du groupe de travail international, « La procédure de Baku », chef adjoint de l'administration, chef de département du ministère de la Culture de la République d'Azerbaïdjan

- **S. E. M. Anar KARIMOV**, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO
- **Prof. Mike HARDY**, Directeur exécutif, Centre for Trust, Peace and Social Relations, Université de Coventry, Conseiller du Gouvernement d'Azerbaïdjan
- **M. Hugue Charnie NGANDEU NGATTA**, Spécialiste du programme pour les Sciences sociales et humaines, Bureau régional de Abuja, UNESCO

III - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 *Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)*

I - FORUM D'IDÉES

L'Éducation, Les Sciences, la Culture et la Communication
au service de la culture de la paix en Afrique

 Tente

9h30-10h30

Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

Modératrice: **Georgia CALVIN-SMITH**, Journaliste à France 24

- **M. Jérôme TRAORE**, Ancien Président de la Cour de Justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso
- **Mme Al-Shaymaa J. KWEGYIR**, ancien membre du parlement, Tanzanie
- **M. Nouri LAJMI**, Directeur du Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle, Tunisie
- **Prof. Laurent Charles BOYOMO ASSALA**, Directeur de l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Cameroun
- **M. Teixeira CÂNDIDO**, Secrétaire général de l'Union des journalistes, Angola

10h30-11h00

PAUSE CAFE

II – CEREMONIE DE CLOTURE

11h30-12h30

Présentation et adoption: Appel à l'action pour la Biennale de la culture de la paix en Afrique - Edition 2019

- **M. Enzo FAZZINO**, Chef du Bureau de l'UNESCO à Libreville et Représentant pour la République du Gabon, Coordinateur international de la Biennale de Luanda
- **Mme Alexandra APARÍCIO**, Directrice des Archives nationales, Ministère de la Culture, Angola, Coordinatrice nationale de la Biennale de Luanda
- **Mme Angela MARTINS**, Cheffe de la Division Culture des Affaires sociales, Commission de l'Union Africaine

12h30-13h00

Mots de clôture

- **M. Moez CHAKCHOUK**, Sous-Directeur général, Secteur de la Communication et de l'information, UNESCO
- **S. E. Mme Josefa Lionel CORREIA SACKO**, Commissaire à l'Économie rurale et agriculture, Commission de l'Union africaine
- **S. E. M. João MELO**, Ministre de la Communication sociale, Angola

13h00-14h30

PAUSE DEJEUNER

III - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)

IV - CONCERT FINAL

19h00-00h00

 Baía de Luanda (Marginal)

Description des forums



FORUM DES PARTENAIRES

Le Forum des partenaires s'inscrit dans la logique de mise en œuvre des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

En 2019, le Forum constitue par conséquent **le temps fort de la Biennale de Luanda**, Il marque l'engagement, à l'échelle des nations, des forces vives mobilisées autour d'une cause commune : **l'avenir du continent africain**.

La diversité des partenaires souligne l'ampleur de l'engagement international en faveur de la paix en Afrique. Le Forum entend démontrer de manière tangible l'importance cruciale de la consolidation de partenariats existants et la création de nouveaux partenariats pour assurer la viabilité, la vitalité, la visibilité et la pertinence de l'UNESCO en ce 21^e siècle.

Les programmes de l'UNESCO offrent une palette d'opportunités de partenariats solides apportant des bénéfices mutuels dans des domaines où l'Organisation est chef de file grâce à son expertise reconnue et son avantage comparatif.

FORUM D'IDÉES

Le Forum d'idées est une plateforme de réflexion sur **l'avenir de l'Afrique** visant à divulguer de bonnes pratiques et des solutions innovatrices.

Il s'articulera autour du thème principal « **Construire et pérenniser la paix : un mouvement multi-acteurs** » et sera divisé en plusieurs sessions où seront abordées successivement les thématiques suivantes :

- Prévention des violences et résolution des conflits par la culture et l'éducation
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles;
- Ne laisser personne derrière soi: promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique
- L'Afrique globale: Exploration de la présence africaine dans le monde
- Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

Prévention des violences et résolution des conflits par la culture et l'éducation

La majorité des flambées de violence et des conflits actuels sur le continent africain surviennent à l'intérieur des États et sont de moins en moins le résultat d'affrontements entre États.

Dans ce nouveau schéma de la violence et des conflits, cette session démontrera comment l'UNESCO, dans le contexte de ses priorités mondiales, soutient les pays dans leurs efforts de donner aux acteurs locaux les connaissances, compétences, comportements et valeurs qui favorisent la résilience nécessaire pour vivre et travailler ensemble. Cette session se concentrera sur les efforts entrepris pour faire face aux défis contemporains, y compris les conflits communautaires, la crise des migrants et la lutte contre le fondamentalisme religieux, parmi d'autres questions importantes.

- Éduquer une génération de jeunes Africains en tant qu'agents de paix, de stabilité et de développement.
- Exploiter le pouvoir de la créativité et du patrimoine culturel - dans ses nombreuses facettes - pour construire une paix durable sur le continent africain.

Prévention des conflits autour des ressources naturelles

La gestion des ressources naturelles et la prévention de leur surexploitation sont devenues difficiles face à un accès libre à ces ressources qui est et qui favorise la concurrence et mène souvent à une situation dévastatrice pour les biens communs. Il y a une augmentation exponentielle de la demande de ressources naturelles.

Ce Forum sera axé sur le partage d'expériences de coopération réussies et d'études de cas de projets ou d'initiatives de projets phares de l'UNESCO qui contribuent à la prévention des conflits dans la gestion des ressources naturelles nationales et transfrontalières en Afrique.

En particulier, la session mettra en évidence, par le biais du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO et de la Convention du patrimoine mondial, les défis et opportunités liés à la coopération transfrontalière pour l'intégration régionale et pour renforcer la synergie entre conservation et développement. La session sera une occasion d'échanges entre partenaires clés : politiques (Union africaine), financiers (Banque africaine de développement), recherche (Université de Niamey), gestionnaires de sites (OIPR, Côte d'Ivoire), agences des Nations Unies (Bureau de l'Envoyé spécial dans la région des Grands Lacs) et partenaires nationaux (Angola).

Pour n'oublier personne: promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique

On estime à 68 millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde, dont plus d'un tiers en Afrique. 6,3 millions sont de réfugiés et demandeurs d'asile et 14,5 millions sont des personnes déplacées.

Dans ce contexte, l'Union africaine a déclaré 2019 « Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées : Pour des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique ». Les dirigeants africains ont reconnu la nécessité d'apporter des réponses globales et inclusives aux grandes tendances migratoires et à leurs dynamique sur le continent.

L'ampleur de la crise des déplacements est aggravée par les risques d'esclavagisme, de violations des droits de l'homme, d'absence d'assistance humanitaire adéquate, de violence sexuelle et sexiste, de détention des demandeurs d'asile, d'expulsion, de xénophobie et de ciblage des réfugiés.

La session sera axée sur les meilleures pratiques et les défis identifiés par l'Union africaine sur les thèmes spécifiques des rapatriés, des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants.

L'Afrique globale: Explorer la présence africaine dans le monde

Souvent, l'Afrique et ses diasporas sont souvent, voire toujours, présentées comme des groupes distincts, séparés par des océans qui n'ont eu que des contacts sporadiques pendant de brefs moments historiques. Conformément à l'élaboration de l'Histoire générale de l'Afrique, l'UNESCO cherche à remettre en question cette perspective binaire et simpliste des relations entre l'Afrique et ses diasporas en introduisant le concept d'une Afrique globale. Ce concept permet de comprendre l'histoire des relations entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine comme étant un processus interconnecté et continu, englobant la circulation des personnes, des connaissances, du savoir-faire et des productions culturelles dont la matrice est le patrimoine africain.

La session mettra l'accent sur l'influence africaine dans le monde et la diversité des contributions des personnes d'ascendance africaine aux sociétés modernes, et examinera l'héritage de l'esclavage et du colonialisme auquel sont confrontés les personnes d'ascendance africaine et leur capacité à résister à la lutte contre les préjugés raciaux, le racisme et la discrimination. Cette session thématique se concentrera également sur la façon dont la diaspora africaine participe au développement du continent, et comment elle est un acteur clé pour contribuer à la culture de la paix.

- Exploration des liens qui unissent l'Afrique et sa diaspora dans le monde.
- Échange de bonnes pratiques pour soutenir la diaspora africaine, et comment elle participe à son tour au développement du continent.

Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

Les médias ont un rôle crucial à jouer dans la promotion de la paix et de justice sur tout le continent africain, ainsi que dans la promotion du développement durable. Un paysage médiatique dynamique, libre, indépendant et pluraliste garantit l'accès des citoyens à l'information, favorise un dialogue sensible aux conflits et au genre, encourage les gens à exprimer leurs opinions et favorise une plus grande participation politique. Les médias servent également de mécanisme de responsabilisation, soulevant des questions importantes qui, autrement, ne seraient peut-être pas débattues ou traitées publiquement, comme la corruption, les actes politiques répréhensibles ou les violations des droits de l'homme, renforçant ainsi l'état de droit et la bonne gouvernance. Ces contributions importantes des médias sont essentielles pour promouvoir des sociétés pacifiques et résoudre les conflits. Avec l'arrivée des nouveaux médias, l'Afrique a besoin d'exploiter les innovations technologiques pour autonomiser les populations par l'éducation aux médias et à l'information afin de promouvoir un climat de paix. Dans ce contexte, la lutte contre les discours de haine, la promotion de la liberté d'expression, la protection de la liberté de la presse et la garantie de la sécurité des journalistes sont de thèmes autant plus pertinents à explorer et à clarifier durant cette session.

- Rôle des médias dans la violence et la prévention des conflits : Perspectives africaines

- Mobiliser les systèmes judiciaires en Afrique en faveur de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes

FORUM DES JEUNES

Le **Forum des jeunes** se veut être un espace d'échanges et de réflexion privilégié pour la **jeunesse africaine du continent** et des **diasporas**. Le Forum des jeunes est divisé en deux sessions dédiées à la :

- Jeunesse, paix et sécurité;
- Créativité, entrepreneuriat et innovation.

Ce Forum est aussi une **tribune** pour la jeunesse africaine afin qu'elle puisse affirmer son rôle dans le développement du continent africain.

Jeunesse, paix et sécurité

Le rôle des jeunes dans la réalisation de la paix et de la sécurité demeure aujourd'hui un aspect majeur de l'ordre du jour mondial. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, réuni en Égypte le 8 novembre 2018, a appelé « tous les États Membres à mettre en œuvre d'urgence la résolution 2250, à lever tous les obstacles structurels à la participation effective des jeunes, à mobiliser les ressources nécessaires et à élaborer des plans d'action nationaux à long terme pour la participation effective des jeunes à la promotion de la paix et de la sécurité et aux processus nationaux de développement. »

Cette session du Forum Jeunesse se concentre sur trois questions principales : Quel est le niveau de popularisation et d'appropriation de la Résolution 2250 dans les États membres de l'Union africaine ? Quelles sont les meilleures pratiques nationales pour la mise en œuvre de cette résolution ? Est-il possible d'envisager la création, au niveau continental et en partenariat avec l'Union africaine, d'une coalition sur la jeunesse, la paix et la sécurité pour accélérer la mise en œuvre des résolutions 2250 et 2419 ?

Créativité, entrepreneuriat et innovation

Par nécessité ou par choix, de plus en plus de jeunes en Afrique adoptent l'entrepreneuriat soit pour créer de la richesse et faire des profits, soit pour créer une valeur sociale et assurer leur autonomie financière. Cet esprit d'entreprise créatif et novateur des jeunes se déploie et se manifeste dans presque tous les domaines de la vie sociale et économique des pays du continent.

Basée sur des « success stories », cette 2ème session de la Biennale de la Jeunesse de Luanda mettra en lumière non seulement toutes les solutions concrètes et les bonnes pratiques des jeunes eux-mêmes en termes d'innovation entrepreneuriale pour leur autonomisation économique et la création d'emplois en utilisant l'Intelligence Artificielle, mais aussi tous les défis (en termes de financement, de formation/emploi et de soutien, etc) auxquels ils ont été et sont confrontés quotidiennement comme entrepreneurs économiques ou sociaux.

En résumé, cette session se concentrera sur les jeunes en répondant aux questions suivantes : quelles sont les politiques publiques inclusives qui favorisent le développement et l'autonomisation de la jeunesse africaine dans les pays africains pour la créativité, l'esprit d'entreprise et l'innovation des jeunes ? L'esprit d'entreprise peut-il être utilisé pour aider à résoudre le problème du chômage des jeunes ?

FORUM DES FEMMES

Le **21 septembre, Journée internationale de la paix**, sera dédiée au rôle des femmes dans la culture de la paix : femmes africaines influentes et organisations de femmes pour la promotion d'une culture de la paix.

Le **Forum des femmes** est l'occasion de mettre en avant le rôle des femmes en tant **qu'agents de paix pour l'Afrique** et de partager les meilleures pratiques pour réduire la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence.

Vulnérabilité des filles et des femmes face à la violence **La femme comme agent de paix**

Victimes, en temps de paix comme en temps de violence, de stéréotypes, de discrimination, de normes sociales et de stigmatisation de toutes sortes en raison de leur sexe, les filles et les femmes sont aussi, en général, celles qui paient le plus lourd tribut dans les zones de conflit. Comparé à d'autres parties du monde, l'Afrique est le continent où le progrès dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles est le plus lent.

Cette session sera axée sur les projets et initiatives de l'UNESCO sur le continent africain, en particulier sur la manière de lutter contre la violence sexiste et de la façon de donner aux femmes et aux filles les moyens d'être des membres actifs et déterminés dans le processus de prise de décisions liée à leurs sociétés. Cette session se concentrera également sur les efforts des femmes et des organisations notables qui sont impliquées dans la promotion de l'égalité des sexes, et leurs contributions à l'intégration de la culture de la paix en Afrique dans les domaines thématiques suivants :

- Réduire la vulnérabilité des filles et des femmes face à la violence
- Les femmes en tant qu'agents de paix : Présentation des initiatives des femmes africaines en faveur d'une culture de la paix

Informations pratiques

Modérateurs et panélistes

Informations sur les modérateurs et panelists disponibles ici:
<https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019>

Lieux où se déroule la Biennale de Luanda

- Talatona Convention Center (CVT)
- Mémorial Dr. Antonio Agostinho Neto (MAAN)
- Forteresse de Sao Miguel de Luanda (FSML)
- Le marginal

Webcast

Suivez la Biennale depuis chez vous en la regardant via les pages YouTube de l'UNESCO:
<https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019>

Contacts officiels de la Biennale de Luanda

- LuandaBiennale@unesco.org
- bienaldapaz@mincult.gov.ao

Sites officiels de la Biennale de Luanda

- <https://en.unesco.org/biennaleluanda2019>
- <https://bienaldeluanda.gov.ao>

Réseaux sociaux

Suivez la Biennale de Luanda sur les réseaux sociaux de l'UNESCO

- Twitter : @UNESCO
- Facebook : UNESCO
- Instagram : @unesco
- LinkedIn : UNESCO
- #BiennaleLuanda2019 #UNESCO4Peace #Africa4Peace

Informations de sécurité

UNOC – Centre d'opérations des Nations Unies

Numéro de téléphone : +244 929 870 707 (de 6h00 à 18h00 tous les jours)

UNDSS Conseiller sécurité:

M. Miroslav SOTER

Adresse du bureau : DSS – CO – Estrada Direita da Samba,
Condominio Rosalinda, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/Angola

Numéro de téléphone : +244 932 337 680

Courriel : Miroslav.soter@un.org

UNDSS Assistant de sécurité local :

M. Filipe Rodrigues

Adresse du bureau : DSS – CO – Estrada Direita da Samba,
Condominio Rosalinda, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/Angola

Numéro de téléphone : +244 932 697 758

Courriel : filipe.rodrigues@un.org

UNDSS Assistant de sécurité local :

M. Acilio Manuel

Adresse du bureau : DSS – CO – Estrada Direita da Samba,
Condominio Rosalinda, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/Angola

Numéro de téléphone : +244 923 538 091

Courriel: acilio.manuel@un.org

Associé à la sécurité sur le terrain :

M. Alberto Kapamba

Adresse du bureau: Chitato, Dundo

Agence : UNHCR, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/ Angola

Numéro de téléphone : +244 923 468 548

Courriel: alberto.manuel@un.org

Numéros d'urgence de la police : 113, 117

Sapeurs-pompier : 115



Partenaire officiel de la Biennale de Luanda



Partenaire officiel de la Biennale de Luanda



Partenaire officiel de la Biennale de Luanda



Transporteur Officiel de la Biennale de Luanda



Discurso de Sua Excelência João Manuel Gonçalves Lourenço, Presidente da República de Angola, na abertura da Bienal 2019

Luanda, 18 de Setembro de 2019

- Excelência Hage Geingob, Presidente da República da Namíbia;
- Excelência Ibrahim Boubacar Keita, Presidente da República do Mali;
- Excelência Moussa Faki Mahamat, Presidente da Comissão da União Africana;
- Excelência Audrey Azoulay, Directora Geral da UNESCO;
- Altos Dignitários dos Governos dos países participantes,
- Respeitados membros da sociedade civil, da comunidade artística e científica, do sector privado e das organizações internacionais,
- Minhas Senhoras, Meus Senhores,

É com enorme satisfação que saúdo os participantes nesta primeira edição da Bienal de Luanda - Fórum Pan-Africano para a Cultura da Paz, promovida pelo Governo angolano em estreita colaboração com a União Africana e a UNESCO.

Saúdo em particular todos os países e entidades que aceitaram o nosso convite e enviaram os seus representantes para juntos celebrarmos este evento de grande projecção para todo o continente.

Sejam todos bem-vindos a Angola, o povo angolano recebe-vos de braços abertos e com um sentimento profundo de amizade, de irmandade e de solidariedade.

A Bienal de Luanda é um espaço privilegiado para se promover a diversidade cultural e a unidade africana e para um intercâmbio fecundo entre todos os que se dedicam a cultivar uma cultura de paz e não-violência.

Trata-se, de facto, de uma plataforma única para os governos, a sociedade civil, a comunidade artística e científica, o sector privado e as organizações internacionais, debaterem e definirem estratégias sobre a prevenção da violência e dos conflitos em África e sobre a construção de uma paz duradoura.

A presença de jovens angolanos e de jovens provenientes de todos os cantos de África e das várias diásporas africanas é uma garantia de que muitas ideias inovadoras surgirão dos vários debates e das trocas culturais e desportivas programadas.

Como refere o tema principal da Bienal – “Construir e preservar a paz: um movimento de vários actores” – esse é um processo inclusivo e que exige a participação consciente de todos os que, dentro e fora de África, se preocupam com as questões candentes que urge resolver.

Convém dar especial ênfase à promoção da cultura, da educação e da investigação científica e ao papel que podem desempenhar as organizações da juventude e de mulheres e os meios de comunicação tradicionais e digitais, na prevenção de conflitos e na promoção de uma cultura de paz.

Importa encontrar soluções sustentáveis para muitos dos graves problemas que a África ainda vive, como a fome, a miséria, as doenças, o analfabetismo, as desigualdades sociais, o desemprego galopante, que fomentam o tribalismo e a xenofobia dividindo os africanos, o que atrasa o harmonioso desenvolvimento dos nossos países e o bem-estar das suas populações.

Um fórum dedicado à cultura da paz implica a reflexão e o intercâmbio de ideias das cabeças pensantes e criativas do nosso continente, responsáveis por acções de empreendedorismo e de inovação.

As várias disciplinas artísticas que vão ser apresentadas nesta Bienal são a expressão da criatividade dos artistas africanos e podem contribuir não só para a reafirmação de uma africanidade global, mas para a promoção de valores culturais genuinamente africanos e favoráveis à paz.

Neste mundo globalizado em que devemos tirar o maior proveito do que melhor se produz e pratica no campo da cultura, da educação, da ciência, da tecnologia e da investigação, devemos preservar e ter a capacidade de fazer coabitar a nossa história, a nossa cultura e tradições africanas, com aquilo que todos os dias recebemos da cultura de outros continentes e povos, por intermédio dos diferentes medias.

Os meios de comunicação tradicionais e digitais têm também um papel de grande importância na difusão e valorização das nossas realizações. A crescente importância das redes sociais no seio da juventude deve ser aproveitada sobretudo para o reforço da cultura da paz e da não-violência.

Exemplos recentes em vários países têm demonstrado o perigo que essas mesmas redes sociais representam, quando utilizadas para desinformar e adulterar a realidade dos factos, com o objetivo de criar convulsões sociais como meio de pressão para a remoção do poder de governos legítima e democraticamente eleitos pela maioria dos cidadãos eleitores.

É importante que esta Bienal sirva igualmente para atrair parceiros, designadamente empresas do sector público e privado, fundações e organizações filantrópicas, governos, bancos de desenvolvimento, organizações internacionais, comunidades económicas regionais e comunidades linguísticas, entre outros, dispostos a contribuir com fundos e recursos para a cultura da paz em África e nas várias diásporas africanas.

Prezados participantes,

Minhas Senhoras, Meus Senhores,

Uma das grandes tarefas reservadas às lideranças políticas do continente e aos diferentes actores da sociedade civil tem a ver com os objectivos da União Africana na sua agenda para a promoção de uma cultura de paz e não-violência, denominada «Silenciar as armas até 2020».

Este objetivo é aparentemente difícil de atingir, mas o legado que nos foi deixado pelos grandes líderes do nosso continente, que ergueram bem alto a bandeira do pan-africanismo e se bateram por todos os meios para a libertação total de África do colonialismo e de outras formas de dominação, constitui uma fonte de inspiração para os esforços que juntos temos de empreender para pôr termo definitivo aos conflitos que lamentavelmente persistem no continente, desde o Sahel à África do Oeste, à África Central e dos Grandes Lagos e ao Corno de África.

A Bienal de Luanda – Fórum Pan-africano para a Cultura de Paz, representa um passo importante para aprofundarmos o nosso conhecimento das diferentes realidades africanas, para reafirmarmos a nossa identidade no plano político, cultural e artístico,

e para uma troca fecunda de ideias que concorram para o progresso e o desenvolvimento de África.

Só com paz podemos realmente implementar a zona de livre comércio africana, só com paz o continente pode atrair investimento privado estrangeiro e se industrializar, passando a acrescentar valor aos seus principais produtos de exportação.

Reitero os meus votos de boas-vindas e espero que possam usufruir da hospitalidade do povo angolano durante a vossa curta estadia no nosso país.

Declaro aberta a primeira edição da Bienal de Luanda – Fórum Pan-africano para a Cultura da Paz.

Muito Obrigado!

**Quote from His Excellency Dr Hage Geingob, President of
the Republic of Namibia
Opening Ceremony of the Biennale of Luanda
Luanda, Angola, September 18, 2019**

“The banner gives us a clear indication why we are here today. It is showcasing young people who are the essence for Africa’s future: investing in them, providing them opportunities to learn, to work and to contribute to Africa’s development is key for the promotion of the Culture of Peace in Africa. The backdrop also makes reference to Technology which underscores the importance of investing in 21st century technologies in order to allow Africa to develop itself and become an independent and competitive world player. The banner further displays young women dressed in traditional attire, reminding us of the need to invest in and recognize the key role women play in Africa’s peace and development. There is a need to cherish, respect, value and preserve our rich, diverse and unique cultural heritage, all key elements for the preservation of peace. And finally, we see these young women and the older lady looking at each other which brings up the sense of community, solidarity, the collective that is very much part of us as Africans and allows us to live in harmony, young and older generations building together prosperity and peace in Africa. Yes, this is what Culture of Peace is about!”

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
A L'OCCASION DE LA

BIENNALE DE LUANDA
FORUM PANAFRICAIN POUR LA CULTURE DE LA PAIX

LUANDA, ANGOLA

18 SEPTEMBRE 2019

Messieurs les Présidents,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
Madame la Directrice générale de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
Mesdames et messieurs les invites,

1. C'est en ma qualité de Champion de l'Union Africaine pour les Arts, la Culture et le Patrimoine que j'interviens à l'ouverture de cette biennale de Luanda consacrée à la culture de la paix. Mais, avant de vous livrer mon message, il est une obligation dont je tiens à m'acquitter : elle consiste à exprimer toute ma gratitude aux initiateurs et organisateurs de cette rencontre pour toutes les marques d'attention fraternelle dont ma délégation et moi-même avons été gratifiés depuis notre arrivée en cette terre africaine, en cette belle terre devrais-je dire, d'Angola.
2. Mes premiers mots s'adressent donc tout naturellement à vous, Monsieur le Président et cher frère **João Manuel Gonçalves Lourenço** ; et ils sont pour rendre hommage au peuple et aux dirigeants angolais pour avoir su reprendre langue avec l'Histoire.
3. Je veux saluer l'Angola qui s'est engagé à transformer en un pays prospère les débris pathétiques de territoires démembrés et à surmonter les handicaps nés des traites négrières d'abord, de la colonisation ensuite, et d'une longue guerre civile.
4. Je veux, à la face du monde, exprimer mon admiration pour vous, ses dirigeants, qui avez su vous unir autour de l'essentiel et construire un pays que je considère comme un bel exemple de résilience.
5. Je voudrais ensuite saluer Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO qui se distingue par le rôle éminent qu'elle joue dans le combat contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'exclusion.
6. A cette l'UNESCO qui a, depuis plusieurs décennies, érigé en credo la tolérance, une tolérance comprise comme « *le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos formes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains* » je tiens à exprimer ma gratitude.
7. Je voudrais également saluer le Président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Moussa Faki Mahamat, pour n'avoir ménagé aucun effort en vue de donner suite à la résolution prise lors du 24^{ème} sommet tenu le 31 Janvier 2015 à Addis Abeba qui invitait la Commission de l'Union Africaine à prendre toutes les mesures appropriées,

en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola, pour l'organisation du Forum panafricain biennal pour une culture de la paix en Afrique.

8. Je voudrais enfin saluer chaleureusement Dr. Denis MUKWEGE dont le combat inlassable pour redonner aux femmes de la RDC leur dignité méritait d'être reconnu, et honore, comme l'ont fait les membres du jury qui lui a décerné le Prix Nobel de la Paix en 2018.

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

9. Pour en venir maintenant au vif du sujet, je commencerai par un **constat**. C'est que nous vivons dans un monde paradoxal. Les oxymores et les associations inattendus y sont légion, tout comme le sont les alliances contre-nature.
10. Pour preuve : alors que l'idée du « *village planétaire* » a pris forme et s'est matérialisée dans une large mesure grâce au développement prodigieux de systèmes de plus en plus performants de communication immédiate qui ont pour effet d'abolir les distances, l'on observe une inquiétante tendance au repli sur soi et au renfermement sur des « nous » ethniques, nationaux, religieux.
11. Liberté et Egalité, longtemps pensées comme indissociables, à tout le moins complémentaires, se montrent aujourd'hui difficiles à combiner, voire contradictoires, dans la mesure où le libéralisme économique provoque d'énormes inégalités.
12. Il en est de même de l'idée de progrès. Jadis si mobilisatrice, elle est aujourd'hui soumise à rude épreuve, lorsqu'elle n'est pas simplement rejetée. En réalité, s'il est un seul sentiment qui soit partagé dans le monde aujourd'hui, c'est bien le doute face au progrès, nombreux sont aujourd'hui celles et ceux pour qui il est synonyme de destruction des écosystèmes et des Eco-cultures.
13. L'idée d'un avenir radieux associée à cette notion de progrès est aussi aujourd'hui remise en cause. C'est qu'en effet si jamais autant qu'à notre époque, l'humanité n'aura produit autant de biens matériels ; si jamais autant qu'à notre époque, les systèmes de production n'auront été aussi performants grâce, en particulier, à la dématérialisation de l'économie et à la part de plus en plus grande jouée par les services et les technologies, il n'en demeure pas moins que les inquiétudes et les incertitudes face à l'avenir n'auront jamais été aussi importantes qu'à notre époque où nombre de groupes sociaux, fascines

par le progrès et victimes du consumérisme, semblent avoir choisi de sacrifier les raisons de vivre sur l'autel des moyens de vivre.

14. Cette époque, dominée par ce que d'aucuns appellent une crise du sens, est l'ère des vérités partielles, contre l'idée platonicienne qu'il existe bien une vérité ; c'est l'ère du relativisme qui fait que même l'innommable peut faire sens.
15. Et a cette crise du sens n'échappe ni le culturel, ni le religieux, dans un monde de plus en plus interconnecté où la conscience des cultures et des religiosités autres ne s'accompagne pas cependant d'une pratique universelle de la tolérance et du dialogue mais donne lieu, au contraire, à des attitudes de forclusion des sociétés et de repli sur soi qui peuvent faire obstacle à la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité à laquelle nous devrions tous, pourtant, œuvrer.
16. Mais si le monde va mal, la déshumanisation n'est pas pour autant une fatalité à laquelle il ne saurait échapper. En effet, si comme l'affirme avec force l'UNESCO, c'est dans les esprits que naissent les guerres, il devient symétriquement possible de faire de l'esprit une arme non plus de destruction mais de reconstruction massive. Et c'est bien l'enjeu de la thématique d'aujourd'hui : *la culture de la paix*

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

17. La culture de la paix triomphera à quelques trois conditions que je voudrais énumérer rapidement. Il nous faut d'abord, reconnaître qu'en cette ère du complexe, il est urgent de changer de logiciel, fut-ce au prix d'une dissidence intellectuelle, d'une insurrection de l'esprit contre les doxas dominantes. Nous devons imaginer de nouvelles formes du vivre-ensemble, réinventer une nouvelle humanité qui ne soit pas mue par une logique binaire, qui n'ait pas à choisir entre l'être et l'avoir, entre les honneurs et l'honneur, entre raisons de vivre et moyens de vivre, entre démocratie et développement.
18. Il nous faut avoir une vision plus holistique de la paix. L'UNESCO en indique la voie, elle qui traite les ressources naturelles, les ressources culturelles et les ressources humaines comme autant de versants d'une approche intégratrice de la culture de la paix.
19. Mais c'est également le cas pour l'Union Africaine pour qui la paix ne saurait signifier simplement l'absence de guerres, même si mettre un terme aux conflits violents, « *faire taire les armes en 2020* », comme elle le stipule dans l'*Agenda 2063*, est de la première urgence.

20. Il nous faut admettre que la culture de la paix est d'abord une culture de la relation entre paix, démocratie et développement. Nul ne conteste plus aujourd'hui que paix et développement sont les deux faces d'une même médaille, tant il est vrai qu'on ne peut imaginer un développement durable sans paix car guerre et développement sont antithétiques. Nul ne saurait non plus contester que paix et développement ont plus de chances d'éclorre dans un espace de démocratie qu'ailleurs car, même si l'on sait que la relation n'est pas toujours simple ou univoque, l'on convient aujourd'hui que la démocratie contribue au développement et à la paix.
21. Il nous faut admettre également que, par-delà ses fondements économiques et politiques, la paix a une dimension culturelle en ce que, pour être durable, elle doit procéder de la claire conscience que la diversité est enrichissante, que l'autre doit être traité non pas comme un *alius* mais comme un autre soi-même, un *alter ego*.
22. Le message qu'il faut faire entendre est celui qu'exprime le concept bantou de *Ubuntu*, qui a des équivalences dans toutes les aires linguistiques et culturelles africaines, et que l'on peut traduire par la formule « **Je suis parce que nous sommes** ». Une telle philosophie contribue à édifier des sociétés qui savent intégrer la différence, tisser des liens sociaux et humains fondés sur la reconnaissance de la dignité et de l'humanité de tous ses membres et qui œuvrent inlassablement à renforcer la vie.

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

23. Il nous faut, en second lieu, oser affirmer avec force que nous avons, aujourd'hui plus que jamais, un besoin de fraternité humaine. L'Afrique a payé un si lourd tribut aux conflits violents qui ont émaillé son histoire qu'elle ne peut pas rester insensible à la nécessité du développement d'une culture de la paix dans ses frontières et hors de ses frontières.
24. Pour avoir été lacérée, déchirée, démembrée, dépouillée, et vidée de ses forces vives pendant plusieurs siècles, l'Afrique ne peut qu'être ouverte à la culture de la paix, tout comme à la notion de sécurité humaine dont la culture de la paix est une partie intégrante. Encore faut-il que soient prises, à tous les niveaux, des mesures qui mettent fin à la répression, à l'injustice et à l'exploitation car la paix ne saurait prospérer sur des sols marqués par de tels fléaux, tout comme elle ne saurait fleurir là où règnent l'ignorance et le manque d'informations

25. Il nous faut affirmer qu'au banquet de la culture de la paix, nous ne venons pas les mains vides car, outre ses ressources naturelles qui lui valent le douteux honneur d'être courtisée par nombre de puissances, l'Afrique est riche de son capital immatériel : en l'occurrence une histoire millénaire, une culture d'ouverture et une matrice de diversité.
26. Sans sombrer dans l'angélisme, n'oublions jamais que « *les fils aînés du monde* », ainsi que Césaire nomma les Africains, inventèrent dès le 13^{ème} siècle une constitution : le *Kurukan Fugan* inscrit depuis 2009 sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.
27. Une constitution qui reconnaissait des droits aux étrangers, aux femmes et aux enfants et érigeait la concorde en vertu cardinale. Malgré l'épreuve du temps, cette constitution imprègne encore nos esprits d'autant qu'elle a été consolidée par des formes de convivialité remarquables tels que le cousinage ethnique, et le cousinage onomastique, connus sous le nom de parent à plaisanterie, qui sont au cœur de nos identités.
28. Ce patrimoine immatériel a également donné lieu à une fraternité confessionnelle qu'il nous faut préserver à tout prix pour ne pas sombrer dans les ténèbres qui ont entaché l'histoire de nombreux peuples à travers le monde.

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs

29. Il nous faut, en troisième lieu, réinventer notre avenir. Il nous faut le faire avec la claire conscience que la culture de la paix n'a de sens que si elle est pratiquée, et pas simplement prêchée. « *La paix n'est pas un mot mais un comportement* », aimait à dire Houphouët Boigny, premier Président de la République de Côte d'Ivoire indépendante. Parce qu'elle n'est pas un comportement inné, la paix ne peut devenir culture que si les groupes humains renoncent à voir dans la violence un mode normal de résolution des conflits et adoptent des comportements et des attitudes portant à la tolérance, au respect de la diversité et à la pratique du dialogue.
30. En d'autres termes, un comportement dans lequel les pays, les communautés et les individus cherchent à résoudre leurs différences et leurs différends au moyen d'accords, de négociation et de compromis plutôt que de menaces et de violence.
31. Pour qu'il en soit ainsi, pour que la paix soit élevée au rang de pratiques quotidiennes, il faut qu'il existe un environnement législatif, politique mais également culturel et éducatif favorisant la résolution pacifique des tensions et conflits inévitables entre individus,

communautés, partis et pays. Je me réjouis donc de savoir que les questions éducatives recevront l'attention qu'elles méritent.

32. Cet avenir qu'il nous faut inventer, il nous faut l'articuler autour d'un grand dessein qu'il nous appartient de définir collectivement. Je me garderai de m'y essayer aujourd'hui mais il me semble qu'à tout le moins il devrait avoir à son cœur deux principes directeurs.
33. Le premier est que le projet panafricain, qui est la raison d'être de l'Union Africaine, ne peut se construire que dans le pluriel. Il nous faut clamer que « *le Bantou est un frère, et l'Arabe et le Blanc* » comme aimait à dire le chantre de la Négritude, Léopold Sedar Senghor, auteur de l'hymne sénégalais d'où est extraite cette citation.
34. Le panafricanisme ne saurait ignorer que l'Afrique est terre de vie pour les populations noires mais aussi pour les populations arabes du Nord et les populations blanches du Sud. L'Afrique ne devrait jamais perdre de vue que la paix est menacée lorsque la peur et le ressentiment opposent des communautés raciales. Elle ne devrait jamais oublier que l'intolérance, qu'elle touche à la race, la classe ou la religion, et le préjugé sont les ennemis mortels de la paix.
35. Plus que jamais nous avons besoin de nous rouvrir à nous-mêmes pour la renaissance de notre continent. Et comme l'écrit Achille Mbembe, « *tout faire et tout donner afin qu'aucun.e Africain.e ne soit traité comme un.e étranger.e en Afrique* ».
36. Le second principe, c'est que notre jeunesse reste notre capital le plus précieux. C'est fort de cette conviction que je suis de ceux qui affirment que la meilleure façon de servir l'Afrique c'est de préparer sa jeunesse, de l'armer politiquement, intellectuellement et moralement pour aller à la conquête de l'avenir.
37. L'art et les diverses expressions culturelles peuvent y contribuer grandement à ce que se forge au sein de cette catégorie le sentiment d'une fraternité agissante. Une fraternité qui doit sans cesse être régénérée.

**Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs**

38. Je voudrais terminer mon allocution en exprimant le vœu que la Biennale de Luanda soit le lieu de l'affirmation que le destin de l'Afrique est entre nos mains et qu'à cette occasion nous réaffirmons notre détermination à faire de nos ressources naturelles, culturelles et humaines les piliers de notre édification de l'Afrique que nous voulons, telle que nous l'avons écrite dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Je vous remercie



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Discours de la Directrice générale de l'UNESCO

Audrey Azoulay,

à l'occasion de la 1^{ère} édition de la Biennale de Luanda –

Forum panafricain pour la culture de la paix

Luanda, 18 septembre 2019

Votre Excellence, Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola,

Votre Excellence, Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo,

Votre Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, et champion de l'Union Africaine pour la culture et la nature,

Votre Excellence, Monsieur Hage Gottfried GEINGOB, Président de la République de Namibie

Votre Excellence, Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine,

Docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix,

Mesdames et Messieurs les Membres du gouvernement, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants et participantes,

C'est un grand plaisir que d'ouvrir ici, en terre africaine, la Biennale de Luanda, pour poursuivre ensemble cette idéal que nous partageons, vers une culture de la paix, qui requiert engagement, lucidité et volonté politique. Je voudrais tout particulièrement saluer celle de l'Union Africaine et de l'Angola, et exprimer la reconnaissance de l'UNESCO à Son Excellence M. Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, ainsi qu'au Président de la République de l'Angola, Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço, pour avoir fait de Luanda davantage que la capitale de l'Angola : la capitale de la paix. Nous nous retrouvons dans un pays qui a connu, dans son histoire moderne, les déchirements de la guerre, qui en connaît intimement le prix et qui a choisi la paix.

Capitale de la paix, Luanda l'était en réalité déjà le 21 août dernier, lors de la signature d'un accord d'entente entre le Rwanda et l'Ouganda. Et votre engagement personnel, Monsieur le Président, pour que cette Biennale advienne doit être salué.

Ce même esprit de paix avait prévalu le 9 juillet 2018, à Asmara, lors de la signature d'un accord entre l'Érythrée et l'Éthiopie – et c'est l'une des raisons pour lesquelles le *Prix UNESCO Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix* a été décerné, cette année, au Premier Ministre éthiopien Abiy Ahmed Ali.

Vous le savez, cette culture de la paix est au cœur même de ce qui a réuni la communauté des Nations lors de la création de l'UNESCO, après que la Seconde Guerre mondiale ait montré ce que les pays parmi les plus développés sont capables de produire comme crimes de masse et négation de la dignité humaine en l'absence, justement, de cette culture de paix.

Cette culture de la paix que nous devons construire pour remplacer le fracas des armes par les dialogues sereins de la paix.

Et c'est sur le sol africain, à Yamoussoukro que le concept de « Culture de la paix » fut défini, lors du Congrès sur « *La paix dans l'esprit des hommes* » organisé par l'UNESCO en 1989. Les pères fondateurs de l'Union Africaine ont été les devanciers,

chantres de ce chemin pour une culture de la paix. Trente ans après, nous sommes appelés à nos responsabilités.

Pourquoi parlons-nous de « culture de la paix » plutôt que de « paix » ? Parce que la culture de la paix est davantage qu'un armistice ou un cessez-le-feu. Elle se construit et doit être nourrie dans le temps.

Selon la Déclaration de Yamoussoukro, c'est en effet « *un comportement [...], une adhésion profonde de l'être humain aux principes de liberté, de justice, d'égalité et de solidarité entre tous les êtres humains* ».

Nous sommes appelés à nos responsabilités dans un contexte qui n'est plus celui d'il y a 30 ans, et devons agir sous la pression des défis de notre siècle que sont les déplacements de population, la compétition accrue pour les ressources naturelles, le réchauffement climatique, l'urbanisation exponentielle, les vagues destructrices des clans terroristes et du fondamentalisme religieux, si éloigné pourtant des traditions africaines, la disruption technologique qui appelle à remodeler les systèmes éducatifs, mais aussi à penser les valeurs que nous voulons préserver dans ce monde du numérique et des algorithmes – c'est le débat sur l'éthique de l'IA que nous venons de lancer et pour lequel le premier dialogue a eu lieu en Afrique.

Et si nous avons appris quelque chose au cours de ces trente dernières années, c'est qu'il n'est de résilience et de protection durable de la paix que par les sociétés elles-mêmes. Les mécanismes visant à protéger la paix par le sécuritaire seulement ont montré leurs limites. Ces mécanismes sécuritaires sont nécessaires mais jamais suffisants. C'est pourquoi cette Biennale, nous l'avons construite autour et pour la société civile, dans un esprit d'alliance.

A travers d'abord l'éducation et la culture, qui ne doivent jamais être pensées sans le respect de la dignité humaine partagée et d'une humanité commune, l'éducation et la culture qui permettent d'être acteurs de son propre destin, de savoir d'où l'on vient pour pouvoir regarder l'Autre. D'être porteurs de son histoire pour se projeter dans la modernité.

Car comme le dit un proverbe sénégalais, « *il ne peut pas y avoir de paix sans compréhension* ». Cette compréhension, c'est la conscience du patrimoine de chacun et du patrimoine commun – une histoire en partage qu'illustre le site angolais

de *Mbanza Kongo*, ancienne capitale politique et culturelle du Royaume du Kongo, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2017.

Cette compréhension, c'est encore celle qui doit s'adresser tout particulièrement aux plus vulnérables, les plus pauvres qui sont souvent les premières victimes de la violence, et je pense notamment aux réfugiés. C'est dans cet esprit que l'UNESCO mobilise la vitalité d'expression de la danse, des arts visuels pour promouvoir la culture de la paix aux services des droits de l'Homme.

C'est dans ce même objectif que nous nous sommes particulièrement investis au Mali, ces dernières années et encore tout récemment, parce que les traditions, le patrimoine matériel et immatériel sont des soutiens pour résister aux idéologies mortifères que certains cherchent à importer, et au délitement social qu'ils cherchent à provoquer.

La question des imaginaires, de leur puissance et de leur souveraineté a trop souvent été négligée. C'est le sens aussi de la présence dans cette Biennale de grands festivals africains.

L'UNESCO vous accompagne, et c'est sa priorité, pour consolider les systèmes éducatifs africains. Depuis 2012, plus de 10 000 formateurs d'enseignants ont bénéficié de modules et d'ateliers de formation sur le continent.

Dans le même objectif, dans les écoles, nous travaillons à renforcer les séances dédiées au renforcement des compétences interculturelles. Et surtout nous faisons de l'éducation des filles et des femmes notre axe prioritaire, car c'est en soutenant la durée d'éducation des filles que nous ferons véritablement avancer cette culture de paix.

Nous avons voulu également consacrer une session de cette Biennale aux ressources naturelles alors que les crises de l'eau, de l'utilisation des terres, du climat, nous imposent de repenser leur gestion de façon plus coopérative.

C'est le sens du programme de l'UNESCO pour les biosphères sur le continent, qui vise à concilier préservation de la biodiversité et activité durable, c'est le sens de notre programme sur la coopération hydrologique, c'est l'ambition de notre projet *au Lac Tchad*, qui inclut patrimoine, emploi et biosphère. Nous sommes aussi engagés

pour défendre la liberté de la presse et le pluralisme. Et je me réjouis de l'accompagnement que l'UNESCO va affectuer pour reconstruire aussi les capacités scientifiques de l'Angola, pour former des chercheurs et chercheuses et mettre en place des filières doctorales dans tout le pays. Je veux ici saluer l'ambition de l'Angola pour la recherche scientifique.

Rien de cela ne pourra être fait sans l'implication de la jeunesse, ou sans progrès pour la place et la situation des femmes, elles qui sont à la fois les premières victimes des conflits et les meilleures défenses de la paix, mais qui restent trop souvent marginalisées dans l'éducation, comme dans les lieux de décision de la vie politique et économique. Et je voudrais remercier le Dr Mukwege, qui porte dans le monde son action et sa parole pour non seulement que soient protégés les femmes et enfants dont le corps est dévasté par les violences de guerre, mais aussi pour que justice leur soit rendue.

C'est bien l'ambition de cette Biennale d'être le carrefour de la culture de la paix. En servant d'espace de réflexion sur l'avenir de la paix en Afrique, en valorisant la richesse culturelle des pays africains et leur résilience face à la violence, en encourageant la mobilisation du plus grand nombre de partenaires publics et privés, chercheurs, scientifiques, acteurs culturels, ONG, médias, entreprises, fondations, banques de développement, institutions du système des Nations Unies – car c'est la responsabilité de tous. Je salue aussi parmi vous de grands sportifs, artistes, dont l'engagement remarquable est si important, cher Didier Drogba, cher A'Salfo.

C'est pour cela que nous tenons à présenter, pendant la Biennale, des exemples de réussite et bonnes pratiques dans le cadre du Forum des partenaires : une Alliance pour l'Afrique.

Cette dynamique doit être impulsée et encouragée par des politiques publiques qui investissent dans l'éducation, la culture, les sciences dans la durée et à hauteur de ces ambitions, et pourquoi pas en s'engageant aussi dans les ressources du budget public consacré à la culture, à l'éducation et aux sciences.

Je vous remercie et vous souhaite une excellente Biennale. *Muito Obrigada.*

**DISCOURS DE S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT, PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
1^{ÈRE} ÉDITION DE LA BIENNALE DE LUANDA :
FORUM PANAFRICAIN POUR UNE CULTURE DE PAIX EN AFRIQUE
LUANDA, ANGOLA 18 SEPTEMBRE 2019**

Excellence Monsieur João Lourenço, Président de la République d'Angola,

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Madame Audrey AZOULAY, Directrice générale de l'UNESCO,

Monsieur Denis MUKWEGE, Lauréat du Prix Nobel de la paix 2018,

Mesdames Messieurs les Ministres,

Mesdames les Commissaires aux affaires sociales et Economies rurales,

Chers participants,

Mesdames Messieurs,

L'Afrique qui a été victime de la rigueur coloniale et des crises politiques des lendemains des indépendances, cette Afrique est toujours en proie à trop de violences. C'est pour cette raison que l'aspiration à la paix est plus grande que partout ailleurs.

Mais la paix est un processus de sédimentation par pallier. Elle se construit progressivement, façonne le comportement et la mentalité. Elle ne devient une essence que lorsqu'elle s'enracine dans le cœur. Il faut donc lui donner le temps de se forger dans les consciences, les esprits et la raison.

Nous avons tous cru après les affres de la Seconde Guerre mondiale que les valeurs de liberté, et d'égalité étaient ancrées, que la culture de la paix était définitivement acquise mais hélas, notre histoire le démontre, les peuples africains ont dû payer un prix lourd pour acquérir la liberté, l'indépendance.

C'est cette paix que l'Union Africaine s'attelle à consolider là où elle existe et à la construire là où elle a été détruite. L'Afrique que nous voulons, une Afrique intégrée, prospère et en paix stipule l'Agenda 2063. C'est pour cette raison que nous relevons, avec beaucoup d'amertume, le regain d'un extrémisme violent et d'une intolérance religieuse dans certaines régions du Continent.

La tragédie que vit le Mali et le Sahel ces dernières années, aggravée par le viol de la mémoire historique et culturelle de l'Afrique qu'est la ville Tombouctou commis par des narcoterroristes, sont une insulte pour ce grand pays et son vaillant peuple, qui ont contribué au rayonnement de l'Afrique à travers une richesse culturelle et intellectuelle inestimable.

C'est d'ailleurs en reconnaissance de ce passé glorieux et son engagement personnel que l'Union Africaine a fait de Son Excellence Ibrahim Boubakar Keita le champion de l'Afrique sur les questions culturelles, dont je salue la présence à ce jour parmi nous.

Ce qui se passe actuellement dans la région du Lac Tchad et dans la Corne de l'Afrique où la secte Boko Haram et les Shébab prônent un obscurantisme moyenâgeux tout en répandant le sang, est tout aussi scandaleux. Il faut ajouter à cette liste, la montée et la récurrence des conflits intercommunautaires, instrumentalisée par les extrémistes djihadistes exacerbée par une xénophobie mortifère dont l'Afrique n'a nullement besoin.

Tout cela est une négation grave de la culture de la paix telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063 et la Charte de la Renaissance culturelle Africaine. Ces remises en cause de la paix et toutes ces menaces à la coexistence pacifique entre les peuples du Continent ont des effets ravageurs dans nos sociétés.

Excellences, Mesdames et Messieurs

La première édition de la biennale de Luanda qui se tient ce jour, et qui, je le rappelle, a été entérinée par la 24^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine de janvier 2015, doit être l'occasion pour nous d'évaluer l'état de la paix en Afrique, et d'indiquer les moyens de la cultiver et de la pérenniser.

Mon souhait est que ce Forum, qui rassemble des intelligences venues d'horizons divers, fasse une analyse sans complaisance des préoccupations africaines dans l'appropriation de la promotion de la culture de paix dans le Continent. Je saisis ici cette opportunité pour saluer notre frère Denis Mukwege dont l'engagement en faveur de la Paix a été couronné par le Prix Nobel en 2018. Son expertise nous sera d'une grande utilité.

Je voudrais rappeler qu'en Afrique, la culture de la paix s'abreuve de l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, d'expressions culturelles et artistiques, de transmission de savoirs, lesquels participent du respect des droits de l'homme, de la diversité culturelle, de la solidarité et du refus de la violence.

Pour nourrir ces échanges, le thème principal « **construire et pérenniser la paix : un mouvement multi-acteurs** », verra se greffer d'autres thématiques tels que les réfugiés, rapatriés et déplacés internes, la prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation, la prévention des conflits autour des ressources naturelles transfrontalières et la promotion d'une culture de la paix : le rôle des médias traditionnels et numérique.

Toutes ces thématiques sont au centre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Je voudrais noter la part importante jouée par les femmes dans le règlement des conflits et la promotion de la culture de la paix en Afrique. Je salue le travail de Madame Ellen Johnson Sirleaf et de mon Envoyée Spécial Madame Bineta Diop.

Il me paraît dès lors important de souligner que le renforcement de la gouvernance, dans toutes ses dimensions, s'avère être un prérequis pour contrer les nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité sur le continent.

Oui gouvernance en Afrique mais également se pose la question de la gouvernance mondiale, du lien entre paix, sécurité et développement et le rôle des Nations unies en la matière.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique à laquelle des siècles d'une histoire ingrate ont infligé tant de méfaits peut et doit poursuivre sa quête de paix. Lorsque, comme c'est le cas ici en Angola, l'Histoire contemporaine est riche d'enseignements sur les bienfaits de la paix après les meurtrissures des confrontations, le peuple devient naturellement l'artisan et le bénéficiaire de cette paix chèrement conquise.

En nourrissant les générations présentes et futures dans la culture de la paix, l'Afrique apporte une précieuse contribution aux valeurs d'humanisme, les plus exigeantes et les plus dignes, de son patrimoine de berceau de l'humanité. Je voudrais appeler à cet égard notre jeunesse au devoir de mémoire et de ne pas céder à la sirène du radicalisme destructeur. Aussi- nous faudra-t-il nous mettre l'accent sur l'éducation, véritable rempart contre tous les extrémismes.

Avant de terminer, je voudrais remercier et rendre hommage à Son Excellence Monsieur João Lourenço, pour l'invitation qui nous est adressée et toutes les dispositions prises pour la réussite de cette première édition de la biennale de Luanda.

Mes remerciements vont aussi à Madame Audrey AZOULAY, Directrice générale de l'UNESCO et à son équipe pour le travail d'accompagnement dans la réalisation de cette belle initiative ainsi qu'à Madame Amira Al Fadil, Commissaire aux affaires Sociales de l'Union africaine et ses équipes. Je souhaite plein succès à cette Biennale et forme le vœu que Luanda s'installe durablement comme centre d'impulsion d'une culture de paix qui s'étende à tout le genre humain.

Je vous remercie.

Discours inaugural du Dr Mukwege à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix – Luanda – 18.09

Excellence Monsieur le Président de la République d'Angola,

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

Excellence Monsieur le Président de l'Union Africaine,

Excellences Messieurs les Ministres,

Madame la Directrice générale de l'UNESCO,

Distingués invités en vos titres et qualités,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'inviter à prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Biennale de Luanda sur un thème qui me tient à cœur : la culture de la paix.

Face aux nombreux défis auxquels l'Afrique doit faire face, notamment la sécurité, le développement et le respect des droits humains, la culture de la paix doit être au centre de notre attention, et ce tant à l'échelle individuelle que collective.

Notre culture et notre patrimoine matériel et immatériel africain sont d'une grande richesse, mais trop souvent méconnus ou oubliés, et donc ne sont pas suffisamment exploités pour répondre aux enjeux actuels et futurs de notre continent. Pourtant les solutions sont en nous, elles sont dans nos racines, dans notre ADN panafricain.

Puison ensemble dans nos valeurs, nos traditions, notre culture pour retrouver le chemin de la prospérité et de la paix.

Jadis, en terme politique et organisationnel, nos Rois, nos chefs coutumiers – les Mwami, assuraient la perception des taxes et redistribuaient les biens à la communauté, selon des principes de nécessité et d'équité.

Au niveau communautaire, dans nos sociétés bien souvent matriarcales, les hommes cultivaient mais une fois les récoltes entrées dans les greniers, ces lieux devenaient le domaine réservé des femmes qui décidaient de l'économie domestique et de la gestion des approvisionnements dans l'intérêt collectif.

Sur le plan de la gouvernance politique, les palabres se déroulaient sur la place publique, sous le manguier ou le baobab, où tout le monde pouvait s'informer, s'exprimer, apporter ses idées et même manger. Quelle formidable base démocratique et solidaire forgeait nos sociétés ancestrales ! En matière de droits et de libertés, la société malienne, mosaïque de peuples empreint de tolérance et d'ouverture, a apporté à l'humanité dès le XIIIe siècle l'une des sources historiques des droits de l'Homme : la Charte de Kurukan Fuga ou du Mandé de 1236, dont les valeurs de dignité et de liberté ont largement contribué à la coexistence pacifique entre les peuples de la région du Sahel. Sur le plan artistique et culturel, notre richesse énorme est aujourd'hui appréciée et convoitée dans le monde entier. Nos costumes tissés avec un raffinement extrême au 12e siècle dans le Royaume de Kongo se retrouvent dans les plus grands musées du monde ; notre musique à 8 ou 12 temps a souvent servi d'inspiration aux artistes de tous les continents. Mais où se trouve la transmission de nos connaissances ? Qui exploite encore notre savoir-faire ancestral ? Qui forge notre identité ?

Mesdames, Messieurs,

Le grand problème de l'Afrique est de ne pas avoir su capitaliser sa culture pour développer son identité. L'adoption de la culture importée a abouti à l'incapacité de maîtriser sa propre tradition et la tradition importée. Nous sommes donc assis entre deux chaises, ce qui nous maintient dans une instabilité permanente qui nous empêche de construire une paix durable.

Depuis l'arrivée de la monétarisation, les enfants sont dans la malnutrition car la femme ne gère plus notre grenier et nos biens communs comme autrefois. Avec la même terre et les mêmes capacités, la grande majorité des Africains est aujourd'hui plongée dans la pauvreté.

Nous l'avons vu, tant sur le plan politique qu'économique, social ou culturel, mais aussi dans le domaine des droits humains, l'Afrique ne vient pas de nulle part et n'a pas attendu le 21e siècle pour entrer dans l'Histoire : des structures et des normes, reflet de valeurs et de traditions, ont bel et bien existé mais ont été délaissées.

Aujourd'hui, les autorités récoltent les taxes mais la redistribution des biens et des services ne se fait plus de manière équitable. Bien que les femmes soient la

colonne vertébrale de l'économie africaine, elles sont reléguées à des êtres de second rang. Le débat public où les citoyens prenaient leurs informations et exprimaient leurs doléances a laissé la place à l'ère de la manipulation des masses et de l'oppression de la pensée libre.

Et nous sommes amenés à faire le constat que les nouvelles formes d'organisation et de gestion pataugent, voire même régressent : l'Afrique est en voie de subir une troisième colonisation, après le temps de l'esclavage, puis celui de la colonisation des Occidentaux, la Chine est en passe de tout s'accaparer dans le cadre d'une globalisation non inclusive, bien souvent en collusion avec nos autorités qui bradent nos ressources naturelles et vivrières, en veillant plus à leurs intérêts personnels qu'au bien-être de leurs peuples.

Quel traumatisme pour nos peuples ! Quelle dissociation par rapport à nos valeurs et notre identité ! Où est notre solidarité ? Où est notre fraternité ? Où est notre dignité ?

Nous profitons de cette tribune pour réaffirmer que pour construire la paix, l'Afrique a avant tout besoin de puiser dans ses ressources culturelles et humaines et d'adapter ses valeurs à ses origines pour se réapproprier une véritable identité, et enfin permettre le développement humain, social et économique de notre continent et de ses peuples.

Mesdames, Messieurs,

Les Nations Unies et l'Union Africaine ont adopté diverses résolutions sur la culture de la paix. Des plans d'action, des projets et des initiatives pour « faire taire les armes » et « agir pour la paix » sont mises en œuvre.

Ces stratégies sont englobées et renforcées par l'Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique, signé en 2013, dont le but est de transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir endéans les 50 ans.

Cette transformation tant attendue ne pourra se réaliser qu'en passant par le développement d'une identité africaine authentique, le respect des droits humains et de la diversité culturelle, dans un esprit de solidarité et de non violence, en vue de la construction de sociétés démocratiques.

A l'heure actuelle, les services de base comme l'éducation et la santé, considérés universellement comme des droits fondamentaux et inscrits dans la Charte

Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et dans nos Constitutions nationales, ne sont pas ou peu accessibles pour une large partie de la population.

Les jeunes filles sont encore largement exclues de nos systèmes éducatifs, les privant ainsi non seulement de l'exercice de leurs droits – situation déplorable qui place plus de la moitié des ressources humaines de notre continent dans l'ignorance, mais les empêche aussi de contribuer pleinement au développement économique et social de nos sociétés, qui restent pour la majorité d'entre elles parmi les plus pauvres de la planète.

Nous sommes donc loin de satisfaire les besoins de base de nos populations et de réaliser leur aspiration légitime à vivre à l'abri du besoin et de la peur, ce qui explique que de nombreux jeunes ne trouvent d'autres alternatives à leur survie que de s'enrôler dans des milices ou encore vers le jihad, comme au Sahel. D'autres enfin cherchent l'exil vers la Méditerranée, bien souvent au péril de leur vie et font la honte de tout un continent qui n'a pas su prendre soin de sa jeunesse. Ce tableau préoccupant tant à court qu'à moyen et long terme, doit interpeller la société dans son ensemble et les dirigeants en particulier pour trouver des solutions pérennes et jeter les bases d'une société inclusive où l'accès à l'éducation et à la santé pour tous ne représenteront plus des droits abstraits ou le privilège d'une minorité aisée mais une réalité concrète pour chaque enfant du continent – filles et garçons.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes convaincus que pour « apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent leurs économies et leurs sociétés », selon la formule reprise de la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021), l'espoir deviendra une réalité tangible lorsque les dirigeants africains et les élites du continent se feront soigner et mourront sur la terre de leurs ancêtres plutôt que dans des hôpitaux occidentaux, et enverront leurs enfants dans des écoles et des universités du continent plutôt qu'à Paris ou à Lisbonne.

Nous en avons les moyens humains et matériels. Tout est question de volonté politique. Ne cédon pas à l'afro-pessimisme ! Une bonne gouvernance démocratique et économique de nos ressources tant naturelles qu'intellectuelles nous permettrait aisément d'offrir à nos sociétés et à nos enfants un développement endogène permettant la satisfaction des besoins pour tous.

Selon ce schéma que nous appelons de nos vœux, les migrations passeront alors d'une dynamique centrifuge vers l'Europe qui s'accompagne du drame de l'exil de nos cerveaux et des nos forces vives à une force centripète qui soutiendra le développement de notre continent.

Pour ce faire, il est temps de passer d'une culture de corruption et d'impunité – les deux cancers de l'Afrique, vers une culture de transparence et de redevabilité.

Il est temps aussi de réaffirmer nos valeurs de solidarité et de fraternité africaine. Si la géopolitique globale a souvent contribué à l'instabilité de notre continent à l'instar de la situation au Sahel et au Sud Soudan, d'autres foyers de violences et de pillages sont transfrontaliers et ont une dimension régionale, comme à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC).

Mesdames, Messieurs,

Depuis les années 90, les cycles de violence en RDC ont entraîné plus 6 millions de morts, provoqué le déplacement de 4 millions de personnes et occasionné le viol de centaines de milliers de femmes et de jeunes filles, parfois même des bébés.

La paix ne se construit pas sur des fosses communes. Nous sommes convaincus qu'il n'y aura pas de paix durable sans justice, et nous appelons les chefs d'Etats ici présents, l'Union Africaine, les Nations Unies et la société civile à soutenir la mise en œuvre des recommandations du Rapport Mapping du Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme sur les graves violations des droits humains et du droit international humanitaire commises entre 1993 et 2003 en RDC, publié il y a presque 10 ans.

Ce rapport est une cartographie de 617 crimes internationaux et appelle au recours à des mécanismes de la justice transitionnelle, tels que l'établissement d'un tribunal pénal international ou de chambres spécialisées mixtes, une commission de la vérité, des programmes de réparation et des garanties de non-répétition.

En nous soutenant sur ce chemin, vous répondrez non seulement à la soif de vérité et de justice des Congolais, mais vous contribuerez aussi à réaffirmer les valeurs africaines de solidarité et de fraternité et à consolider la paix et la stabilité au cœur de notre grand continent, qui continue de saigner tous les jours.

Je vous remercie



COMMUNIQUE
Du Forum panafricain pour la culture de la paix - Biennale de Luanda
18-22 Septembre 2019

Luanda, République d'Angola, 22 septembre 2019

Le Gouvernement angolais, l'Union africaine et l'UNESCO ont organisé, du 18 au 22 septembre 2019, la première Biennale panafricaine de Luanda pour la culture de la paix. Plus de 800 participants, représentant 17 délégations officielles de pays, des gouvernements, la société civile, le secteur privé, les arts, les sciences, les institutions universitaires et internationales en Afrique et dans sa diaspora, et dans d'autres régions du monde, se sont rassemblés dans la capitale angolaise durant cinq jours.

Reconnaissant les efforts fournis pour l'organisation de cet événement, les participants de la Biennale de Luanda tiennent à remercier les organisateurs et leurs partenaires et à les féliciter pour le succès de ce Forum.

Prenant note des éléments susmentionnés, les participants à la Biennale :

1. Conviennent que le Forum pour la promotion de la culture de la paix en Afrique, qui constitue un levier pour la paix et le développement centré sur la dimension humaine et qui est ancré dans les aspirations et normes universelles en faveur des droits humains, devrait se tenir tous les deux ans ;
2. Appellent l'Union africaine et l'UNESCO à poursuivre les actions visant à concrétiser les recommandations issues de ce Forum ;
3. Sollicitent le soutien des gouvernements des Etats membres africains et des pays de la diaspora africaine pour qu'ils prennent des mesures en faveur de la culture de la paix aux niveaux national et décentralisé ;
4. Encouragent les Communautés Economiques Régionales, les Institutions académiques et les associations professionnelles, les Organisations internationales, le secteur privé, la société civile, les philanthropes et les personnalités influentes sur le continent et à l'extérieur, à se joindre à ce mouvement, afin de mobiliser les forces et les ressources et de former une

coalition multipartite pour la responsabilisation des populations africaines dans la transformation positive des sociétés africaines ;

5. Saluent le rôle majeur joué par Son Excellence, M. João Manuel Gonçalves Lourenço, le Président de l'Angola, qui a accueilli l'événement et mobilisé les chefs d'État en faveur de ce mouvement, et demandons son soutien pour s'assurer de la continuité du processus.

La Biennale s'articule autour de cinq axes principaux : le Forum des partenaires - Alliance pour l'Afrique, le Forum des Idées, le Forum des Jeunes, le Forum des Femmes et le Festival des Cultures. Ces axes ont permis de créer une plateforme pour la diversité culturelle et l'unité africaine, un espace pour la création de partenariats intelligents, durables et innovants, des échanges internationaux et entre africains, pour la réflexion sur l'avenir de l'Afrique, visant à diffuser les bonnes pratiques et les solutions pour la prévention des crises et la résolution et la réduction des conflits.

FORUM DES PARTENAIRES

Dans l'objectif de mobiliser des partenariats, ce forum constitue l'Alliance des partenaires, qui est essentielle pour la mobilisation de ressources dans le cadre de la mise en œuvre d'interventions à travers le continent et sa diaspora pour la paix.

Reconnaissant ce mécanisme, les participants remercient les partenaires pour leur engagement et les exhortent à s'engager davantage en faveur des différentes initiatives. A cet égard, compte tenu de l'importance de l'innovation pour le développement durable, nous appelons de nos vœux :

1. **Les organismes des Nations Unies, les banques de développement et les autres organisations multilatérales** à continuer de promouvoir des initiatives visant à promouvoir la culture de la paix en tant qu'élément indispensable à l'appui des efforts déployés par les gouvernements en faveur d'un développement socio-économique inclusif et durable ;
2. **Le secteur privé**, à élargir sa collaboration avec le secteur public, renforçant ainsi les partenariats public-privé et renforçant en particulier la collaboration avec l'UNESCO, afin de faciliter la mise en œuvre de programmes novateurs et complets pour la promotion de la culture de la paix ;
3. **Les gouvernements africains** à mettre en place des écosystèmes politiques et juridiques favorables à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat culturel et social des jeunes femmes, des jeunes et des peuples autochtones, et à la contribution des artistes à la construction de la paix en vue de l'opportunité offerte par les arts pour soutenir la réconciliation africaine et l'unité.

FORUM DES IDEES

Conscients que le Forum constitue une plate-forme de dialogue sur les bonnes pratiques et les solutions éprouvées dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information et sur le thème de l'année de l'Union africaine en matière de solutions durables en faveur des personnes déplacées, des migrants et des réfugiés.

Les participants remercient les intervenants qui ont partagé leurs expériences et appellent les différentes parties impliquées à soutenir la réalisation des actions suivantes :

Prévention de la violence et résolution des conflits par la culture et l'éducation

Reconnaissant le lien indéniable entre l'éducation et la paix et la culture et la paix, nous, les participants, appelons les **Etats africains, les Nations Unies et en particulier l'UNESCO et l'Union africaine** à:

1. Encourager la promotion des contenus et des approches intersectorielles informels, formels et non formels qui respectent la diversité culturelle, les valeurs de paix et de tolérance et offrent des espaces de dialogue et de " vivre ensemble ", y compris les besoins spécifiques des personnes vulnérables et des minorités, avec une attention particulière pour les personnes vivant avec un handicap ou avec albinisme ;
2. Considérant que des millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés ; que 9 enfants sur 10 n'ont pas accès aux niveaux minimums d'alphabétisation; et que de nombreuses filles continuent à abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les gouvernements et les organisations internationales à fournir et soutenir un accès aux technologies du XXIe siècle afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage ainsi que les besoins des populations qui ont été délaissées par les programmes éducatifs classiques ;
3. Considérant que la diversité culturelle et la valorisation de la culture africaine sont essentielles pour promouvoir l'estime de soi et la notion de panafricanisme, nous exhortons les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques culturelles inclusives qui assurent la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel, à favoriser un éventail diversifié d'expressions culturelles et l'accès aux pratiques culturelles et artistiques ;
4. Continuer à soutenir et à promouvoir les artistes africains et les manifestations culturelles qui, dans le cadre de leur responsabilité sociale, favorisent le dialogue et une culture de la paix, en particulier chez les jeunes ;
5. Favoriser la promotion des connaissances culturelles endogènes, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique qui constituent les mécanismes existants de prévention et de gestion des conflits ;
6. Créer un environnement technologique et financier favorable à l'émergence d'industries créatives africaines et d'un entrepreneuriat numérique inclusif reflétant la diversité culturelle et linguistique du continent.

Prévention des conflits liés aux ressources naturelles

Considérant que les ressources naturelles sont souvent à l'origine de conflits, y compris de conflits violents, nous, les participants, recommandons à **l'UNESCO, à l'Union africaine et aux états** de :

1. Améliorer les connaissances sur l'utilisation et la préservation durables et compatibles des ressources naturelles partagées aux niveaux national et transfrontalier et en particulier des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, des réserves de biosphère et des géo-parcs, par la valorisation des connaissances traditionnelles et autochtones ;
2. Notent que plusieurs conflits majeurs sur le continent sont liés à l'utilisation abusive d'écosystèmes transfrontières, en particulier dans les régions du Sahel, des Grands Lacs, du lac Tchad et du bassin du Congo, nous encourageons les États à renforcer davantage leur collaboration pour assurer la gestion durable de ces ressources naturelles communes ;
3. Encouragent, a cet égard, les partenaires du secteur privé, de la coopération au développement et de la société civile à compléter les efforts déployés par les États pour mettre en place des mécanismes de financement endogènes novateurs et durables pour la gestion des ressources naturelles susmentionnées en Afrique ;
4. Notent que la richesse géologique et minérale de l'Afrique est l'un des atouts clés de l'Afrique, nous exhortons les pays, la CUA et l'ONU à élaborer des mécanismes nationaux et régionaux

pour la gestion transparente des industries extractives, y compris l'élaboration et l'application de cadres consultatifs réglementaires et opérationnels.

Gestion de l'eau et vulnérabilité côtière

Constatant que la santé des océans, des fleuves et des lacs est essentielle à la paix et à la prospérité de l'Afrique, nous recommandons le soutien de **l'UNESCO, de la Commission océanographique intergouvernementale et des états** pour :

1. La mise en place de mécanismes de coopération interétatiques pour accroître l'expertise technique et scientifique institutionnelle en matière de gestion de l'eau et d'assainissement ;
2. La promotion et l'adoption de politiques et d'interventions holistiques et fondées sur la science, encouragent la création de structures multisectorielles, l'amélioration de la recherche scientifique pour éclairer les connaissances et l'élaboration de politiques ;
3. L'élaboration des programmes visant à élargir les connaissances et à sensibiliser la population à la vulnérabilité côtière en tant que question de sécurité humaine, dans ses dimensions économiques, sociale et environnementale ;
4. L'élargissement des connaissances et la sensibilisation sur les changements climatiques en tant que question de sécurité humaine, dans ses différentes dimensions (économique, sociale et environnementale), en faisant appel à la participation des gouvernements, de la société civile, des universités, des enseignants et des étudiants.

Thème de l'année de l'Union africaine : réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique : vers des solutions durables aux déplacements forcés

Dans la perspective d'une mise en œuvre accrue d'Action 2063 et de la Stratégie de 2020 de l'Union africaine sur les mesures pratiques visant à réduire au silence les armes à feu en Afrique, en particulier pour les réfugiés, les rapatriés et les populations déplacées en Afrique, nous demandons aux **Gouvernements** de :

1. Adopter des politiques, des cadres et des mesures globales tenant compte des spécificités de chaque sexe dans la gestion des réfugiés aux niveaux local et national, en s'attaquant à la violence contre les femmes ainsi qu'à la traite des êtres humains en collaboration avec les pays d'origine, transit et destination ;
2. Accroître les investissements nationaux et publics dans la fourniture d'abris, d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement adéquates, de services de santé, d'une éducation de qualité (notamment grâce aux TIC) et de services de garde d'enfants et autres services attentifs aux questions de genre dans les régions urbaines et rurales de réinstallation des réfugiés et déplacés internes, en complément aux efforts à long terme pour assurer le droit au logement, au terrain et aux propriétés ;
3. Donner la priorité à la ratification, à l'adoption et à la mise en œuvre des principaux cadres juridiques et politiques, en particulier la Convention de Kampala et le Protocole de Maputo, et mettre en place un mécanisme d'examen annuel pour surveiller et contrôler le respect des dispositions afin d'améliorer la protection des femmes et des enfants et éliminer les pratiques néfastes qui aggravent leur vulnérabilité en cas de déplacement ;
4. Adopter des processus, des pratiques et des structures efficaces pour atténuer et gérer les effets des changements climatiques et réduire les dommages potentiels associés aux déplacements liés aux changements climatiques, y compris des systèmes de protection sociale qui améliorent la résilience des femmes et des enfants déplacés ;

Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

1. Considérant avec une profonde préoccupation que, selon l'UNESCO, plus de 86 % des affaires d'enquêtes sur les assassinats de journalistes en Afrique ne sont toujours pas résolues (2006-2018), nous appelons tous les **gouvernements et les organisations internationales** à soutenir les activités de renforcement des capacités des fonctionnaires judiciaires (juges, procureurs, avocats) en matière de liberté d'expression et de sécurité des journalistes afin de promouvoir la paix et l'état de droit ;
2. Reconnaisant la façon dont l'accès des citoyens aux données publiques peut réduire la corruption et accroître la responsabilité ; reconnaissant en outre que 20 pays d'Afrique, qui ont adopté une législation sur l'accès à l'information, nous appelons tous **les gouvernements africains** à adopter des lois sur l'accès à l'information afin de promouvoir la liberté d'expression et la paix en Afrique.
3. Compte tenu de la popularité croissante des médias sociaux et des dangers que la désinformation et la désinformation font peser sur le climat de paix en Afrique, nous recommandons aux **gouvernements, aux organisations internationales et à la société civile** d'investir dans l'autonomisation des populations afin qu'elles puissent réfléchir de manière critique aux informations qu'elles reçoivent grâce aux programmes de formation aux médias et à l'information (MIL).

La Procédure de Baku : promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable

1. Considérant que le Processus de Bakou, qui se déroule tous les deux ans en Azerbaïdjan, est une plate-forme mondiale pour la promotion du dialogue interculturel et que le nombre de pays africains participant au Forum a augmenté et reconnaissant que la mise en œuvre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) bénéficierait de synergies entre le Processus de Bakou et la Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la culture, les participants saluent l'invitation du **Gouvernement de l'Azerbaïdjan** à relier les deux initiatives concernant la promotion du dialogue interculturel et la culture de paix en Afrique.

FORUM DES FEMMES

1. Conscients de la nécessité d'édifier des sociétés pacifiques véritablement inclusives et du fait que la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles est systématiquement en retard ou violée, nous appelons tous les **États d'Afrique** à intensifier l'élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives et transformatrices qui tiennent compte de la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ainsi que d'interventions de plaidoyer et de formation contre les pratiques et normes culturelles, sociales et politiques qui perpétuent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ;
2. Reconnaisant que l'éducation est essentielle à l'inclusion et à l'équité, nous demandons tout particulièrement aux **Gouvernements** d'appuyer les programmes destinés aux femmes et aux filles afin de promouvoir leur accès à une éducation de qualité et inclusive, notamment en réduisant leur vulnérabilité à la violence fondée sur le sexe ;
3. Reconnaisent le rôle clé des Femmes africaines en tant qu'agentes et promotrices de la paix sur le continent, aggravé par la reconnaissance limitée de leur capacité à réduire la violence et à faire partie intégrante des processus de prise de décision en matière de paix ; nous, participants à la Biennale, encourageons une coordination accrue entre les agences des **Nations Unies** (en particulier entre l'UNESCO et ONU-Femmes), **l'Union africaine, les organisations régionales et nationales de femmes et les réseaux de la société civile.**

4. Nous proposons l'organisation d'une conférence de suivi pour partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de paix et de non-violence, ainsi que des recherches sur le leadership des femmes, les méthodes de prévention des conflits et le rôle des femmes, y compris les femmes dans les médias, dans la promotion et la construction d'une culture de paix.

L'Afrique dans le monde : Exploration de la présence africaine dans le monde

Les participants recommandent :

1. A l'**UNESCO**, dans l'exercice de son mandat, de poursuivre son action en faveur de la reconnaissance, de l'appréciation et de la promotion de la contribution, aux niveaux technique, scientifique, culturel et humain, des personnes d'ascendance africaine à la construction d'une nouvelle société mondiale, en développant son programme éducatif sur l'Histoire générale de l'Afrique, des manuels et autres matériels pédagogiques, notamment par l'enseignement non formel et informel, l'enseignement supérieur mais aussi l'information du public en général ;
2. **A tous les Etats africains** concernés, de promouvoir activement l'adoption et l'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans leurs programmes d'enseignement et leur système éducatif intersectoriel ;
3. **A L'Union africaine et à ses organisations sous-régionales**, d'adopter des résolutions pertinentes engageant les Etats membres à promouvoir les liens entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine dans le monde entier et à soutenir la collaboration intercontinentale pour la promotion des droits humains des personnes d'ascendance africaine ;
4. **A tous les Etats, organisations de la société civile, organisations intergouvernementales, organisations et réseaux oeuvrant en faveur des droits de l'homme**, d'encourager l'adoption de politiques et d'interventions visant à éliminer le racisme et la discrimination raciale, à protéger les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine et à mettre en place des mécanismes d'examen annuel pour contrôler l'application de ces politiques.

FORUM DES JEUNES

Organisés en deux sessions sur "Jeunesse, paix et sécurité" et "Créativité, esprit d'entreprise et innovation", les participants ont mis en lumière une série de recommandations figurant dans **l'Engagement de la jeunesse africaine en faveur de la culture de la paix (en annexe)**.

FESTIVAL DES CULTURES

En parallèle des forums intellectuels, la Luanda Biennale a offert une opportunité de montrer la diversité de manifestations et produits culturels de 16 pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Angola, la Belgique, le Brésil, le Cabo Verde, la Corée du Sud, Cuba, l'Egypte, l'Ethiopie, l'Italie, le Mali, le Maroc, la Namibie, le Portugal, la République du Congo et le Rwanda, en réunissant au total plus de 200 artistes, groupes musicaux en provenance de plusieurs régions du monde. Le Festival a accueilli 15000 personnes.

Au-delà de l'aspect événementiel, le Festival des cultures a créé l'opportunité de célébrer la diversité culturelle de l'Afrique et d'autres parties du monde, en favorisant l'interaction entre cultures; artistes et le public.

CLÔTURE / CONCLUSION

En conclusion, les participants recommandent d'établir un Comité permanent pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce communiqué.

Nous tenons à remercier tous les sponsors officiels qui ont rendu cela possible, à savoir ENI, Total, BNI Bank, Royal Air Maroc et tous les autres Gold Sponsors pour leur soutien financier et leur engagement qui ont rendu possible cet événement remarquable.

Nous tenons également à remercier tous les organisateurs, leur personnel, les interprètes, les médias, les traiteurs pour leur professionnalisme et leur engagement tout au long des cinq jours de cet événement.

Biennale de
Luanda
Forum
panafricain
pour la culture
de la paix



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE AFRICAINE
POUR LA CULTURE DE LA PAIX**

Nous, jeunes leaders d’Afrique et de la diaspora participants au Forum des jeunes de la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix » ; forum, tenu, à Luanda (Angola), du 19 au 20 septembre 2019, sous le thème général « Jeunesse et Culture de la paix » décliné en deux sous-thèmes : « Jeunesse, Paix et Sécurité » et « Créativité, Entrepreneuriat et Innovation » ;

Félicitant le Gouvernement de la République d’Angola, l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) et l’Union africaine (AU) pour l’initiative conjointe de créer une biennale de la culture de la paix en Afrique s’inspirant de la Charte de la renaissance culturelle africaine ;

Remerciant le Gouvernement de la République d’Angola et son peuple pour son chaleureux accueil et son hospitalité ; l’UNESCO et le Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (UNOCA) pour leur appui en matière de logistique ;

Rappelant la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies selon laquelle « [...] *les jeunes devraient prendre une part active à l’instauration d’une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l’importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique* » ; résolution renforcée par la résolution 2419 qui demande « à tous les acteurs concernés d’envisager des moyens d’accroître la représentation inclusive des jeunes pour la prévention et le règlement des conflits, y compris lorsqu’ils négocient ou mettent en œuvre des accords de paix, afin d’y associer les jeunes et de tenir compte de leurs vues selon qu’il convient, sachant que la marginalisation de la jeunesse est préjudiciable à l’établissement d’une paix durable et à la lutte contre l’extrémisme violent en tant qu’élément précurseur du terrorisme » ;

Rappelant l’appel, dans le sillon du Conseil de sécurité des Nations Unies, du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l’UA, en sa 807^{ème} réunion sur le thème « Jeunesse, paix et sécurité », tenue le 8 novembre 2018 à Addis-Ababa (Ethiopie), à « *tous les États membres à mettre en œuvre de manière urgente la résolution 2250, à éliminer tous les obstacles structurels à une participation effective des jeunes, à mobiliser les ressources nécessaires et à élaborer des plans d’action nationaux à long terme pour l’implication et la participation effectives des jeunes à la promotion de la paix et de la sécurité, ainsi qu’aux processus nationaux de développement* » ;

Considérant l’article 17 de la Charte africaine de la jeunesse (CJA) reconnaissant le « *rôle important de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence* » et invitant les Etats Parties à, entre autres, « *renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d’une éducation interculturelle, l’éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l’importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale* » ;

Reconnaissant l’expertise des jeunes d’Afrique et de la diaspora en ce qui concerne les thématiques de la culture, de la paix et de la sécurité, de l’entrepreneuriat, entre autres.

Reconnaissant la nécessité croissante de mécanismes d’innovation soutenant les approches trans et interdisciplinaires pour relever les défis de gouvernance aux échelles locale et mondiale en matière d’urbanisation, de migration, de changement climatique, de gestion des ressources, de genre et de disparités sociales ;

Reconnaissant le rôle des technologies de l’information et de la communication (TIC) en tant qu’accélérateur de l’innovation tout en constituant une menace pour la vie privée et la sécurité par la

manipulation et l'utilisation des données ; et l'adoption rapide de tels systèmes aux niveaux des gouvernances, tant aux niveaux local que global ;

Conscients de l'importance de la créativité et de l'innovation à travers la promotion de l'entrepreneuriat, non seulement économique et mais également social, comme un des moyens de construire et de consolider la culture de la paix, par la création des richesses et de la valeur sociale, au profit des individus et des communautés ;

Confrontés, cependant, aux difficultés d'accès aux financements pour mettre en œuvre des idées et des projets entrepreneuriaux ou consolider des entreprises déjà créées et existantes ;

Notant que 42 % de la population du continent africain aura un âge compris entre 15 et 24 ans d'ici à 2030, et qu'il est de plus en plus nécessaire de mettre en place des mécanismes inclusifs plus focalisés sur la mise en œuvre des résolutions 2250, 2419 et de l'article 17 de la Charte africaine de la Jeunesse, dans diverses économies d'échelle ;

Constatant la méconnaissance, par la grande majorité des jeunes de nos différents pays, des résolutions 2250, 2419 et de l'article 17 de la CAJ ; l'opinion largement répandue que ces résolutions ne concerneraient que les pays en situation de conflits armés et post-conflits ; le manque de volonté politique des pouvoirs publics de nos Etats à mettre en œuvre ces instruments normatifs internationaux relatifs à la jeunesse, la paix et la sécurité ;

Conscients de notre potentiel et, de ce fait, de notre part de responsabilité dans la non mise en œuvre de ces instruments normatifs et de la nécessité pour nous d'être proactifs ;

Nous nous engageons, à travers nos associations et organisations :

- 1) à nous approprier lesdits instruments normatifs et à les vulgariser auprès des jeunes de nos différents pays ;
- 2) à conduire des études nationales portant état des lieux de mise en œuvre des résolutions 2250, 2419 et de l'article 17 de la CAJ ;
- 3) à élargir nos partenariats au secteur privé avec lequel il est possible de mettre en œuvre des projets et de programmes portant mise en œuvre de ces instruments normatifs, en particulier ; et d'autres projets et programmes concernant la jeunesse, en général ;
- 4) à assumer nos responsabilités et à être formés à la pratique de la négociation et du plaidoyer afin d'interagir de façon efficace et efficiente avec les pouvoirs publics ;
- 5) à encourager une culture de résilience, d'autonomie, de partage et de solidarité, notamment à travers la création de plateformes et la participation des jeunes à des forums, dans le domaine entrepreneurial tout en sensibilisant les jeunes et leurs familles à l'importance de l'entrepreneuriat ;
- 6) à surveiller et suivre le maintien de l'emploi des jeunes et de leurs carrières ainsi que leur employabilité ;
- 7) à travailler pour l'inclusion de l'expertise des jeunes du continent africain et de la diaspora dans les secteurs public et privé ;
- 8) à encourager la recherche, le développement de capacités et la digitalisation pour mesurer les impacts sociaux, économiques et politiques de nos projets et activités ;
- 9) à interagir avec les pouvoirs publics de nos Etats respectifs aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre d'outils fiscaux favorisant et encourageant le mécénat d'entreprise en faveur de l'innovation et de la créativité dans le domaine de l'entrepreneuriat économique et social des jeunes ;
- 10) à contribuer à la préservation et à la promotion de nos patrimoines culturels dans leurs formes, à la fois, tangibles et intangibles pour la cohésion sociale et le rapprochement des cultures ;

- 11) à soutenir un dialogue transgénérationnel pour le partage de connaissances et d'expériences ;
- 12) à œuvrer, prioritairement dans nos associations et organisations, pour la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Demandons :

- 1)** au *Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix* (PAYNCOP) de coordonner au plan continental, avec l'appui de l'UNESCO et de l'UA, la conduite, dès 2020, des études nationales portant état des lieux de mise en œuvre des résolutions 2250, 2419 et de l'article 17 de la CAJ et d'en faire rapport tous les quatre (4) ans.
- 2)** à l'Union africaine (AU) de créer, avec l'appui des agences du Système des Nations Unies, un organisme continental de financement de l'entrepreneuriat économique et social des jeunes.
- 3)** aux Communautés économiques régionales d'élaborer et de mettre en œuvre, avec l'appui des agences du Système des Nations unies, des politiques structurelles de promotion de la créativité, de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de l'emploi des jeunes.
- 4)** au *Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix* (PAYNCOP), en coopération avec d'autres organisations de jeunesse aux niveaux sous-régional, régional et des diasporas, d'assurer le suivi de ces engagements et de ces recommandations.

Biennale de **Luanda**

Forum
panafricain
pour la culture
de la paix



UNESCO



BIENNALE DE LUANDA
Forum panafricain pour la culture de la paix
Luanda (Angola) 18-22 septembre 2019

RAPPORT PRELIMINAIRE



INTRODUCTION

La première édition de la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix », organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union africaine (UA) et le Gouvernement de la République d'Angola, s'est tenue à Luanda (Angola), du 18 au 22 septembre 2019.

La Biennale de Luanda s'inscrit dans le droit fil du Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » de 2013. Elle fait suite à la décision 558/XXIV, adoptée en 2015, de la 24^{ème} session de l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine demandant à la Commission de l'Union africaine d'œuvrer à son organisation, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République d'Angola. Un Accord de fonds en dépôt (505.215 dollars des Etats-Unis) a été signé, en décembre 2018, entre l'UNESCO et le Gouvernement de l'Angola pour la réalisation des activités de la Biennale.

La Biennale de Luanda a pour objectif général de faire grandir le Mouvement panafricain en faveur d'une culture de la paix et de la non-violence par la mise en place d'un partenariat multipartite (gouvernements, société civile, communauté artistique et scientifique, secteur privé et organisations internationales). Cette initiative renforce la mise en œuvre des Objectifs du développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies, plus particulièrement les objectifs 16 et 17, et des Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier : « l'Agenda pour la Paix » et le Projet phare « Faire taire les armes à l'horizon 2020 ». La Biennale participe, par ailleurs, à la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2014-2021) visant à apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines.

APERÇU GENERAL DE LA PARTICIPATION A LA BIENNALE

La première édition de la biennale de Luanda s'est articulée autour de 3 axes :

- Forum des partenaires – Alliance pour l'Afrique
- Forums thématiques : Forums d'idées, des jeunes et des femmes
- Festival des cultures

La cérémonie officielle du lancement de la Biennale de Luanda s'est tenue le 18 septembre 2019 en présence de trois Chefs d'Etat, du Président de la Commission de l'Union africaine, de la Directrice générale de l'UNESCO et du Prix Nobel de la paix 2018. Elle s'est achevée le 22 septembre par une cérémonie officielle de clôture et par un concert réunissant des grands noms de la musique angolaise et d'autres artistes internationaux.

A la cérémonie d'ouverture a été honorée par la présence de : S. Exc. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola ; S. Exc. M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali et Champion de l'Union africaine pour la culture ; S. Exc. M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie et Président de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe; S. Exc. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine ; Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO et M. Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018.

Le pays hôte était également représenté à la Biennale par S. Exc. Mme Carolina Cerqueira, Ministre d'Etat pour les Affaires sociales, S. Exc. Mme Faustina Fernandes Inglês de Almeida Alves, Ministre de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme ; S. Exc. M. Manuel Domingos Augusto, Ministre des affaires étrangères ; S. Exc. Mme Maria da Piedade de Jesus, Ministre de la culture et Présidente de la Commission interministérielle de la Biennale de Luanda ; S. Exc. Mme Maria do Rosário Bragança Sambo, Ministre de l'enseignement supérieur, de sciences et technologie ; S. Exc. Mme Maria Antonieta J.S. Baptista, Ministre de la pêche et de la mer ; S. Exc. M. Joao Melo, Ministre

de la communication ; S. Exc. Mme Maria Candida Teixeira, Ministre de l'éducation et Présidente de la Commission nationale angolaise pour l'UNESCO ; S. Exc. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO ; S. Exc. M. Francisco Cruz, Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Angola auprès de l'Ethiopie et Représentant auprès de la CUA et S. Exc. M. Sérgio Luther Rescova, Gouverneur de la province de Luanda. D'autres Membres du gouvernement étaient présents à la cérémonie d'ouverture.

Outre le Président de sa Commission, l'Union africaine était représentée par S. Exc. Mme Amira El Fadel, Commissaire aux affaires sociales et S. Exc. Mme Josefa Sacko, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture. On a remarqué aussi la présence de S. Exc. Mme Madame Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe, Ancienne Vice-Présidente de l'Ouganda, Membre et Représentante du Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits (FemWise-Africa), qui fait partie de l'architecture de Paix et Sécurité de l'Union africaine.

L'UNESCO était également représentée par M. Firmin Edouard Matoko, Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures et Mme Shamila Nair-Bedouelle, Sous-Directrice générale pour les Sciences naturelles, M. Moez Chakchouk, Sous-Directeur général pour la Communication et l'information, ainsi que les Directeurs et Chefs de bureaux du réseau hors Siège de l'UNESCO en Afrique et les responsables des bureaux exécutifs des secteurs de l'éducation, de la culture, des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales et humaines au Siège.

En dehors du pays hôte, les pays suivants étaient représentés à la Biennale par des délégations officielles, comprenant des Membres de Gouvernement : Cabo Verde, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Guinée Equatoriale, Mali, Maroc, Namibie, République du Congo, République Démocratique du Congo, Portugal et Rwanda. Etaient présents : S. Exc. M. Fernando Elísio Freire de Andrade, Ministre d'Etat, Ministre des affaires parlementaires, représentant le Président du Cabo Verde ; S. Exc. M. Moumin Hassan Barreh, Ministre des affaires musulmanes, de la culture et des biens waqfs de Djibouti ; S. Exc. Mme Inas Abdel Dayem, Ministre de la culture de l'Egypte ; S. Exc. Mme Bezunesh Meseret, Ministre d'Etat, Ministre de la culture de l'Ethiopie ; S. Exc. M. Clément Engonga Nguema Onguene, 1^{er} Vice Premier Ministre, Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des sports, Président de la Commission nationale pour l'UNESCO de Guinée Equatoriale ; S. Exc. Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, Ministre de la culture du Mali ; S. Exc. M. Mohamed Sajid, Ministre du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale du Maroc ; S. Exc. M. Martin Andjaba, Ministre de l'éducation, des arts et de la culture de Namibie ; S. Exc. M. Augusto Santos Silva, Ministre des affaires étrangères du Portugal ; S. Exc. M. Dieudonné Moyongo, Ministre de la culture et des arts de la République du Congo et S. Exc. Mme Esperance Nyirasafari, Ministre de la culture du Rwanda.

Des nombreux ambassadeurs auprès de l'UNESCO et en Angola, des représentants de l'Union africaine, des directeurs et autres responsables du Siège de l'UNESCO et des bureaux hors Siège et des fonctionnaires de l'Angola étaient également présents (**annexe 5**).

En dehors de l'Union africaine et de l'UNESCO, les organisations internationales et agences des Nations Unies suivantes étaient représentées : Union européenne (UE), Banque africaine de développement (BAD), Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ONU-Femmes, Organisation internationale pour les migrations (IOM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNDC) en Ethiopie, Bureau du Coordinateur résident des Nations Unies en Angola, Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Haut-Commissariat aux droits de l'Homme au Mali, Université de la paix des Nations Unies et le bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs.

Etaient présents aussi de nombreux autres représentants du monde du sport, de la musique et des arts, parmi lesquels : Didier Drogba, Vice-président de l'association *Peace and Sport* ; A'Salfo, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO et Commissaire général du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Côte d'Ivoire) et Alphadi, Artiste de l'UNESCO pour la paix, Président du Festival international de la mode en Afrique (Niger).

Parmi les représentants du secteur privé, figuraient les partenaires officiels de la Biennale, ENI, Banco BNI et Total Angola, le transporteur officiel Royal Air Maroc ainsi que Phoenix TV Groupe multimédia, Groupe Weidong et Groupe Africa Development Solutions. Des transporteurs sponsors : TAP Air Portugal, TAAG et Ethiopian Airlines ainsi que des sponsors (catégorie Or) ont également soutenu l'événement, à savoir : Aceria de Angola, Multieventos, Unitel, Grupo Boavida, Noble Group, Niodior, Refriango, RCN, Kikovo, Grupo Arena, Cooperativa de credito, Tegma-Su et Planalto do Kinu.

La Biennale s'est déroulée sur quatre sites : le Centre de conventions de Talatona pour la cérémonie d'ouverture ; le Mémorial Antonio Agostinho Neto pour le Forum des partenaires et les Forums thématiques ; la Fortaleza Sao Miguel de Luanda pour le Festival des cultures et la « Marginal de Luanda » pour le village marocain et le concert de clôture.

Dans tous les événements, la Biennale a compté avec la présence de:

- *Cérémonie d'ouverture* : environ cinq cent (500) personnes, avec retransmission sur le site du Mémorial (environ 400 personnes).
- *Forum des partenaires et Forums thématiques* : environ six cent (600) personnes par jour, dont la moitié en provenance d'autres pays que le pays hôte, et la mobilisation de cent seize (116) panélistes et modérateurs en provenance de soixante-deux (62) pays dont quarante-cinq (45) pays africains et dix-sept (17) non africains (**annexe 3**).
- *Festival des cultures* : 16 pays (Afrique du Sud, Angola, Belgique, Brésil, Cabo Verde, Corée du Sud, Cuba, Egypte, Ethiopie, Italie, Kenya, Namibe, Mali, Maroc, Portugal et Rwanda) avec une présence de plus de 200 artistes et groupes musicaux et de 15.000 visiteurs.
- Concert de clôture : plus de 50 artistes de l'Angola, de l'Egypte, de la Namibie et de l'Afrique du Sud et un public d'environ 7000 spectateurs.

D'après les données des services d'émigration angolais, environ **500 personnes** ont débarqué à l'aéroport de Luanda dans le cadre de la Biennale entre le 16 et le 23 septembre 2019.



I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Présidée par S. Exc. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola – en présence de S. Exc. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA et de Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO –, la cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence, notamment, de M. Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, et de leurs Exc. Messrs Ibrahim Boubacar Keïta et Hage Geingob, Présidents de la République du Mali et de la République de Namibie respectivement.

Prenant la parole en premier, S. Exc. Mme Maria da Piedade de Jesus, Ministre de la culture de la République d'Angola, tout en souhaitant la bienvenue aux différents distingués invités, participants et délégations, a appelé à une union des Africains par la mutualisation des efforts et des volontés pour la promotion et la construction d'une culture de la paix en vue du développement durable du continent. Cet appel est plus précisément une adresse en direction des dirigeants, des intellectuels, des étudiants et chercheurs, entre autres, aux fins du renforcement de leur interaction dans la recherche et la mise en œuvre de meilleures solutions pour l'instauration d'une paix durable en Afrique.

M. Denis Mukwege, dans sa conférence inaugurale, a souligné que « la culture de la paix doit être au centre de notre attention, et ce tant à l'échelle individuelle que collective » tout en rappelant qu'il faut en puiser les ressources nécessaires dans le riche patrimoine matériel et immatériel africain, trop souvent méconnue et peu exploité ; patrimoine culturel dont la Charte de Kurukan Fuga ou du Mandé est l'un des symboles forts. En somme, il a soutenu que la culture de la paix en Afrique doit être avant tout une réappropriation par les Africains de leur propre patrimoine culturel.

Inaugurant la séquence proprement dite du lancement officiel de la 1^{ère} édition de cette Biennale de Luanda, S. Exc. M. Moussa Faki Mahamat, en rappelant « le regain d'un extrémisme violent et d'une intolérance religieuse dans certaines régions du continent », a indiqué qu'en Afrique « l'aspiration à la paix est plus grande que partout ailleurs ». Aussi, cette 1^{ère} édition de la Biennale de Luanda devrait, selon lui, être l'opportunité d'une évaluation de l'état de la paix sur le continent et d'une définition des moyens de sa culture et de sa pérennisation. Comme moyen de prévention de nouvelles menaces sur la paix et la sécurité sur le continent, le Président de la Commission de l'UA a mis en exergue le « renforcement de la gouvernance » au niveau régional mais également international.

A son tour, Mme Audrey Azoulay a salué l'engagement du Président de la République d'Angola pour avoir fait de Luanda, la capitale de la paix du fait des leçons tirées d'une guerre civile mais aussi du fait d'avoir servi de cadre, le 21 août dernier, à la signature d'un accord d'entente entre le Rwanda et l'Ouganda. Rappelant la naissance, en 1989, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), du concept de « Culture de la paix », la Directrice générale de l'UNESCO a affirmé que, trente ans après, « nous avons appris [...] qu'il n'est de résilience et de protection durable de la paix que par les sociétés elles-mêmes. Les mécanismes visant à protéger la paix par le sécuritaire seulement ont montré leurs limites. Ces mécanismes sécuritaires sont nécessaires mais jamais suffisants. » C'est pourquoi cette Biennale met en exergue non seulement l'éducation et la culture comme moyens de prévention des violences et de résolution des conflits mais également l'implication de la société civile. Elle a enfin relevé que l'ambition de la Biennale est aussi d'encourager la « mobilisation du plus grand nombre de partenaires publics et privés » pour un investissement dans l'éducation, la culture, les sciences, dans la durée et à hauteur des attentes.

Succédant à la Directrice générale de l'UNESCO, S. Exc. M. Hage Geingob a affirmé : « La bannière de la Biennale de Luanda nous indique clairement pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Elle met en valeur les jeunes qui sont l'essence même de l'avenir de l'Afrique : investir en eux, leur donner la possibilité d'apprendre, de travailler et de contribuer au développement de l'Afrique est essentiel pour la promotion de la culture de la paix. Cette image fait également référence à la technologie du 21^{ème} siècle, soulignant l'importance d'investir dans ce domaine afin de permettre à

l'Afrique de se développer et de devenir un acteur mondial indépendant et compétitif. La bannière montre en outre des jeunes femmes habillées de vêtements traditionnels, nous rappelant la nécessité d'investir et de reconnaître le rôle clé que jouent les femmes dans la paix et le développement en Afrique. Il est nécessaire de chérir, de respecter, de valoriser et de préserver notre patrimoine culturel riche, diversifié et unique : autant d'éléments clés pour la préservation de la paix. Et enfin, nous voyons ces jeunes femmes et la dame plus âgée se regarder les unes les autres, ce qui souligne le sens de la communauté, de la solidarité, du collectif : ce qui nous caractérise en tant qu'Africains et nous permet de vivre en harmonie, les générations jeunes et plus âgées construisant ensemble prospérité et paix en Afrique. Oui, c'est cela la culture de la paix. »

Champion de l'Union africaine pour les arts, la culture et le patrimoine, S. Exc. M. Ibrahim Boubacar Keïta a préalablement salué « le bel exemple de résilience » dont le peuple d'Angola et ses dirigeants témoignent en surmontant « les handicaps nés des traites négrières d'abord, de la colonisation ensuite, et d'une longue guerre civile ». Il a ensuite souligné que la culture de la paix ne triomphera qu'à condition d'admettre qu'elle est d'abord une culture de la relation entre paix, démocratie et développement ; d'affirmer l'exigence d'une « fraternité humaine » à la fois à l'intérieur de ses frontières et hors de ses frontières ; et de faire de la paix un comportement qui privilégie la négociation et le compromis comme modes de résolution des différences et des différends. Il a terminé son allocution en exprimant « le vœu que la Biennale de Luanda soit le lieu de l'affirmation que le destin de l'Afrique » est entre les mains de ses enfants, le lieu de la réaffirmation de la détermination à faire des ressources naturelles, culturelles et humaines les piliers de l'édification de l'Afrique que veut l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Lançant officiellement la Biennale, en sa 1^{ère} édition, S. Exc. M. João Manuel Gonçalves Lourenço s'est préalablement félicité de l'étroite collaboration du Gouvernement angolais avec l'Union africaine et l'UNESCO. « Espace privilégié pour la promotion de la diversité culturelle et de l'unité africaine », la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix » est « une plateforme unique pour les gouvernements, la société civile, la communauté artistique et scientifique, le secteur privé et les organisations internationales pour discuter et définir des stratégies de prévention de la violence et des conflits » en vue de la construction d'une paix durable. De cette dynamique inclusive, il s'est notamment réjoui de la participation des jeunes d'Angola, d'Afrique et des diasporas comme gage d'une émergence, à l'occasion des échanges, d'idées novatrices pour la résolution des problèmes socio-économiques auxquels l'Afrique est confrontée. Dans le cadre de l'agenda de l'UA portant promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, le Président de la République d'Angola a saisi cette opportunité pour rappeler que l'un des objectifs est de « Faire taire les armes d'ici 2020 ». Pour la réalisation dudit objectif, il a invité à puiser l'inspiration dans le panafricanisme.

Après l'inauguration officielle de la 1^{ère} Edition de la Biennale de Luanda, les Chefs d'Etat, le Président de la Commission de l'Union africaine et la Directrice générale de l'UNESCO se sont retrouvés afin d'approfondir leurs échanges, dans un panel de haut niveau modéré par Mme Georja Calvin-Smith, journaliste de la chaîne de télévision française d'information internationale en continu, France 24 et M. Amilcar Xavier, journaliste de la Télévision publique angolaise (TPA).

Pour montrer l'importance d'investir dans les sciences et les jeunes, ainsi que la nécessité de créer des partenariats intelligents comme moyen de construction de la paix et du développement, les participants ont été témoins de la signature d'un accord entre le gouvernement de la République d'Angola et l'UNESCO, d'un montant de 50 millions de dollars des Etats-Unis, pour financer le programme national de formation doctorale en sciences, technologie et innovation, dont bénéficieront 165 jeunes doctorants entre 2020 et 2027.

La session du matin s'est conclue par la remise de fleurs de la paix par de jeunes enfants aux membres de la table d'honneur.

II. FORUM DES PARTENAIRES – ALLIANCE POUR L’AFRIQUE

Faire en sorte que la construction démocratique de l’Afrique se consolide sur des bases humanistes, sociales, culturelles et économiques durables, telle est l’ambition commune autour de laquelle ce forum s’est constitué en vue de mobiliser divers partenaires en les engageant dans des projets et initiatives au service de la paix et d’un développement durable pour le continent, ses populations et ses diasporas. Ce 1^{er} Forum des partenaires s’est ainsi imposé comme un véritable temps fort de la Biennale de Luanda, en se positionnant comme *une Alliance pour l’Afrique*.

Il s’est déroulé en cinq parties :

1. La signature d’un Accord entre l’UNESCO et l’Angola pour la formation doctorale, en présence des Chefs d’Etat durant la cérémonie d’ouverture
2. Des déclarations d’engagement
3. Trois panels de discussion
4. Des « Rencontres des partenaires » entre les bureaux hors Siège, les Secteurs de l’UNESCO et les partenaires
5. Clôture du Forum des partenaires

II.1. Signature de l’Accord pour la formation doctorale sur la vulnérabilité côtière en Afrique centrale

La Directrice générale de l’UNESCO, Mme Audrey Azoulay et son Excellence Mme Maria do Rosário Bragança Sambo, Ministre de l’éducation supérieur, des sciences et technologie, au nom du Gouvernement de la République d’Angola, on signé un accord de projet de cinquante (50) millions de dollars des Etats-Unis ; une initiative sous-régionale pour le renforcement de la capacité institutionnelle dans les sciences océaniques et la lutte pour réduire la vulnérabilité du littoral africain, qui est une source de conflit, contribuant à la vulnérabilité économique et sociale, en particulier dans l’ère des changements climatiques.

II.2. Déclarations d’engagement

Trois partenaires de l’UNESCO ont témoigné de leur engagement et souligné l’impact de l’Organisation, en tant que partenaire stratégique. Il s’agit de :

- la République de Guinée Equatoriale, qui a annoncé un financement supplémentaire de cinq (5) millions de dollars des Etats-Unis pour que l’UNESCO appuie la réalisation de l’Université afro-américaine d’Afrique centrale (AAUCA) ;
- la Banque africaine de développement (BAD), qui a réaffirmé son engagement notamment dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles ;
- Phoenix TV (Hong Kong/Chine), groupe multimédia, qui a aussi réaffirmé son engagement et dont la reconduction du partenariat avec l’UNESCO a été signé le 3 septembre 2019.

II.3. Panels de discussion

Ces panels ont rassemblé des entreprises privées et publiques, des Etats membres africains et non africains, des agences de coopération bilatérales, des banques de développement, des fondations philanthropiques, des communautés économiques régionales et des organisations internationales, culturelles et sportives. La diversité des partenaires présents souligne l’ampleur de l’engagement international en faveur de la paix en Afrique et le rôle fondamental de l’UNESCO.

Les panels ont été précédés par une introduction de M. Firmin Edouard Matoko, Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures et de S. Exc. Mme Rachel Annick Ogoula Akiko, Ambassadeur, Déléguée permanente de la République du Gabon auprès de l’UNESCO et

Présidente du Groupe Afrique. Les deux orateurs ont accueilli les partenaires et les ont remercié pour leur disponibilité et le soutien apporté à la Biennale de la culture de la paix, en réitérant l'importance cruciale de la création de cette alliance pour la paix et le développement en Afrique.

II.3.1 Le rôle des organisations des Nations Unies, des organisations internationales et des banques de développement

Modéré par Mme Audrey Pulvar, Journaliste, Fondatrice et PDG d'African Pattern, ce panel a vu la participation de :

- S. Exc. M. Tomas Ulicny, Ambassadeur, Chef de la délégation européenne en Angola ;
- S. Exc. M. Yang Shen, Ambassadeur, Délégué permanent de la République populaire de Chine auprès de l'UNESCO ;
- S. Exc. M. Ibrahim Albalawi, Ambassadeur, Délégué permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'UNESCO ;
- Mme Stéphanie Gottwald, Juge XPRIZE et Professeur de linguistique et d'alphabétisation, Université Tufts, Etats-Unis d'Amérique ;
- M. Dominique Roland, Directeur du Centre des Arts, Enghien les bains.

Les intervenants représentés dans ce panel ont rappelé que l'Afrique demeure pour les entités qu'ils représentent une priorité et ont réaffirmé que l'engagement de leurs institutions à accompagner l'Afrique dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Dans ce cas, plusieurs d'entre eux entendent prendre davantage en compte la culture endogène africaine, essentielle pour faire face aux mutations et engager une véritable transformation vers une culture de paix. Dans cet esprit, il a été relevé que la préservation de l'identité des peuples autochtones est un facteur clé, pour beaucoup de pays africains, de promotion et reconnaissance, en leur sein, de la diversité culturelle et de construction et consolidation de la paix sociale.

Les panélistes ont relevé le rôle essentiel des femmes dans la prévention et le règlement des conflits en Afrique. Les gouvernements africains doivent être sensibilisés à l'inégalité entre les hommes et les femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité. L'inclusion des femmes et leur participation dans les processus de paix sont nécessaires à leur pérennisation.

Les panélistes se sont dits, par ailleurs, disposés à accompagner les gouvernements africains à faire de l'éducation et de la formation des priorités de façon à tirer profit du potentiel démographique des jeunes du continent en renforçant, notamment leur employabilité et leur rôle déterminant dans la construction de la paix.

En matière de résilience et d'inclusion sociale des villes africaines, il a été soulignée la contribution du réseau des villes créatives de l'UNESCO, identifiant la créativité comme un facteur stratégique du développement urbain durable.

La session a retenu, au titre de recommandation pour :

Les organisations du système des Nations Unies, les banques de développement et les autres organisations multilatérales à continuer de promouvoir les initiatives visant à promouvoir la culture de la paix en tant qu'élément indispensable à l'appui des efforts déployés par les gouvernements pour parvenir à un développement socio-économique inclusif et durable.

II.3.2 Le rôle du secteur privé, des fondations et des médias

Modéré par Mme Audrey Pulvar, Journaliste, Fondatrice et PDG d'African Pattern, ce panel a vu la participation de :

- M. Guido Brusco, Vice-Président exécutif ENI pour la région subsaharienne ;
- M. Danrui Wang, Président de Weidong Group ;
- M. Samba Bathily, Fondateur du Groupe Africa Development Solutions ;
- M. Didier Drogba, Vice-Président de l'organisation Peace and Sport ;
- M. Olivier Juny, Directeur général de Total Angola ;
- Mme Eva Cortez, représentant le Directeur exécutif de Banco BNI, Angola.

Plusieurs panélistes ont évoqué la richesse de l'Afrique en ressources naturelles mais aussi le manque d'infrastructures pour en permettre l'exploitation, alors que la pauvreté est souvent liée au manque d'énergie. Le besoin en énergie pousse, cependant, d'importants groupes pétroliers en Afrique à diversifier leurs activités de production d'énergie, notamment en réponse au réchauffement climatique. Conscients de la nécessité d'une diversification et d'un virage vers des sources d'énergie durables, de nombreux acteurs s'y attèlent en pariant sur le solaire, exploitant ainsi l'opportunité du continent le plus ensoleillé du monde. En permettant l'accès aux services de base, l'électrification rurale, la réduction de l'exode rural et de la fracture sociale, la création des emplois, notamment au bénéfice de la jeunesse, le solaire contribue à la paix.

Par ailleurs, les nouvelles technologies, le numérique et l'intelligence artificielle, dorénavant axes essentiels de développement pour l'Afrique, répondent à une demande de plus en plus forte des Etats et de leur jeunesse : croissance technologique participant de l'éducation et de la formation dont le rôle est fondamental pour une culture de la paix.

Acteurs importants du secteur privé, les banques, pariant sur les challenges du marché financier, s'engagent dans le développement durable en finançant des projets culturels et sociaux promouvant la paix.

Vecteurs de promotion de la culture de la paix, le sport, dans le contexte de flux migratoires et de délinquance, véhicule des messages forts du vivre-ensemble ; et les médias ont la responsabilité d'avoir un impact positif, particulièrement sur les jeunes, pour changer les comportements et les codes. Le changement pour une culture de paix sur le continent nécessite des efforts conjugués des gouvernements, des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile.

La session a retenu, au titre de recommandation pour :

Le secteur privé, à élargir sa collaboration avec le secteur public, renforçant ainsi les partenariats public-privé et renforçant en particulier la collaboration avec l'UNESCO, afin de faciliter la mise en oeuvre de programmes novateurs et complets pour la promotion de la culture de la paix.

II.2.3 Réseaux d'organisations de la société civile et des festivals culturels

Modéré par Mme Audrey Pulvar, Journaliste, Fondatrice et PDG d'African Pattern, ce panel a vu la participation de :

- M. Yacouba Konaté, Directeur général du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA) ;
- M. Ardiouma Soma, Délégué général du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) ;
- M. Seidnaly Sidhamed, dit « Alphadi », Artiste de l'UNESCO pour la paix - Président du Festival International de la Mode en Afrique (FIMA) ;

- M. A'Salfo, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO - Commissaire général du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA) ;
- M. Frédéric Jacquemin, Directeur général AFRICALIA ;
- M. Jean Noël Loucou, Secrétaire permanent du Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une Culture de la Paix ;
- M. Ekene Johnpaul Ikwelle, Président du Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix.

Pour ce panel, la créativité est au cœur de l'Afrique et les arts constituent la forme la plus vivante de son expression. Qu'ils se déclinent en musique, en mode ou en peinture, les arts, puissante forme de dialogue, délivrent des messages forts aux populations et notamment aux jeunes qui s'identifient à des artistes et à des marques. Les artistes ont, conséquemment, l'obligation de transmettre des messages de paix, d'unité et de justice. Certains artistes africains essaient déjà des messages, dans leurs pays, appelant à la réconciliation nationale ou promouvant le développement durable, la lutte contre le réchauffement climatique, etc., apportant ainsi leur pierre à la construction et à la consolidation d'une culture de la paix et de la non-violence.

Constitutif des arts, le cinéma peut, en effet, s'avérer également un puissant amplificateur de la paix et de la stabilité. Il y a un patrimoine cinématographique important en Afrique avec une vitrine variée. Le développement de l'Afrique et sa stabilité passeront, en conséquence, par le développement constant des industries culturelles et artistiques. La créativité en ce domaine est, en outre, une formidable source pour une économie croissante, car derrière les arts il y a également un développement économique par la création d'emplois, notamment.

La créativité de l'Afrique est aujourd'hui reconnue sur le plan mondial, les savoir-faire ancestraux de l'art africain ayant depuis longtemps influencé le monde. L'appropriation par les jeunes de leur culture et de leurs traditions pour la promotion et le développement des industries culturelles et artistiques peut ainsi être un facteur de fixation et de lutte efficace contre l'émigration économique. La jeunesse est une opportunité pour l'Afrique, à condition de la préparer par la formation, entre autres, à la citoyenneté et de favoriser une culture d'échanges et de dialogue entre jeunes du continent.

La session a retenu, au titre de recommandation pour :

Les gouvernements africains à mettre en place des écosystèmes politiques et juridiques favorables à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat culturel et social des jeunes femmes, des jeunes et des peuples autochtones, et à la contribution des artistes à la construction de la paix en vue de l'opportunité offerte par les arts pour le soutien à la réconciliation et à l'unité africaines.

II.4. Rencontres avec les Partenaires

Deux « Rencontres des partenaires » avaient pour but de permettre des échanges entre les Chefs et les Directeurs de bureaux hors Siège, leurs équipes et des partenaires anciens, nouveaux ou potentiels de l'UNESCO.

Afin de participer à ces échanges, il fallait s'enregistrer en ligne et prendre des rendez-vous précis. Cent soixante-douze (172) personnes ont ainsi manifesté l'intérêt de rencontrer les bureaux hors-Siège. Pour préparer les échanges, soixante (60) fiches projets ont été élaborées par les bureaux hors Siège ; lesquelles fiches projets étaient réparties comme suit :

- Région Afrique du Nord : 14 fiches projets
- Région Afrique de l'Est : 9 fiches projets

- Région Afrique de l’Ouest : 17 fiches projets
- Région Afrique centrale : 6 fiches projets
- Région Afrique australe : 8 fiches projets
- Multi-régions : 6 fiches projets

Bien que ces échanges ne se sont pas matérialisés pendant la Biennale, dû à des reprogrammations, les projets réunis offrent d’énormes opportunités à exploiter pour la suite des discussions avec les partenaires au niveau national ou régional.

II. 5. Clôture du Forum des Partenaires

Ce 1^{er} Forum des partenaires a permis de mettre en exergue l’intérêt d’un partenariat multi-acteurs soucieux de l’avenir du continent africain, conscient de ses richesses et des enjeux qu’il représente. Il a permis des échanges forts entre les organisations internationales, les ONG, les banques de développement, les gouvernements, le secteur public et le secteur privé. Les femmes, les jeunes, les arts, l’innovation sont au cœur du développement des objectifs de développement durables en Afrique, de l’Agenda 2063 de l’Union africaine et de la culture de la paix.

C’est la responsabilité de l’UNESCO, à travers ses deux (2) priorités (l’Egalité des genres et l’Afrique) et à travers ses programmes pour les jeunes, d’accompagner les gouvernements et la société civile vers les mutations dont l’Afrique a besoin pour son développement durable et sa stabilité.

La clôture du Forum des partenaires a réuni :

- M. Mohamed Djelid, Directeur adjoint, Bureau de la planification stratégique, UNESCO ;
- M. Firmin Edouard Matoko, Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO ;
- Mme Angela Martins, Cheffe Division Culture, Département des Affaires sociales de la Commission de l’Union africaine ;
- S. Exc. M. Aguinaldo Guedes Cristóvão, Secrétaire d’Etat à la culture, Angola.

III – FORUMS THEMATIQUES

Cet axe a été constitué de trois forums : Forum des idées, Forum des jeunes et Forum des femmes.

Avec un total de 11 modérateurs, ces différents forums ont mobilisé des experts compétents, 84 au total répartis comme suit :

- Forum des idées : vingt-cinq (25) panélistes
- Forum des jeunes : douze (12) panélistes
- Forum des femmes : quinze (15) panélistes
- Sessions parallèles : vingt-deux (22) panélistes

En dehors des jeunes d’Angola, le Forum des jeunes a vu la participation de 58 jeunes en provenance de 41 pays africains et de la diaspora : Afrique du Sud, Benin, Botswana, Burundi, Canada, Cameroun, Côte d’Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Etats-Unis d’Amérique, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Ile Maurice, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

III.1 – Forum des idées

Sous le thème général « Construire et pérenniser la paix en Afrique : un mouvement multi-acteurs », le Forum des idées est une plate-forme de réflexions, de débats, d'échanges et de partage d'expériences et de bonnes pratiques constituée des sessions thématiques suivantes :

1. Prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation ;
2. Prévention des conflits autour des ressources naturelles ;
3. Pour n'oublier personne : promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique ;
4. L'Afrique globale : exploration de la présence africaine dans le monde ;
5. Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique.

En complément à celles-ci, des sessions thématiques parallèles à celles du Forum des idées ont été organisées avec pour cibles des publics spécifiques :

1. Faire face aux problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe ;
2. Etat de la paix et de la sécurité en Afrique ;
3. Financement durable des réserves de la biosphère en Afrique – AfridioFund ;
4. Appropriation de l'Initiative sous-régionale pour le renforcement des capacités institutionnelles en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale ;
5. Réflexions sur l'intégration des personnes d'ascendance africaine et les migrants d'aujourd'hui ;
6. Le Processus de Bakou : promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable – Enseignements et perspectives.

La session relative à la situation désespérée des personnes atteintes d'albinisme a malheureusement été annulée en raison de contraintes d'agenda.

III.1.1 Sessions thématiques du Forum des idées

1. « Prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation »

La session, modérée par M. George Papagiannis, Chef de la Section des relations avec les médias à l'UNESCO, a eu pour panélistes :

- Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Coordinatrice résidente des Nations Unies, Coordinatrice des affaires humanitaires et Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;
- Mme Safira Mahanjane, Directrice du Département d'alphabétisation du Ministère de l'éducation et du développement humain, Mozambique ;
- M. Hassan Choueikh, Directeur de la formation professionnelle au Ministère du Tourisme, des Transports aériens et de l'Économie sociale, Royaume du Maroc ;
- M. Simon Tchengué, Inspecteur général des lettres, Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et alphabétisation de la République centrafricaine.
- M. Antonio Tsilefa, Président du Comité de coordination du Groupe régional des institutions de formation technique et professionnelle, Madagascar ;
- M. Filipe Zau, Doyen de l'Université indépendante d'Angola.

La majorité des flambées actuelles de violence et de conflits sur le continent africain se produisent au sein des États et résultent de moins en moins d'affrontements entre États. Dans le contexte géographique et politique qui trace cette nouvelle carte actuelle de la violence et des conflits, cette session a été consacrée à la façon dont l'UNESCO, compte tenu de ses domaines de compétence et de ses priorités mondiales, soutient ses États membres dans leurs efforts pour fournir, aux parties prenantes locales, les connaissances et les compétences en vue de l'acquisition des comportements et des valeurs favorisant la résilience nécessaire pour vivre et travailler ensemble. Les discussions tenues au cours de la session ont été axées sur les efforts entrepris pour faire face aux défis contemporains liés aux conflits communautaires, à la crise des migrants et à la lutte contre le fondamentalisme religieux, entre autres problèmes importants. Les experts ont notamment présenté les meilleures pratiques dans les domaines d'action suivants :

- l'éducation familiale et inclusive, y compris des initiatives sexospécifiques, cherchant à modifier les paradigmes de la société en ce qui concerne le rôle des filles et des femmes au Mozambique ;
- la promotion de l'économie sociale inclusive exploitant les pratiques culturelles traditionnelles en associant les industries créatives pour l'emploi des jeunes au Maroc ;
- les expériences et les défis de la mission des Nations Unies au Mali, notamment en matière d'éducation à la lutte contre l'extrémisme et de préservation du patrimoine culturel ;
- l'autonomisation des communautés par l'éducation à la paix et la formation professionnelle dans le sud de Madagascar ;
- le rôle des enseignants dans l'éducation de la prochaine génération d'étudiants en Angola.

La session a retenu, au titre des recommandations :

- 1) Nous demandons instamment à **l'UNESCO et autres organisations internationales** de continuer à apporter leur soutien aux pays dans la promotion de contenu intersectoriel d'éducation informelle, formelle et non formelle et d'approches respectueuses de la diversité culturelle, de valeurs de paix et de tolérance et des espaces de dialogue et de vivre-ensemble, et la prise en compte des besoins spécifiques des personnes vulnérables et des minorités ;
- 2) Notant que des millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés ; et que 9 sur 10 enfants scolarisés n'atteignent pas les niveaux minimums de littératie et de numératie ; et que beaucoup de filles continuent d'abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les **gouvernements et les organisations internationales** à fournir et à soutenir l'accès aux technologies du 21^{ème} siècle comme moyen d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage, d'une part ; et à répondre aux besoins d'alphabétisation et d'apprentissage des populations laissées pour compte par les programmes éducatifs conventionnels, d'autre part ;
- 3) Notant que la diversité culturelle et la valorisation de la culture africaine sont essentielles pour promouvoir l'estime de soi et la notion de panafricanisme, nous exhortons les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques culturelles inclusives garantissant la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel pour l'offre d'un éventail diversifié d'expressions culturelles et d'accès aux pratiques culturelles et artistiques ;
- 4) Nous encourageons les **pays** à poursuivre le soutien et la promotion des artistes et des événements culturels africains qui, dans le cadre de leur responsabilité sociale, favorisent le dialogue et une culture de la paix, en particulier chez les jeunes ;
- 5) Nous invitons instamment **l'Union africaine et les gouvernements** à adopter de plus en plus et à promouvoir les connaissances culturelles endogènes, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique constitutives des mécanismes existants de prévention et de gestion des conflits ;

6) Nous appelons **le secteur privé et les entités internationales** à soutenir les pays à mettre en place un environnement technologique et financier favorable à l'émergence des industries créatives africaines et un entrepreneuriat numérique inclusif reflétant la diversité culturelle et linguistique du continent.

2. « Prévention des conflits autour des ressources naturelles »

Cette session a eu pour modérateur, M. Jean-Pierre Ilboudo, Chef du Bureau de l'UNESCO et Représentant en République Démocratique du Congo ; Chef par intérim du Bureau de l'UNESCO à Brazzaville (Congo) ; et pour panélistes :

- Mme Josefa Lionel Correia Sacko, Commissaire en charge de l'économie rurale et de l'agriculture à la Commission de l'Union africaine ;
- M. Ousmane Dore, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement ;
- M. Adama Tondosama, Directeur général du Bureau des réserves et parcs ivoiriens, Côte d'Ivoire ;
- Pr. Amadou Boureima, Faculté des sciences humaines et sociales, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger ;
- Mme Theresa Pirkel, Chef du Département politique du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs ;
- M. Vladimir Russo, Directeur exécutif de la Fondation Kisama, Angola.

L'Afrique abrite une abondance de ressources naturelles qui représentent à la fois la clé de la croissance et de son développement et un patrimoine unique et riche à préserver. La pression croissante due à l'augmentation exponentielle de la demande et à la concurrence effrénée pour les ressources naturelles expose l'énorme richesse de l'Afrique à de nombreux risques. La gestion raisonnée des ressources naturelles et la prévention de leur surexploitation sont des défis d'une importance colossale pour éviter la destruction des biens communs du continent et préserver la paix.

Les tensions persistantes, qui résultent d'une mauvaise gestion de ressources rares, menacent la paix sur le continent. Selon une étude publiée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les ressources naturelles ont alimenté au moins 18 conflits violents depuis 1990 et ont été liées à au moins 40% de tous les conflits internes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Alors que la population mondiale continue d'augmenter et que la demande de ressources ne cesse d'augmenter, il existe un potentiel important de conflits liés aux ressources naturelles qui devraient s'intensifier au cours des prochaines décennies.

La même étude du PNUE a également indiqué que les conflits liés aux ressources naturelles sont deux fois plus susceptibles de retomber dans le conflit au cours des cinq premières années, soulignant que la façon dont les ressources naturelles et l'environnement sont gérés a une influence déterminante sur la paix et la sécurité. Ces conflits peuvent cependant être résolus, et encore plus évités. Cela exige un partage intelligent et concerté des ressources, ainsi que la mise en place d'un développement durable et responsable.

Cette session a porté sur le partage d'expériences de coopération réussie et d'études de cas de projets et d'initiatives de projets phares de l'UNESCO ainsi que d'autres initiatives remarquables contribuant à la prévention des conflits dans la gestion des ressources naturelles nationales et transfrontalières.

Plus précisément, la session a mis en lumière :

- le Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (MAB) et la Convention du patrimoine mondial, ainsi que les défis et les opportunités liés à la coopération transfrontalière pour l'intégration régionale ;
- le renforcement de la synergie entre la conservation et le développement, offrant l'occasion d'échanger les points de vue des principaux partenaires de la scène politique (Union africaine) ;
- de la finance et du développement (Banque africaine de développement) ;
- du point de vue de la recherche (Université de Niamey) ;
- de la perspective de la gestion de site (OIPR, Côte d'Ivoire) ;
- du point de vue des agences des Nations Unies (Bureau de l'Envoyé spécial dans la région des Grands Lacs) ;
- du point de vue des partenaires et homologues nationaux (Angola).

Au titre des recommandations, les panélistes ont retenu ce qui suit :

- 1) Nous appelons les **gouvernements** à améliorer les connaissances sur l'utilisation compatible et durable et la préservation des ressources naturelles partagées aux niveaux national et transfrontalier, en particulier des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, des réserves de biosphère et des géoparcs, en renforçant les connaissances traditionnelles et autochtones ;
- 2) Notant que plusieurs conflits majeurs sur le continent sont liés à la mauvaise utilisation des écosystèmes transfrontaliers, en particulier dans les régions du Sahel, des Grands Lacs, du Lac Tchad et du Bassin du Congo, encourager **les États** à renforcer leur collaboration pour assurer la gestion durable de ces ressources naturelles conjointes ;
- 3) Encourager, à cet égard, les partenaires du secteur privé, de la coopération pour le développement et des sociétés civiles à intensifier les efforts des États visant à mettre en place des mécanismes de financement endogènes innovants et durables pour la gestion des ressources naturelles susmentionnées ;
- 4) Notant que la richesse géologique et minérale de l'Afrique est l'un de ses atouts majeurs, inviter instamment **les pays, la Commission de l'UA et les Nations Unies** à mettre en place des mécanismes nationaux et régionaux pour la gestion transparente des industries extractives, notamment le développement et la mise en œuvre de cadres de consultations réglementaires et opérationnelles.

3. « Pour n'oublier personne : promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique »

La session a été modérée par Mme Marema Toure Thiam, Chef du Secteur des sciences humaines et sociales au Bureau de l'UNESCO à Dakar (Sénégal) et a impliqué les panéliste suivants :

- M. Ahmed Skim, Directeur des affaires de la migration au Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de migration, Maroc ;
- S. Exc. Mme Rebecca Otengo, Ambassadrice de la République d'Ouganda et Présidente de la sous-commission des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des rapatriés ;
- S. Exc. M. Jean Léon Ngandu-Ilunga, Ambassadeur de la République Démocratique du Congo en Ethiopie ;
- Mme Santa Ernesto, Directrice au Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme, Angola.

On estime à 68 millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde et plus du tiers d'entre elles se trouvent en Afrique. Cela comprend également 6,3 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile et 14,5 millions de personnes déplacées. Dans ce contexte, l'Union africaine (UA) a choisi comme thème de l'année 2019 : « Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées dans leur propre pays : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique. » Ledit thème montre que les dirigeants africains reconnaissent le besoin de réponses globales et inclusives aux principales tendances migratoires, à leur dynamique et à leurs défis sur le continent et à l'étranger. L'ampleur de la crise des déplacements est aggravée par les risques de traite, de violations des droits de l'homme, de manque d'assistance humanitaire adéquate, de violence sexuelle et sexiste, de détention de demandeurs d'asile, d'expulsion, de xénophobie et de discrimination globale à l'égard des réfugiés.

Cette session s'est concentrée sur les meilleures pratiques des pays identifiés par l'Union africaine qui pourraient inspirer d'autres à améliorer leurs politiques en faveur des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des migrants.

Les questions discutées comprenaient :

1. le traitement global des migrants au Royaume du Maroc - Champion de l'UA sur les migrations ;
2. la politique et le cadre inclusifs de gestion des réfugiés, en Ouganda, garantissant aux réfugiés le droit d'asile et l'accès aux mêmes droits que les nationaux ;
3. l'expérience de la République Démocratique du Congo en matière de gestion des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés dans le contexte géographique complexe de la région des Grands Lacs et de l'Afrique centrale ;
4. la perspective historique et contemporaine de l'Angola concernant les demandeurs d'asile des grandes régions d'Afrique australe et centrale.

La session s'est achevée sur les recommandations suivantes :

- 1) Nous appelons **l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CERs), les pays africains et les pays de transit et de destination** d'adopter des politiques, cadres et mesures globaux tenant compte de la problématique hommes-femmes dans la gestion des réfugiés aux niveaux local et national, traitant de la violence à l'égard des femmes ainsi que de la traite des êtres humains, en collaboration avec les pays d'origine, de transit et de destination ;
- 2) Nous demandons aux **organisations internationales et aux pays** d'accroître les investissements nationaux et publics dans la fourniture d'abris, d'installations adéquates d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de services de santé, d'une éducation de qualité (y compris par le biais des TIC), de services de garde d'enfants et d'autres services sensibles au genre dans les zones urbaines et rurales d'installation pour les réfugiés et les personnes déplacées ; investissements complétés par des efforts, à long terme, pour garantir le droit au logement, à la terre et à la propriété ;
- 3) Nous exhortons les **pays** à donner la priorité à la ratification, à l'adoption et à la mise en œuvre des cadres juridiques et politiques clés, en particulier la Convention de Kampala et le Protocole de Maputo, et en collaboration avec **l'Union africaine** à mettre en place un mécanisme d'examen annuel pour surveiller et contrôler le respect des obligations afin d'améliorer la protection des femmes et des enfants et éliminer les pratiques néfastes qui exacerbent leur vulnérabilité dans les situations de déplacement ;
- 4) Nous invitons **l'UA et les pays** à adopter des mécanismes, pratiques et des structures efficaces d'atténuation et de gestion des effets du changement climatique et de réduction des dommages potentiels associés aux déplacements liés au changement climatique, y compris des systèmes de protection sociale renforçant la résilience des femmes et des enfants déplacés.

4. « L'Afrique globale : exploration de la présence africaine dans le monde »

La session a été modérée par Mme Zeinab Badawi, Journaliste de la BBC et productrice de la série sur l'« histoire générale de l'Afrique », et a eu pour panélistes :

- M. Augustin Holl, Président du Comité scientifique international des nouveaux volumes de l'« Histoire générale de l'Afrique » ;
- M. José Chala Cruz, Secrétaire exécutif à la coopération au développement afro-équatorienne - CODAE, Équateur ;
- M. Abdi Kusow, Professeur au département de sociologie, Iowa State University, États-Unis ;
- M. Jason Theede, Spécialiste principal en mobilité de la main-d'œuvre et développement humain, Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
- M. Ziva Domingos, Directeur national des musées et représentant de l'Angola au Comité du patrimoine mondial.

L'Afrique et ses diasporas ont souvent été présentées comme des groupes distincts, séparés par des océans et n'ayant eu qu'un contact sporadique au cours de brefs moments historiques. L'UNESCO, conformément à l'élaboration de l'« Histoire générale de l'Afrique », cherche à remettre en question cette perspective binaire et simpliste des relations entre l'Afrique et ses diasporas en introduisant le concept d'« Afrique globale ». Ce concept permet de comprendre l'histoire des relations entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine en tant que processus interconnecté et continu, y compris la circulation des individus, des connaissances, du savoir-faire et des productions culturelles, et dont la matrice est l'héritage africain.

Cette session a mis en lumière :

- l'influence africaine dans le monde et la diversité des contributions des peuples d'ascendance africaine aux sociétés modernes ;
- l'héritage de l'esclavage et du colonialisme auquel étaient confrontés les personnes d'ascendance africaine et leur capacité de résistance dans la lutte contre les préjugés raciaux, le racisme et la discrimination ;
- la manière dont la diaspora africaine participe au développement du continent et sur son rôle d'acteur clé dans la contribution à la culture de la paix, sous ses formes tant endogènes qu'exogènes.

La session s'est achevée sur les recommandations suivantes :

- 1) A l'**UNESCO**, conformément à son mandat, de continuer à soutenir la reconnaissance, l'appréciation et la promotion de la contribution, aux niveaux technique, scientifique, culturel et humain, des personnes d'ascendance africaine construisant une nouvelle société dans le monde entier, en développant son programme d'éducation sur l'« Histoire générale de l'Afrique », des manuels et autres matériels didactiques, en particulier dans le cadre de l'éducation non formelle et informelle, de l'enseignement supérieur, mais aussi par l'information du grand public ;
- 2) A tous les **Etats africains** concernés, de promouvoir activement l'adoption et l'intégration de l'« Histoire générale de l'Afrique » dans leurs programmes et leur système d'éducation intersectoriel ;
- 3) A l'**Union africaine** et les **organisations sous-régionales**, d'adopter les résolutions pertinentes engageant les États membres à promouvoir les liens entre les Africains et les Afro-descendants à travers le monde et à soutenir la collaboration intercontinentale pour la promotion des droits fondamentaux des Afro-descendants ;
- 4) A tous les **États**, les **organisations de la société civile**, les **organisations intergouvernementales**, les **organisations et réseaux** œuvrant pour la promotion des droits

de l'homme, de promouvoir des politiques et des interventions visant à éliminer le racisme et la discrimination raciale, à protéger les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine et à mettre en place des mécanismes d'examen annuel permettant de surveiller l'application de ces politiques.

5. « Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique »

Modérée par Mme Georgia Calvin-Smith, Journaliste à France 24, la session a eu pour panélistes :

- M. Al Amin Yusuph, Conseiller régional pour la communication et l'information au Bureau de l'UNESCO à Harare (Zimbabwe) ;
- M. Jérôme Traoré, Ancien Président de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Burkina Faso ;
- Mme Al-Shaymaa J. Kwegyir, Ancienne membre du Parlement et militante contre la situation désespérée des personnes atteintes d'albinisme, Tanzanie ;
- M. Teixeira Cândido, Secrétaire général de l'Union des journalistes angolais, Angola.

Les médias ont un rôle crucial à jouer dans la promotion de la paix, de la justice et du développement durable dans le monde entier, en général ; et sur le continent africain, en particulier. Un paysage médiatique dynamique, libre, indépendant et pluraliste assure aux citoyens l'accès à une information de qualité et impartiale, les encourage à exprimer leurs opinions et favorise ainsi une plus grande participation politique.

Les médias servent également de mécanisme de responsabilisation, soulevant des questions importantes qui pourraient autrement ne pas être débattues publiquement, telles que la corruption, les fautes politiques ou les violations des droits de l'homme, renforçant ainsi l'état de droit et la bonne gouvernance par la gestion pacifique des conflits et la construction et consolidation de la paix.

Avec l'avènement des nouveaux médias, il est nécessaire que l'Afrique exploite les innovations technologiques pour autonomiser les populations grâce à l'éducation aux médias et à l'information afin de promouvoir un climat de paix. À cet égard, lutter contre le discours de haine, promouvoir la liberté d'expression, protéger la liberté de la presse, assurer la sécurité des journalistes et promouvoir un dialogue sensible aux conflits et sensible au genre sont tous des thèmes pertinents qui ont été explorés au cours de cette session.

Cette session a examiné, en particulier, l'application judiciaire de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de protection de la liberté de parole et d'expression, ainsi que la protection de la sécurité des journalistes contre la détention arbitraire ; le pouvoir des médias dans la sensibilisation du public et la lutte contre l'exclusion sociale, le cas des radios locales et nationales dans la promotion et le bien-être des personnes atteintes d'albinisme en Tanzanie ; Projets de l'UNESCO faisant appel aux médias pour lutter efficacement contre les mutilations génitales féminines au sein de la communauté masai ; l'importance de l'indépendance des médias et les défis à relever dans le contexte angolais.

La session a retenu, au titre des recommandations, ce qui suit :

- 1) Considérant que, selon l'UNESCO, plus de 86% des enquêtes judiciaires sur des assassinats de journalistes en Afrique sont toujours non résolues (2006-2018), nous **invitons tous les gouvernements et les organisations internationales** à soutenir le renforcement des capacités à l'intention des magistrats (juges et procureurs) et avocats sur la liberté

d'expression et la sécurité des normes des journalistes en vue de promouvoir la paix et l'état de droit ;

- 2) Reconnaître que l'accès des citoyens aux données publiques peut réduire la corruption et accroître la responsabilité ; et, sur l'exemple des 20 pays d'Afrique ayant adopté une législation sur l'accès à l'information, nous exhortons **tous les gouvernements africains** à adopter des lois sur l'accès à l'information afin de promouvoir la liberté d'expression et la paix ;
- 3) Gardant à l'esprit la popularité croissante des médias sociaux et des dangers que représentent la désinformation pour un climat de paix en Afrique, nous recommandons en outre aux **gouvernements, aux organisations internationales et à la société civile** d'investir dans l'autonomisation des populations critiques sur les informations qu'ils reçoivent par le biais des programmes d'éducation aux médias et à la maîtrise de l'information ;
- 4) Comprenant que les personnes atteintes d'albinisme continuent d'être confrontées à la violence et à la discrimination à grande échelle et à l'exclusion sur le continent africain, nous appelons l'**UNESCO** et la **CUA** à intensifier leur soutien aux pays pour qu'ils adoptent et encouragent des actions visant à éliminer les préjugés et la discrimination contre les personnes vivant avec le PAA et à adopter des politiques et stratégies pour lutter contre l'exclusion et le désavantage des PAA ;
- 5) Reconnaisant que les systèmes judiciaires nationaux doivent être les premiers à garantir la protection des journalistes contre les différents types d'atteintes à leur intégrité dans l'exercice de leurs fonctions, nous demandons instamment aux **pays** de renforcer leur indépendance pour appliquer les dispositions juridiques prévues par les instruments internationaux, régionaux et nationaux pour défendre les journalistes et les professionnels des médias contre les infractions ;
- 6) Conscients que les tribunaux régionaux comme la Cour de Justice de la CEDEAO n'ont pas de compétence pénale, nous appelons la **CUA** à envisager la création d'un tribunal pénal autonome, et la possibilité de la création d'une chambre pénale au sein de la Cour de Justice.

III.1.2 Sessions thématiques parallèles au Forum des idées

1. « Faire face aux problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe »

Modérée par M. Yao Ydo, Directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest, Abuja (Nigeria), la session a eu pour panélistes :

- Mme Stephanie Gottwald, Professeure de linguistique et d'alphabétisation à l'Université Tufts et Directrice de contenu, *Curious Learning* (USA) ;
- M. Creesen Naicker, Directeur partenariat et distribution, *Curious Learning* (USA) ;
- Mme Zulmira Rodrigues, Chef de la Section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Département de la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO ;
- Mme Marie Yasunaga, Spécialiste du programme à la Section Jeunesse, Alphabétisation et développement des compétences, UNESCO ;
- Mme Loise Danladi Musa, Secrétaire exécutive de l'Agence d'Etat de Bauchi pour l'éducation de masse, Nigéria.

Cette session a mis en relief les solutions efficaces qu'offre la technologie numérique en réponse aux besoins d'apprentissage des enfants et autres apprenants.

Après une revue de l'état de l'alphabétisation à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale et les défis qu'elle pose, deux initiatives soutenues par la technologie numérique ont été présentées : le projet « School Meet Learners » (« L'école rencontre les apprenants ») au Nigeria et l'initiative d'alphabétisation de « Curious Learning ».

Adaptation d'un projet lancé au Sénégal dans le cadre d'un partenariat entre l'UNESCO, le secteur privé (Proctor & Gamble) et le Ministère de l'éducation, le projet « School Meet Learners » vise à offrir des possibilités d'alphabétisation à 50 000 femmes et filles, en utilisant des tablettes. Pour des raisons socioculturelles, et aussi, en raison de la situation sécuritaire, au Nigeria, beaucoup de filles et de femmes ne peuvent pas aller à l'école ; grâce à ce projet, de nombreuses filles et femmes apprennent à la maison, contournant les pesanteurs socioculturelles et réduisant ainsi leur vulnérabilité à la violence extrémiste.

Lancé en 2011, « Curious Learning » est une initiative de recherche visant à explorer les possibilités offertes par la technologie numérique pour améliorer l'alphabétisation des enfants, en faisant appel à des experts du MIT, de la Tufts University, de la George State University et d'autres partenaires. Elle a développé des applications d'autoapprentissage pour les téléphones portables ou les ordinateurs bas de gamme, y compris pour la tablette du projet UNESCO XPRIZE sur l'apprentissage des jeunes enfants en Tanzanie (2016-2019); applications testées dans plusieurs pays, notamment en Afrique du Sud, dans des zones rurales en Inde, dans un bidonville en Ouganda, auprès d'enfants qui ne peuvent pas aller à l'école aux États-Unis et auprès de réfugiés en Syrie.

Indépendamment de l'initiative « Curious Learning » en elle-même, la session a été l'occasion de la présentation d'un projet conjoint UNESCO-Curious Learning sur l'éducation préscolaire des enfants âgés de 6 à 10 ans, en cours d'élaboration, aux fins de recueillir les suggestions des participants et susciter leur intérêt pour une éventuelle collaboration et des partenariats. Ledit projet a fait l'objet de commentaires constructifs en vue d'affiner sa conception.

En outre, inspirés par les concepts, les approches et les technologies adoptés par ces initiatives, les participants et les panélistes ont ensuite discuté d'un éventail de questions sur le potentiel de la technologie numérique ainsi que sur les enjeux et les risques potentiels associés à ce type d'initiative. Il s'agissait notamment des approches de l'enseignement et de l'apprentissage, du choix de la langue, de la production locale de contenus, du suivi et de l'évaluation, de l'alignement des initiatives sur les systèmes éducatifs nationaux, des coûts de l'apprentissage et des problèmes de ressources.

Au titre des recommandations, la session a retenu ce qui suit :

- 1) **Les pays** sont encouragés à élargir l'accès des enfants à des possibilités d'apprentissage significatives leur permettant d'acquérir des compétences de base en lecture et en écriture grâce à la technologie numérique, en particulier pour ceux qui sont exclus d'un apprentissage de qualité, notamment les enfants exclus de l'école, les enfants non scolarisés, les enfants handicapés, les enfants des zones rurales et les enfants victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine ;
- 2) A cet égard, reconnaissant les opportunités qu'offrent les technologies du 21^e siècle, l'**UNESCO** est invitée à aider **les pays** à promouvoir l'alphabétisation soutenue par la technologie numérique par une approche holistique et humaniste de l'apprentissage, englobant les dimensions cognitive, sociale et émotionnelle, pour que les apprenants soient des apprenants autonomes tout au long de la vie ; et explorer des moyens efficaces pour intégrer cet apprentissage dans l'enseignement scolaire ainsi que dans la vie des enfants et des familles, y compris des approches d'alphabétisation familiale, et de relier l'alphabétisation à d'autres domaines, tels que la planification familiale, l'éducation en

matière de santé sexuelle et reproductive, l'éducation au développement durable et la citoyenneté mondiale ;

- 3) A ce titre, les participants applaudissent et soutiennent l'initiative **UNESCO-Curious Learning**, où la qualité de l'apprentissage de l'alphabétisation soutenu par la technologie numérique améliore la pertinence du contenu et des processus d'apprentissage par rapport au profil, au contexte, aux besoins et aux aspirations des enfants, en accordant une attention particulière à l'utilisation des langues africaines, des contenus locaux et des cultures, ainsi qu'une solution rentable pour l'éducation de la deuxième chance des exclus ;
- 4) Les **pays** sont par conséquent encouragés à mobiliser des ressources nationales adéquates et extérieures, pour adhérer à de telles initiatives afin de permettre à des enfants défavorisés d'acquérir des compétences nécessaires pour devenir des citoyens à part entière, habilités à contribuer au développement de leur pays, de manière pacifique.

2. « Etat de la paix et de la sécurité en Afrique »

Cette session a été modérée par Mme Ana Elisa Santana Afonso, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO en Ethiopie, et elle a eu pour panélistes :

- Mme Michelle Ndiaye, Directrice du Programme « Paix et sécurité en Afrique » de l'Institut d'études sur la paix et de la sécurité de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie) ;
- Dr Yonas Adaye Adeto, Directeur de l'Institut d'études de la paix et de la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie) ;
- S. Exc. M. Afonso Eduardo Inguila, Ambassadeur et Directeur Afrique de la Division du Moyen-Orient et des organisations régionales du Ministère angolais des affaires étrangères ;
- Pr Samuel Kale Ewusi, Directeur du Programme régional pour l'Afrique, Université des Nations Unies pour la paix ;
- M. Charles Binam Bikoi, Secrétaire exécutif du Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (CERDOTOLA) ;
- Mme Seraphine Kando, spécialiste des droits de l'homme de la Commission de l'Union africaine ;
- M. Ibrahim Ceesay, Directeur exécutif et fondateur de l'Initiative des artistes africains pour la paix.

Cette session a été consacrée à la présentation du « Rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique » (2019) de l'Institut d'études de la paix et de la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie). Ce rapport est devenu le Rapport annuel phare du « Forum de haut niveau Tana sur la sécurité en Afrique », communément appelé le « Forum Tana », qui propose une analyse synoptique des problèmes pressants de paix et de sécurité sur le continent. Dans un environnement informel et collaboratif, le « Forum Tana » prolonge les réunions formelles des Chefs d'État et de Gouvernement africains.

Sans prétendre documenter tous les défis de la paix et de la sécurité auxquels le continent a été confronté au cours d'une année donnée, le « Rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique » a vocation à attirer l'attention sur ceux qui sont considérés comme les plus importants et les plus transversaux, en particulier en termes de perturbation et de préjudices causés aux citoyens africains et aux Etats. Son objectif ultime est de redynamiser et de renforcer les agences africaines et les encourager à conceptualiser et à mettre en œuvre des mesures proactives et innovantes pour répondre aux défis posés par les questions de paix et de sécurité sur le continent.

S'appuyant sur le fait que les tendances africaines reflétaient les tendances mondiales, la discussion a relevé que la paix et la sécurité sont des problèmes mondiaux, qui ne peuvent être résolues que par

des solutions mondiales. Toutefois, les participants ont encouragé les Africains à croire en leurs capacités à se prendre en charge et à s'organiser entre eux pour faire face aux conflits du continent. Des efforts considérables sont d'ailleurs faits sur le continent pour prévenir et résoudre les conflits ; malheureusement, ces efforts déployés visent trop souvent à lutter contre des « incendies » circonscrits et lorsqu'un conflit est résolu, un autre est déjà apparu. Ce qu'il faudrait est une approche et un traitement multidimensionnels des conflits.

En conclusion de la discussion, les recommandations suivantes ont été formulées :

- 1) Considérant que la paix et la sécurité sont des problèmes mondiaux nécessitant des solutions globales, d'une part ; et que les conflits ont des causes multiples, les **entités internationales et les nations** sont priées d'accorder de la priorité au traitement multidimensionnel des conflits en Afrique, en prenant en compte également la question de la création de la richesse et du développement socioéconomique des pays ;
- 2) Considérant que le chômage et le manque d'emplois pour les jeunes peuvent être sources de conflits, nous appelons les **gouvernements, avec l'appui de l'UNESCO**, au renforcement de l'éducation et de la formation en vue de l'employabilité des jeunes ; et à la priorisation de l'éducation à la paix, particulièrement en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des femmes, l'enseignement supérieur et la formation des enseignants ;
- 3) Nous demandons que les questions relatives aux droits de l'homme soient intégrées dans un programme global de paix en Afrique dans le cadre de l'**UA**, en travaillant également avec différentes institutions ;
- 4) Nous recommandons que la recherche et la réflexion sur une épistémologie et une grammaire africaines sur la culture de la paix dans le cadre de l'Aspiration 5 de l'Agenda 2063 et conformément à la Charte africaine de la renaissance culturelle ;
- 5) Nous proposons que le « Rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique » de l'Institut d'études de la paix et de la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie) soit intégré aux prochaines éditions de la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix », pour montrer les tendances de l'état de la paix en Afrique ;
- 6) Nous demandons à l'**UNESCO** de s'associer à la célébration, en 2022, du centenaire de la naissance du Président Agostinho Neto ; lequel, par son travail artistique, a favorisé la libération de son pays et l'unité du peuple angolais.

3. « Financement durable des réserves de la biosphère en Afrique – AfribioFund »

Modérée par M. Salah Khaled, Directeur du Bureau multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, Yaoundé (Cameroun), cette session a vu la participation de :

- M. Ousmane Dore, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement ;
- Pr Adeshola Olatunde Adepoju, Directeur général de l'Institut de recherche forestière du Nigéria (FRIN), Président du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) ;
- Mme Noëline Raondry Rakotoarisoa, Cheffe de Section du Réseau des réserves de biosphère en Afrique et renforcement des capacités, UNESCO.

Les réserves de biosphère (RB) sont des « lieux d'apprentissage pour le développement durable » aux niveaux local, national, régional et mondial. Ce sont des sites pour tester des approches interdisciplinaires de compréhension et de gestion des changements et des interactions entre les systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité et des changements climatiques. L'UNESCO travaille avec la Banque africaine de développement (BAD) pour développer un partenariat stratégique en faveur de l'AFRIBIOFUND. Ce fonds constituera une contribution majeure pour aider les États membres africains à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et

ses objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 15 (La vie sur terre) et 13 (Changements climatiques). En effet, la disponibilité de financements durables améliorera les performances de chaque réserve de biosphère et du réseau régional en Afrique.

La session a réuni vingt (20) participants de douze (12) pays, dans le but de sensibiliser à l'initiative AFRIBIOFUND et de fournir une compréhension commune des problèmes et des défis liés à la gestion durable des réserves de biosphère en Afrique. En outre, elle a été l'occasion de partager des expériences de coopération entre l'UNESCO et la BAD en matière de financement durable de la biosphère.

Les recommandations de la session sont les suivantes :

- 1) Pour **l'UNESCO et les pays** : s'inspirer et se fonder sur les expériences et les leçons tirées d'initiatives telles que le Fonds forestier du bassin du Congo et le Fonds du patrimoine mondial africain afin de créer des liens et des synergies avec d'autres fonds tels que le Fonds pour le climat ;
- 2) Pour **la BAD** : s'assurer de la flexibilité de l'AFRIBIOFUND, sur le plan opérationnel, et de sa capacité à financer des actions à impact rapide, en mettant l'accent sur des activités basées sur une économie verte bénéficiant aux communautés locales.

4. « Appropriation de l'Initiative sous-régionale pour le renforcement des capacités institutionnelles en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale »

Organisée dans le but de renforcer l'appropriation d'une initiative en cours de développement entre les pays de l'Afrique centrale (Angola, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo, Gabon et Guinée Equatoriale) et le Secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI/UNESCO), cette session, constituée de deux panels de discussions, a été ouverte conjointement par :

- Mme Francisca Delgado, Point focal de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Angola ;
- S. Exc. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi, Ambassadeur et Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO et Président du sous-groupe Afrique centrale ;
- S. Exc. Mme Maria Antonieta J.S. Baptista, Ministre de la pêche et de la mer de la République d'Angola.

4.1. « Actions visant à minimiser l'impact négatif des altérations climatiques en faveur de l'économie bleue et le rôle de la COI-UNESCO dans la promotion des sciences de l'océan et sa contribution à la Décennie africaine des mers et des océans »

Intervenant sur le premier thème de ce panel portant « Actions visant à minimiser l'impact négatif des altérations climatiques en faveur de l'économie bleue », M. Pier Paolo Balladelli, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Angola, a tout d'abord fait état de la prise de conscience globale face au changement climatique ayant permis quelques actions salutaires, parmi lesquelles :

- (i) le doublement de la superficie des aires marines protégées en une dizaine d'années au niveau mondial ;
- (ii) des améliorations légales et juridiques contre la pêche illégale ;
- (iii) la fin de la diminution des stocks de poissons.

Face à ces améliorations, il a aussi fait remarquer les enjeux majeurs de la vulnérabilité côtière à savoir :

- (i) L'accroissement rapide de la population dans la zone côtière fragile avec près de 50% d'habitants qui dépendent d'activités côtières (mariculture, pêches, tourisme, activités portuaires, etc.). Ces activités entraînent des migrations vers les côtes. Ainsi, la pression naturelle et humaine rend la zone côtière extrêmement vulnérable avec une urbanisation côtière incontrôlée qui s'ajoute aux effets du changement climatique dont l'élévation du niveau moyen de la mer.
- (ii) L'acidification de l'océan avec un impact dramatique sur la vie marine et humaine.
- (iii) Les inondations avec la progression des pluies et les événements extrêmes.

En conclusion, M. Ballardelli a exprimé tout l'intérêt que le Système des Nations Unies en Angola porte à cette initiative avec une disposition toute particulière pour l'appuyer, d'autant plus que deux initiatives majeures sont déjà en cours dans la région à savoir : (i) un grand programme d'un budget de six (6) millions de dollars des Etats-Unis en partenariat avec le Fonds mondial pour l'environnement pour amoindrir la vulnérabilité côtière en renforçant le suivi du réseau hydrologique et hydrographique ; (ii) le programme de la Commission de Benguela pour le renforcement des prévisions avec un centre d'appui à la pêche artisanale, sous la responsabilité du ministère des Pêches et de la Mer d'Angola, avec l'appui de la FAO.

La seconde intervention sur « Le rôle de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI/UNESCO) dans la promotion des sciences de l'océan et sa contribution à la Décennie africaine des mers et des océans » a été celle, par vidéo préenregistrée, de M. Vladimir Ryabinin, Secrétaire Exécutif de la COI/UNESCO.

M. Ryabinin a d'abord présenté la Commission océanographique intergouvernementale (COI), organe intergouvernemental créé en 1960 et disposant d'une autonomie fonctionnelle au sein de l'UNESCO, seul organe des Nations unies dédié à la coopération internationale dans le domaine des sciences océaniques et du renforcement des capacités y relatives. Avec 150 Etats membres, la COI est présente dans l'ensemble des régions du monde, à l'instar de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les Iles adjacentes dont le Secrétariat est basé au bureau de l'UNESCO à Nairobi.

Les activités de la COI obéissent à un Plan stratégique pour 2014-2021 (découlant de la Stratégie de la COI à moyen terme 2014-2021), à une feuille de route, à une Stratégie du renforcement des capacités et à la « Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) ». Cette décennie des Nations Unies vise une transformation durable des sciences de l'océan par le biais de partenariats pour la promotion des connaissances scientifiques et des infrastructures océaniques aux fins d'un océan mondial sain et durable offrant des applications et des bénéfices sociétaux. La COI en coordonne la phase préparatoire en consultations étroites avec les Etats membres, les autres agences des Nations Unies ainsi que les partenaires institutionnels et les organisations non gouvernementales et toutes les parties prenantes concernées.

En ce qui concerne la Décennie africaine des mers et des océans (2015-2025), la COI y contribue naturellement par le canal des activités de sa Sous-commission pour l'Afrique et les Iles adjacentes.

Ce premier panel de discussion a été modéré par Dr Giza Martins du Ministère de l'environnement de la République d'Angola.

4.2. « Initiative régionale sur le renforcement des capacités en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale ; Etat des lieux des stations de recherches océanographiques en Angola et Suivi environnemental des aires d'opérations pétrolières »

« L'Initiative régionale sur le renforcement des capacités en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale » a été présentée par son point focal et coordinateur, M. Justin Ahanhango, par ailleurs, Chargé de liaison régional à la COI.

Cette initiative se justifie du fait de l'exceptionnelle richesse des grands écosystèmes marins de l'Afrique, en général, et de la sous-région Afrique centrale, en particulier.

Le renforcement des capacités en sciences de l'océan pour lutter contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale, pour être durable, doit nécessairement s'appuyer sur les institutions de recherches académiques et universitaires existantes dans les pays et dans la sous-région. Un état des lieux des capacités institutionnelles et des ressources humaines des pays concernés est, en conséquence, indispensable. Les côtes africaines sont un laboratoire naturel et vivant des interactions entre l'atmosphère et les océans définissant le climat de la planète. A ce titre, il est important pour les pays Africains d'investir massivement dans les infrastructures de recherches en sciences fondamentales, les technologies et les innovations de l'océan. Ce sont ces recherches, favorisant une excellente connaissance du milieu océanique et des côtes africaines, qui permettront de développer les outils et les mécanismes scientifiques et techniques pour une compréhension fine de la vulnérabilité côtière avant de la combattre in fine.

Le renforcement des capacités en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière exige de prendre en compte la dimension holistique et multidisciplinaire des sciences de l'océan et de l'océanographie en combinant à la fois les impératifs des observations de l'océan à travers le programme-cadre africain (GOOS-AFRICA) qui encourage le développement des sciences de l'océan et l'océanographie dans toutes ses dimensions.

La présentation de M. Ahanhango a été modérée par Dr Cristino Mario Ndeitunga du Ministère de la planification du territoire et de l'habitat de la République d'Angola.

Prenant la parole à son tour, Dr Filomena Vaz Velho, du Ministère de la pêche et de la mer de la République d'Angola, a présenté l'état des systèmes d'observations et de suivi de l'environnement marin et côtier en Angola. Les programmes de suivi mis en place sont basés sur des séries temporelles qui permettent de connaître la variabilité temporelle et saisonnière des écosystèmes marins et côtiers dans les eaux angolaises. Les séries de mesures de la conductivité, de la température et de la profondeur s'étendent sur la période de 1997 à 2019. Ainsi, des études sont menées pour la connaissance de la circulation et la variabilité du courant dans l'atlantique tropical. Les paramètres physico-chimiques sont aussi pris en compte à savoir : la salinité, le taux des éléments nutritifs et des minéraux, le taux d'oxygène dissous qui permettent de déterminer les zones de minimas d'oxygène ainsi que le phénomène d'acidification dans ces eaux.

L'initiative sur la vulnérabilité côtière en Afrique centrale ouvre de nouvelles perspectives pour élargir et approfondir ces recherches au niveau sous-régional.

La présentation du Dr Filomena Vaz Velho a été modérée par Madame Francisca Delgado, Point Focal de la COI au Ministère de la pêche et de la mer de la République d'Angola.

Dernier intervenant de ce panel, Dr Manuel Xavier, du Ministère de l'environnement de la République d'Angola, a présenté un ensemble de protocoles complexes et complets répondant aux normes internationales régissant le suivi environnemental des aires d'opérations pétrolières. Les normes légales et juridiques internationales sont devenues plus contraignantes afin de garantir la sécurité, la sûreté des opérations ainsi que l'intégrité des écosystèmes associés à ces aires.

Son intervention a été modérée par Dr Nelma Caetana du Ministère de l'environnement de la République d'Angola.

Cette session a été l'occasion pour une jeune fille de 8 ans, Licypriya Kangujam, Lauréate du Prix mondial des enfants pour la Paix, venue de New Delhi (Inde), au nom de tous les enfants du monde souffrant à cause des guerres, de la faim ou des inondations et des événements climatiques extrêmes, d'interpeler les gouvernements, les familles et les adultes pour qu'ils mettent en pratique les règles de bonne conduite, d'équité, de respect, d'égalité et de solidarité enseignées à l'école et dans les familles. Elle les appelle tous à appliquer les discours de générosité qu'ils professent et elle a demandé aux participants de soutenir la marche mondiale pour la paix et le respect des enfants qu'elle est en train de préparer et qui sera lancée en Inde avant la fin de l'année 2019.

De cette session globale portant « Appropriation de l'Initiative sous-régionale pour le renforcement des capacités institutionnelles en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale », les recommandations sont les suivantes :

- 1) Demander au **Gouvernement de la République d'Angola** de transmettre le Rapport complet de cette session (y compris ses recommandations) à **l'Union africaine** tout en sollicitant l'appui de cette dernière pour la mise en œuvre conjointe, dans le cadre de l'Agenda 2063, de la « Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine à l'horizon 2050 », de la « Décennie de l'Union africaine pour les mers et océans de l'Afrique (2015-2025) », de la « Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique » dite « Charte de Lomé », en cohérence avec les efforts, en cours dans chaque pays, pour la promotion de l'économie de l'océan ou économie bleue en vue de développer un programme continental et panafricain sur la vulnérabilité côtière en Afrique ;
- 2) Demander la mobilisation et l'appui des **Gouvernements des pays concernés en Afrique centrale** pour la mise en œuvre des recommandations, du développement et de la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;
- 3) Demander au **Sous-groupe régional d'Afrique centrale au sein du Groupe africain auprès de l'UNESCO** de solliciter l'appui du Bureau du Groupe africain auprès de l'UNESCO, en collaboration avec le Secteur de la Priorité Afrique et les relations extérieures, pour présenter le rapport et les recommandations en marge de la 40^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, en novembre 2019 ;
- 4) Demander aux **institutions d'intégration régionale et de financement en Afrique centrale**, leur appui et accompagnement financier pour la mise en œuvre des recommandations, du développement et de la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;
- 5) Demander au **Système des Nations Unies en Afrique centrale**, son appui technique et financier pour la mise en œuvre des recommandations, du développement et de la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;
- 6) Considérant la complexité de la zone de confluence que représente le littoral, et prenant en compte le mandat intersectoriel et pluridisciplinaire de **l'UNESCO**, inviter cette dernière à engager une approche intersectorielle pour la définition, la formulation, le développement et la mise en œuvre de l'initiative sous-régionale CBOSCVCA afin d'optimiser le soutien ;
- 7) Demander à la **Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO** de s'assurer que la formation proposée sur la planification spatiale maritime en Afrique centrale s'intègre pleinement dans le processus et les consultations en cours avec les Délégations permanentes des pays concernés afin d'éviter toute duplication, d'une part ; et de travailler en bonne intelligence avec les secteurs concernés à l'UNESCO afin d'assurer le caractère transversal et intersectoriel de l'initiative, d'autre part ;
- 8) Reconnaissant le leadership et le rôle déterminant des Gouvernements à travers leurs institutions ministérielles, leurs Délégations permanentes auprès de l'UNESCO et leurs

institutions académiques dans le processus de développement de l'« Initiative sous-régionale de renforcement des capacités en sciences de la mer et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale », recommander la mise en place d'une Taskforce afin de poursuivre le plaidoyer auprès des gouvernements des pays respectifs, du Secrétariat de l'UNESCO et des partenaires régionaux et internationaux ; et « Taskforce scientifique et technique » constituée des experts nationaux et régionaux.

5. « Réflexions sur l'intégration des personnes d'ascendance africaine et les migrants d'aujourd'hui »

Cette session a été modérée par M. Luis Kandjimbo, Directeur général de l'Institut supérieur polytechnique métropolitain d'Angola et M. Dimitri Sanga, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Dakar – Sénégal).

Le panel des intervenants était constitué de :

- M. Edizon Federico Leon Castro, Professeur et chercheur sur la diaspora africaine en Équateur ;
- Mme Susana Matute, Directrice des politiques publiques afro-africaines au Ministère de la Culture au Pérou ;
- M. Abdi Kusow, Professeur au département de sociologie de l'Université d'Etat de Iowa au Etats-Unis d'Amérique ;
- M. Cornélio Caley, Conseiller au Ministère de la Culture d'Angola.

Sur le plan démographique, la diaspora représente certainement un élément important de l'Afrique mondiale. Elle est plus éduquée et qualifiée que son homologue continental. En outre, elle a largement contribué au développement des pays de destination. Cette session avait pour but de permettre une discussion approfondie sur la manière d'aborder les relations entre la diaspora et le continent africain. Elle visait à combler le fossé entre la théorie et la pratique sur les liens qui unissent le concept d'« Afrique globale » et les réalités rencontrées.

Il est nécessaire de faire la distinction entre la diaspora classique de longue date, les descendants d'Africains et la diaspora contemporaine. La relation de ces dernières avec le continent repose actuellement sur leur puissance économique, représentée en partie par le poids financier que jouent les envois de fonds.

En ce qui concerne la diaspora classique (de longue date), il est nécessaire de créer un système qui l'encourage à avoir une bonne compréhension du continent afin que cette dernière puisse puiser dans les aptitudes et compétences qui pourraient être transférées par la première. Cependant, ce faisant, il faut se méfier du risque de créer de plus grandes inégalités entre la diaspora de retour et la population locale.

La session a retenu, au titre de recommandation :

En rappelant que la diaspora a joué un rôle important dans la formulation intellectuelle du panafricanisme et dans l'alimentation des mouvements de libération menant à l'autodétermination et à l'indépendance de divers pays africains, inviter **l'Union africaine et ses États membres** à établir avec la diaspora des canaux de communication pertinents en vue de redynamiser ses liens avec le continent.

6. « Le Processus de Bakou : promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable – Enseignements et perspectives »

Avec pour modérateur, Monsieur Vasif Eyvazzade, Secrétaire du Groupe de travail international sur « Le Processus de Bakou », Chef adjoint de l'administration, Chef du département du Ministère de la Culture de la République d'Azerbaïdjan, cette session a vu la participation de :

- S. Exc. M. Anar Karimov, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO ;
- Prof. Mike Hardy, Directeur exécutif du Centre pour la confiance, la paix et les relations sociales de l'Université de Coventry, Conseiller du Gouvernement azerbaïdjanais (par vidéo) ;
- M. Hugue Charnie Ngandu Ngatta, Spécialiste de Programme sciences humaines et sociales au Bureau régional de l'UNESCO d'Abuja (Nigeria).

La session a porté sur une présentation historique du « Processus de Bakou » en tant que plateforme mondiale mise en place pour rassembler des États, des organisations internationales et régionales ainsi que la société civile afin de promouvoir le respect, la compréhension, le dialogue et la tolérance entre les cultures.

Mise en place tous les deux ans en tant qu'initiative du Gouvernement azerbaïdjanais, à laquelle l'UNESCO est associée en tant que partenaire technique, le Processus de Bakou est ainsi un cadre de promotion du dialogue interculturel offrant des possibilités de coopération avec l'Afrique, notamment en faisant du dialogue interculturel un moteur pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable.

La présentation du Processus de Bakou a été l'opportunité de rappeler que l'Azerbaïdjan et l'Afrique ont des liens anciens remontant aux années 1960, où 8 000 étudiants africains se sont vu offrir des bourses pour étudier en Azerbaïdjan, dont l'ancien Président de l'Angola. Cet engagement de l'Azerbaïdjan pour l'Afrique prévaut encore sur la base d'une vision stratégique construite sur trois éléments : (1) l'assistance par l'Agence internationale pour l'Azerbaïdjan, notamment en Afrique subsaharienne ; (2) l'aide au développement et le renforcement des capacités, en particulier en matière d'éducation des filles ; et (3) la protection du patrimoine culturel par le biais de formations et du renforcement des capacités.

La session a retenu, au titre de recommandations :

- 1) Considérant la mise en œuvre de la « Décennie internationale du rapprochement des cultures » (2013-2022), appeler à la création de synergies entre le « Processus de Bakou » et la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix » ;
- 2) Assurer la participation de jeunes d'Afrique au « Processus de Bakou », en vue de la promotion du dialogue interculturel et de la culture de paix et encourager la participation **de tous les pays africains**.

III.2 – Forum des jeunes

Espace de réflexions et d'échanges entre jeunes du continent et des diasporas, le Forum des jeunes, avec pour thème général « Jeunesse et Culture de la paix », a fait l'objet de deux sessions : l'une portant « Jeunesse, paix et sécurité » ; et l'autre, « Créativité, entrepreneuriat et innovation ».

Le Forum des jeunes s'est conclu avec un « Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix », joint en annexe du présent rapport, qui comprend 12 engagements et des recommandations

à l'Union africaine, aux Communautés économiques régionales et au Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP) (**voir Annexe 2**).

1. « Jeunesse, paix et sécurité »

Modérée par M. Bonheur Djerabe Djatto, Expert en technologies de l'information et de la communication et en alerte rapide et prévention des conflits de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), cette session a eu un panel constitué de :

- Mme Mfrekeobong Ukpanah, Chef du Réseau des jeunes de l'Union africaine, Equipe pour la paix et la sécurité (Nigeria) ;
- M. John Paul Ekene Ikwelle, Président du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Nigeria) ;
- M. Achakele Christian Leke, Coordinateur de « Local Youth Corner » au Cameroun ;
- M. Noemio Dylan Mukoroli, Coordinateur régional du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Namibie) ;
- Mme Fathia Hassan Moussa, Coordinatrice national de la Fondation de l'Initiative de paix mondiale à Djibouti ;
- M. Domingo Massangano, Vice-Président du Conseil national de la jeunesse d'Angola.

Cette session a porté précisément sur la mise en œuvre en Afrique de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies selon laquelle « *les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique* » ; mais également sur la mise en œuvre de la résolution 2419 (2018) qui la prolonge et de l'article 17 de la Charte africaine de la jeunesse (2006) par lequel les Etats Parties sont invités à « *renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale.* »

Bien qu'ils aient confirmé l'importance et le bien-fondé de la problématique d'associer et d'impliquer les jeunes à toutes les questions de paix et de sécurité sur le continent, les débats et les échanges ont, cependant, mis en relief non seulement le manque de volonté politique des Etats africains à mettre en œuvre ces résolutions et la Charte africaine de la jeunesse mais également la méconnaissance par les jeunes et leurs organisations, dans une large proportion, de ces instruments normatifs et l'opinion tout aussi largement répandue selon laquelle lesdits instruments ne concerneraient que les pays en situation de conflits armés et post-conflits.

Par ailleurs, les débats et les échanges ont permis de rappeler l'antériorité de la Charte africaine de la jeunesse, précisément en son article 17, par rapport aux résolutions onusiennes, sur l'appel et l'exigence d'impliquer les jeunes dans les questions de paix et de sécurité, d'une part ; et de souligner les initiatives du Département Paix et Sécurité de la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de ces résolutions onusiennes et de l'article 17 de la Charte africaine de la jeunesse, d'autre part.

Au nombre des initiatives du Département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA, il a été fait mention du lancement du programme « Youth4Peace » dont le but est d'engager et d'impliquer les jeunes et leurs organisations à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent. Ce programme inclut, entre autres, la nomination de cinq ambassadeurs régionaux africains de la jeunesse pour la paix et la commande d'une étude pour évaluer le rôle et les contributions des jeunes dans la paix et la sécurité sur le continent. Dans cet ordre d'idée, ledit Département Paix et Sécurité associe de plus

en plus les jeunes aux processus de médiation et le Conseil de sécurité de l'UA compte dorénavant parmi ses membres des jeunes.

Les panélistes et les participants à cette session ont unanimement reconnu que la mise en œuvre en Afrique de ces instruments normatifs est aussi de la responsabilité des jeunes eux-mêmes et de leurs organisations et qu'il importe que ces derniers soient davantage collectivement et solidairement proactifs en s'en appropriant et en concevant par eux-mêmes les meilleures manières de leur mise en œuvre.

2. « Créativité, entrepreneuriat et innovation »

La modération a été assurée par M. Marius Tchakounang, Responsable du Campus numérique francophone AUF (Cameroun). La session a vu la participation de :

- Mme Fadwa Gmidien, Vice-Présidente du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Tunisie) ;
- M. Zié Daouda Koné, Centre d'incubation et d'innovation de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO (Côte d'Ivoire) ;
- Mme Dora Massounga, Directrice générale de Warisse (Gabon) ;
- Mme Yvette Ishimwe, Directrice générale d'IRIBA WATER GROUP LTD (Rwanda) ;
- M. Maxwell Katekwe, Responsable du suivi et de l'évaluation de Restless Dvelopment (Zimbabwe) ;
- M. Jofre Euclides Dos Santos, Directeur général de l'Institut de la jeunesse (Angola).

Sur une population de 1,2 milliard d'habitants, l'Afrique compte 420 millions de jeunes de 15 à 35 ans. De toute cette forte population juvénile, une frange importante est au chômage. Chaque année, seuls 3 millions d'emplois formels sont créés pour 10 à 12 millions de jeunes arrivant sur le marché du travail¹. Le but de cette seconde session du forum des jeunes consistait à mettre en lumière non seulement les solutions concrètes et les bonnes pratiques des jeunes eux-mêmes, en termes d'innovation entrepreneuriale en vue de leur autonomisation économique et de création d'emplois, mais également les défis (en termes de financement, de formation et d'accompagnement, etc.) auxquels ils sont confrontés au quotidien en tant qu'entrepreneurs économiques ou sociaux.

Au cours des échanges entre panélistes et avec le public, il est apparu que, quand bien même quelques-uns le sont par vocation, beaucoup de jeunes entrepreneurs le sont devenus par nécessité, c'est-à-dire pour échapper au chômage.

Au nombre des défis auxquels les jeunes entrepreneurs sont confrontés au quotidien, il y a les réticences familiales qui ne croient pas en l'entrepreneuriat et encouragent plutôt l'option des emplois salariés de fonctionnaire en général, garantis et plus sécurisés. A la pression des réticences familiales, s'ajoutent comme difficultés quotidiennes des entrepreneurs l'accès au financement (d'amorçage et de consolidation), aux formations adéquates et moins onéreuses et l'isolement consécutif au manque de solidarité et de travail en réseau.

Si les échanges ont relevé l'existence dans beaucoup de pays d'initiatives politiques et programmatiques en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ont en même temps fait remarquer que ces initiatives des pouvoirs publics ne sont pas toujours suffisantes et ne sont surtout pas à la hauteur des enjeux.

¹ Cf. *Des emplois pour les jeunes en Afrique. Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique*, Banque africaine de développement (BAD), 2018.

Relevant majoritairement de l'entrepreneuriat économique et moins de l'entrepreneuriat social, les exemples de bonnes pratiques entrepreneuriales présentées dans cette session sont les suivantes :

- « Warisse », entreprise gabonaise spécialisée dans le tourisme culturel, créée en 2018, et qui ambitionne de créer cinquante (50) emplois directs et indirects au cours des cinq (5) prochaines années et générer un chiffre d'affaires cumulé d'environ 150 000 dollars des EU ;
- Cabinet de consulting d'architecture logicielle sécurisée et de développement durable de droit tunisien, dont l'objectif, pour les cinq (5) prochaines années, est à la fois la croissance, la rentabilité et le partenariat ;
- Centre d'incubation et laboratoire d'innovation sociale de l'UNESCO, créé depuis 2017 et dirigé par des jeunes, en Côte d'Ivoire dont la vocation est de renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs avec des formations adaptées aux réalités de leurs activités (étude de marché, comptabilité simplifiée, éducation financière, management, levée de fonds) et de domicilier des start-up et de les mettre en réseau. Pour les cinq (5) prochaines années, l'ambition est la démultiplication de centres d'incubation similaires dans d'autres villes de la Côte d'Ivoire ; des partenariats avec les universités pour l'accès aux ressources (études, thèses et articles scientifiques, etc.), former plus de 20.000 jeunes en entrepreneuriat et permettre l'installation de plus de la moitié ;
- Programme « Promouvoir une culture de la paix chez les jeunes au Zimbabwe », mis en œuvre, depuis 2017, à Mufakose, Ushewokunze et Hopley Farm, visant à éduquer à la tolérance en inculquant aux jeunes des connaissances et des compétences qui devraient ensuite se muer en attitudes. Depuis 2018, 489 jeunes en ont déjà bénéficié ;
- « IRIBA Water Group », entreprise de droit rwandais, créée en 2016, elle est spécialisée dans le traitement et l'approvisionnement en eau des communautés rurales et urbaines et fournit des solutions commerciales innovantes pour faciliter l'accès à l'eau salubre. Au cours des cinq (5) prochaines années, IRIBA Water Group devrait créer environ 91 emplois décents au Rwanda et dans un autre pays voisin (la RDC ou l'Ouganda). En termes de rentabilité, elle vise un chiffre d'affaires annuel équivalent à 750 000 dollars des EU avec une marge bénéficiaire de 20%.

Cette session s'est achevée avec la présentation du Programme égyptien de leadership africain par le Docteur Rascha Ragheb, Directrice exécutive de l'Académie nationale de formation en Egypte. Initiative du Président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, ledit programme a pour objectif de sélectionner et de former des jeunes africains qui ont démontré de fortes potentialités en leadership et fait montre d'excellence durant leur cursus académique.

III.3 – Forum des femmes

Placé sous le thème général « Les femmes et la culture de la paix », la cérémonie d'ouverture du Forum des femmes a été présidée par Mme Zulmira Rodrigues, Chef de section pour la Coopération avec les organisations régionales en Afrique à l'UNESCO et Coordinatrice du Forum des idées de la Biennale, et ouverte par :

- Mme Anne Lemaistre, Chef du Bureau et Représentante de l'UNESCO en Côte d'Ivoire ;
- S. Exc. Mme Carolina Cerqueira, Ministre d'Etat, Ministre de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme de la République d'Angola ;
- S. Exc. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe, Ancienne Vice-Présidente de l'Ouganda, Membre et Représentante du Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits (FemWise-Africa).

Il s'est déroulé en deux sessions : « Vulnérabilité des filles et des femmes à la violence / La femme comme agent de paix » et « Réseaux des femmes pour la paix en Afrique ».

1. « Vulnérabilité des filles et des femmes à la violence / La femme comme agent de paix »

Cette session a été modérée par Mme Georgia Calvin-Smith, Journaliste de France 24 ; session ayant vu la participation de :

- Mme Loise Danladi Musa, Secrétaire exécutive de l'Agence d'État pour l'éducation de masse de Bauchi, Nigeria ;
- Mme Askah Buraci Otao, Educatrice pour le lycée des filles de Gionseri et bénéficiaire de la Programme de mentorat pour libérer le potentiel des filles dans les STEM , Kenya ;
- Dr Carmel Matoko Miabanzila, Directrice de l'Hôpital de la base de Bacongo, République du Congo ;
- M. Iqbal El-Samaloty, Secrétaire général du Réseau arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, Egypte ;
- Mme Elisa Ravengai, Coordinatrice nationale de la Fédération des organisations de personnes handicapées, Zimbabwe ;
- Mme Júlia Quitócuca, Directrice nationale des droits de la femme et de l'égalité des sexes du Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme, Angola.

En raison des stéréotypes, de la discrimination et des normes sociales et de la stigmatisation du fait de leur sexe, les filles et les femmes sont généralement celles qui paient le plus lourd tribut dans les sociétés, tant en temps de paix que de conflits. Alors que la situation des pays du continent varie généralement d'une région à l'autre, l'Afrique est le continent où les progrès en matière de lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles sont les plus lents.

Cette session a été consacrée aux projets et initiatives de l'UNESCO, de l'Union africaine sur le continent africain et en Angola, sur la manière de lutter contre la violence sexiste et de donner aux femmes et aux filles les moyens de participer activement au processus de prise de décision. En outre, cette session a centré les discussions sur les efforts de femmes et d'organisations notoires impliquées dans la promotion de l'égalité des sexes et sur leurs contributions à la promotion de la culture de la paix en Afrique.

Les panélistes ont notamment partagé leurs expériences et leur expertise sur les initiatives visant à promouvoir une éducation qui responsabilise les filles et les jeunes femmes, qu'il s'agisse de s'opposer aux rôles problématique de genre, de lutter contre l'extrémisme violent, d'améliorer les taux d'alphabétisation des femmes et de stimuler leur participation à la société en matière de STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

2. « Réseaux des femmes pour la paix en Afrique »

Modérée par Mme Ana Elisa Santana Afonso, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO auprès de l'Ethiopie, cette session a vu la participation de :

- S. Exc. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe, Ancienne Vice-Présidente de l'Ouganda, Membre et Représentante du Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits (FemWise-Africa) ;
- Mme Awa Ndiaye Seck, Représentante d'ONU-Femmes en République Démocratique du Congo ;
- Mme Victoire Lasseni-Dubozé, Présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix ;

- Mme Jeanne d’Arc Kanakuze, Secrétaire Exécutive du Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe ;
- Mme Coumba Fall Venn, Administratrice du Centre Panafricain pour le genre, la paix et le développement de Femmes Africa Solidarité ;
- Dr Yemisi Akinbobola, Co-fondatrice du réseau « African Women in Media » (AWiM).

En Afrique, la lutte pour la liberté n’a pas toujours été uniquement le fait des hommes. A l’instar de la reine angolaise Njinga Mbandi (vers 1581/83-1663), de la reine sénégalaise Ndete Yalla (1810-1860), de la sud-africaine Charlotte Maxeke (1874-1939) ou de la malgache Gisèle Rabesahala (1929-2011), de nombreuses femmes, d’origines et de conditions diverses, ont su prendre leur part citoyenne dans les luttes émancipatrices contre l’esclavage et le colonialisme. En œuvrant pour la liberté et l’indépendance de leurs pays, et partant du continent, ces Africaines s’activaient en même temps pour leur propre émancipation.

Cet activisme féminin n’a pas vécu. Partout, des émules de Njinga, de Ndete, de Yalla, de Maxeke et de Rabesahala, à travers diverses organisations de femmes, sont mobilisées et engagées, à la fois, pour la reconnaissance de leurs droits et l’avènement de véritables sociétés égalitaires, inclusives et pacifiques.

Conscientes de la nécessité de se rassembler pour agir ensemble en faveur de l’égalité des droits comme un des fondements de la paix et du développement sur le continent, les femmes activistes africaines, et leurs organisations, se constituent, de plus en plus, en entités fédératrices nationales ou transnationales.

Cette session a été l’occasion pour les panélistes de présenter leur organisation respective, à savoir : le « Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix », créé , avec l’appui de l’UNESCO et du Système des Nations Unies, en 2018, au Gabon ; le « Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits » (FemWise-Africa) créé, en 2017, par la Conférence des Chefs d’État et de Gouvernement de l’Union africaine (UA) ; « Femmes Africa Solidarité » (FAS), créé à Dakar (Sénégal), en 2006, et qui offre, par le biais de son Centre Panafricain pour le Genre, la Paix et le Développement, des programmes de formation académiques et de renforcement de capacité ; le « Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe » créée en 1992, au Rwanda, et lauréate, en 1996, du « Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la Tolérance et la non-violence » ; et le réseau « African Women in Media » (AWiM), créé 2016, au Nigeria.

Cette session a été, en outre, une opportunité pour la Représentante d’ONU-Femmes de présenter cette organisation des Nations Unies consacrée à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes.

Le Forum des femmes, en ses deux sessions, a adopté les recommandations suivantes :

- 1) Reconnaissant la nécessité de construire des sociétés pacifiques véritablement inclusives et reconnaissant que la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles est systématiquement en retard ou violée, appeler **tous les États d’Afrique** à intensifier l’élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives et de transformation différenciée selon les sexes qui traitent de la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ainsi que des interventions de plaidoyer et d’éducation contre les pratiques et normes culturelles, sociales et politiques qui perpétuent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ;
- 2) Reconnaissant que l’éducation est essentielle à l’inclusion et à l’équité, appeler en particulier **les gouvernements** à soutenir les programmes en faveur des femmes et des filles afin de promouvoir leur accès à une éducation inclusive et de qualité, notamment en réduisant leur vulnérabilité à la violence sexiste ;

- 3) Reconnaissant le rôle clé des Femmes africaines en tant qu'agentes et promotrices de la paix sur le continent, constatant leur capacité limitée à contribuer à la réduction de la violence et à la prise de décisions en matière de paix, encourager une coordination renforcée entre les Nations Unies, en particulier **l'UNESCO et ONU-Femmes, l'Union africaine, les organisations régionales et nationales de femmes et les réseaux de la société civile** ;
- 4) Proposer l'organisation d'une conférence pour partager des expériences et des bonnes pratiques en matière de paix et de non-violence, ainsi que des recherches sur le leadership des femmes, les méthodes de prévention des conflits et le rôle des femmes, y compris les femmes dans les médias, dans la promotion et la construction d'une culture de paix.
- 5) Reconnaissant que les filles et les femmes handicapées se heurtent encore à plusieurs obstacles et ne bénéficient pas du soutien nécessaire pour participer pleinement à la société, et conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, rappeler aux **Etats Parties**, à la présente convention, leurs obligations à garantir et à promouvoir « le plein exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées sans discrimination d'aucune sorte fondée sur le handicap » et d'appliquer la Convention relative aux droits des personnes handicapées en élaborant et en mettant en œuvre des lois et des politiques adoptées, dans le cadre d'un processus d'étroite consultation et participation active des personnes handicapées.

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

La clôture de la Biennale de Luanda était présidée par Mme Zulmira Rodrigues, Chef de la section pour la Coopération avec les organisations régionales en Afrique à l'UNESCO et Coordinatrice du Forum des idées. Elle a commencé par la lecture de :

- Du « Communiqué du Forum panafricain pour la Culture de la paix pour la Biennale de la culture de la paix en Afrique » par Mme Safira Mahanjane, Directrice du Département d'alphabétisation du Ministère de l'éducation et du développement humain, Mozambique (**Annexe 1**) ;
- De l'« Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix » par M. John Paul Ekene Ikwelle, Président du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Nigeria) (**Annexe 2**).

Et, d'autre part, par deux interventions :

- M. Salah Khaled, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique ;
- S. Exc. M. Joao Melo, Ministre de la Communication de la République d'Angola.

V. FESTIVAL DES CULTURES

Le Festival des cultures, qui a eu lieu au Musée national d'histoire militaire à la Fortaleza de São Miguel et dans les zones adjacentes, a été un événement multidisciplinaire, un espace d'échange entre expressions artistiques et culturelles, contribuant à la promotion des valeurs africaines de paix et de non-violence. Pendant cinq (5) jours, diverses activités artistiques et culturelles ont été présentées : danses traditionnelles et contemporaines, musique, cinéma, théâtre, poésie, littérature, arts plastiques, artisanat, gastronomie, ateliers de sensibilisation créative et environnementale, avec différentes plateformes interactives de connaissances telles que des ateliers de création, des spectacles et des expositions sur différents types de danse (semba, capoeira, ballet traditionnel et percussion).

Le Festival des cultures a montré un caractère international, mettant en relief de nouvelles voies de partage et d'échange. Seize (16) pays y ont participé, à savoir : l'Afrique du Sud, l'Angola, la Belgique, le Brésil, le Cap-Vert, la Corée du Sud, Cuba, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Italie, le Kenya, le Mali, le Maroc, la Namibie, le Portugal et le Rwanda ; rassemblant plus de deux cents (200) artistes et groupes musicaux et culturels. Quatorze (14) stands et des espaces dédiés étaient à la disposition des pays pour exposer leur diversité culturelle, leur gastronomie et pour réaliser divers spectacles et manifestations culturelles. En outre, un village marocain a été érigé au bord de Luanda, présentant des produits artisanaux exceptionnels ainsi qu'un défilé de mode et des délices gastronomiques.

Le programme répondait aux goûts et aux intérêts de différentes générations, avec une grande diversité d'offres, incluant en plus de la variété des arts, divers genres musicaux tels que la musique classique, le hip-hop, le rap, l'afrojazz, le semba, le kizomba, le blues, le pop rock, ou encore la musique traditionnelle.

Un cycle de projection de films s'est déroulé dans l'auditorium du Musée, avec des œuvres nationales et internationales. Une importance particulière a été accordée à la présentation du film « La miséricorde de la jungle / The Mercy of the Jungle », lauréat du FESPACO 2018, par M. Ardiouma Soma, Délégué général du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), et par son réalisateur, Joël Karekezi. Le film « Beyond My Footsteps » de Kamy Lara a été aussi fortement apprécié par le public.

Il y a eu des dégustations gastronomiques d'Égypte (le 18), d'Italie (le 19), de Cuba (le 20) et du Kenya (le 21), en plus de deux dégustations angolaises (Chef Quitaba (le 21) et Restaurant Art`z (le 22)).

Au total, 156 représentations artistiques ont été données, dont 58 par les pays participants et 98 par des artistes angolais. Les ateliers créatifs et l'« Arbre de mots » ont enregistré un total de 430 participants. Il y avait 13 restaurants et aires de restauration servant plus de 5300 personnes. Les ateliers ont réuni 550 participants. Le Festival de cultures a rassemblé environ 15 000 participants.

VI. CONCERT DE CLOTURE

Un grand concert de clôture s'est tenu le 22 septembre à la Marginal de Luanda, avec la participation de musiciens nationaux et d'autres pays africains. En plus de trente-deux (32) musiciens angolais, les groupes musicaux d'Afrique du Sud, d'Égypte et de Namibie ont participé dans une interaction avec les artistes nationaux devant un public d'environ 7000 spectateurs.

VII. PARTENAIRES ET SPONSORS DE LA BIENNALE

La Biennale de Luanda a été aussi une opportunité pour créer et développer des partenariats avec des entreprises internationales et nationales qui se sont engagés à soutenir les activités de la première édition constituant ainsi une bonne base pour assurer la soutenabilité des prochaines éditions.

Différentes catégories de partenariat et de sponsoring ont été mobilisées par les entités angolaises et l'UNESCO.

L'UNESCO a pu bénéficier de l'apport des partenaires suivants :

- ENI (Partenaire Officiel – contrat de sponsoring / contribution de 500.000 euros) ;

- Royal Air Maroc (Transporteur Officiel – contrat de sponsoring / 70 billets gratuits en classe économiques et affaires) ;
- TAP Air Portugal (Transporteur Sponsor - 10 billets gratuits en classe économique) ;
- Ethiopian Airlines (Transporteur Sponsor 15 billets gratuits en classe économique et 20% de réduction sur les autres billets) ;
- Aceria de Angola (Sponsor Or - 150 chambres offertes dans Hôtel Diamante et 22 chambres offertes dans l'hôtel Presidente).

L'Angola a pu bénéficier de l'apport des partenaires suivants :

- Partenaire officiels : BNI et Total
- Transporteur Sponsors : TAAG
- Sponsor Or : Multieventos, Unitel, Grupo Boavida, Noble Group, Niodior, Refriango, NCR, Kikovo, Grupo Arena, Cooperativa de credito, Tegma-Su, Planalto do Kinu.

VIII. VISIBILITE ET COUVERTURE MEDIATIQUE

L'organisation de la Biennale a bénéficié d'un dispositif de communication et de visibilité au niveau international et national :

UNESCO :

- Site web UNESCO en :
 - Français : <https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019/>
 - Anglais : <https://en.unesco.org/biennaleluanda2019/>
 - Portugais: <https://pt.unesco.org/biennaleluanda2019/>
 - Arabe: <https://ar.unesco.org/biennaleluanda2019/>
- Brochures présentant la Biennale de Luanda en EN, FR, PT : [https://drive.google.com/drive/folders/1S2gUQ9Mj-LXGtJx7k6TVQNw1kQpjRUP"\);](https://drive.google.com/drive/folders/1S2gUQ9Mj-LXGtJx7k6TVQNw1kQpjRUP)
- International press kit en EN, FR et PT: <https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1sjgN9Hr91Arjxi8lyCMIh8Y7svjM7enF>) envoyé à plus de 150 médias et aux instituts culturels (Alliances Françaises, *British Council*, instituts culturels belges, Institut Camões, etc.) ;
- Teaser officiel de la Biennale de Luanda :
 1. Français : <https://www.youtube.com/watch?v=UsaVlW6zYI&feature=youtu.be>;
 2. Anglais : https://www.youtube.com/watch?v=kqx_7emlBGU&feature=youtu.be;
 3. Portugais : https://www.youtube.com/watch?v=xP2dR_YNLGM&feature=youtu.be.
- 8 vidéos thématiques introduisant le Forum d'idées et le Forum des jeunes en EN / PT : <https://drive.google.com/drive/folders/1WINMcmB9esRUuQk4P-87U99CivJDTs0k/> / vidéos existant également en version courte dans un format davantage adapté aux réseaux sociaux ;
- Vidéo promotionnelle avec Monsieur Forest Whitaker : <https://www.facebook.com/watch/?v=423735314937899>;
- Vidéo promotionnelle avec Alphadi : <https://www.facebook.com/watch/?v=470270490437155>;
- Vidéo interview du PDG d'Eni, Monsieur Claudio Descalzi : https://www.linkedin.com/posts/unesco_globalgoals-biennaleluanda2019-activity-6582352810241859584-RO8w/;
- Vidéo promotionnelle avec Madame Awa Meite, fashion designer sénégalaise : <https://www.facebook.com/watch/?v=2450686838535157>;
- Vidéo célébrant la journée internationale de la paix avec les jeunes panélistes africains : https://twitter.com/UNESCO_fr/status/1175439545677910016;

- 2850 copies du tiré à part du *Courrier*, « Culture : le nerf de la paix » ont été distribués en FR, EN et PT
- Campagne dans les réseaux sociaux

Aperçu de la Campagne dans les réseaux sociaux

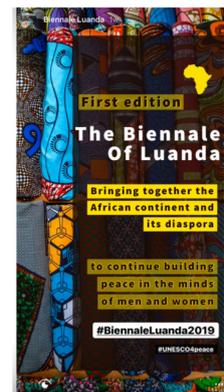
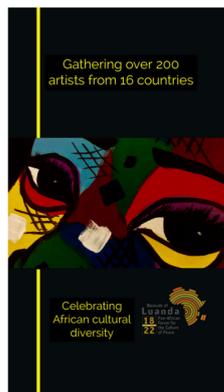
La campagne a été exécutée le 27 juin et s'est achevée le 30 septembre. Le contenu vidéo a été créé en anglais, français et portugais. Les vidéos représentaient 43 % de notre contenu à caractère social et 57 % à caractère visuel. 134 messages ont été créés, à l'exclusion de 16 histoires d'Instagram (8 en anglais et 8 en français) :

Exemples d'histoires sur Instagram :

- Twitter : 57 Tweets
- Facebook : 52 messages
- LinkedIn : 20 mises à jour
- Instagram : 5 messages

Les hashtags utilisés :

- #BiennaleLuanda2019
- UNESCO4Paix
- Africa4Peace



Angola :

- Site web Angola en Portugais: <https://bienaldeluanda.gov.ao/>
- Video teaser : <https://zh-cn.facebook.com/lisrepublicano/videos/496594971134937/>
- Video teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=ZhOB1sIAO7c>
- Video teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=6ZigAP33NNk>
- Video teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=h7QMan3m1L8>
- Facebook : <https://www.facebook.com/platinaline/photos/junte-se-a-n%C3%B3s-participe-na-bienal-de-luanda-um-evento-de-promo%C3%A7%C3%A3o-da-paz-cultur/3109767615704492/>
- Une campagne de communication sur les réseaux sociaux et d'affichage publique a été déployée :



Retombées médiatiques :

Suite à des relations médias avec plusieurs centaines des journalistes et de médias par un kit envoyé à plus de 150 médias et aux instituts culturels (Alliances Françaises, *British Council*, instituts culturels belges, Instituts Camões, etc.), les résultats suivants ont été enregistrés :

Presse écrite :

Un nombre de **387** articles ont été publiés sur la Biennale dans la presse nationale et internationale : Angola 150, Egypte 53, Portugal 32, Maroc 31, Autriche 25, Etats-Unis 24, Afrique du Sud 18, Canada 12, France 8, Cuba 7, Mozambique 6, Chine 5, Inde 4, Irak 3, Cabo Verde 3, Emirats Arabes Unis 3, Brésil 3.

Un éditorial signé par la Directrice générale de l'UNESCO a été publié dans le :

Jornal de Angola : <https://www.pressreader.com/angola/jornal-de-angola/20190918/282144998054285> et

Marie-Claire: <https://www.marieclaire.fr/biennale-luanda-unesco,1323992.asp>

Par ailleurs, plusieurs reportages TV ont été enregistré et publiés sur YouTube :

Euronews :

- https://www.youtube.com/watch?v=mXX6AHI_MLM
- <https://www.youtube.com/watch?v=TWA3PEKjHSc>
- <https://www.youtube.com/watch?v=RGBqYtcu9iw>

ONU News :

- <https://www.youtube.com/watch?v=LzXTYK9jkbC>

Télévision publique angolaise :

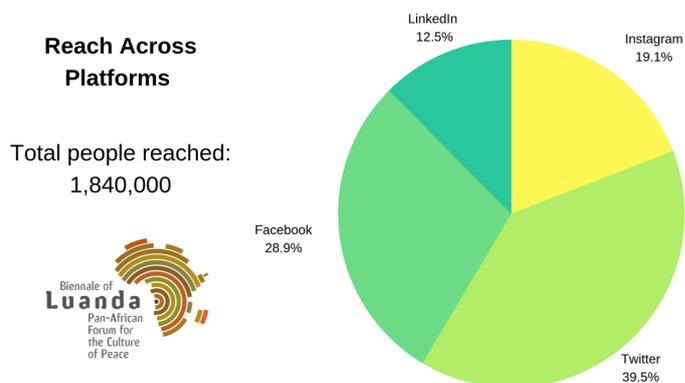
- <https://www.youtube.com/watch?v=DU6iveZKFqo>
- <https://www.youtube.com/watch?v=CrKlfOAvkxs>
- https://www.youtube.com/watch?v=2_hNccrFyvl
- <https://www.youtube.com/watch?v=pMiLeP3MjZE>

Platina line :

- https://www.youtube.com/watch?v=79wiD_VLaYo
- <https://www.youtube.com/watch?v=iX6iPSamJUk>
- <https://www.youtube.com/watch?v=W3Eo9pmAlcY>

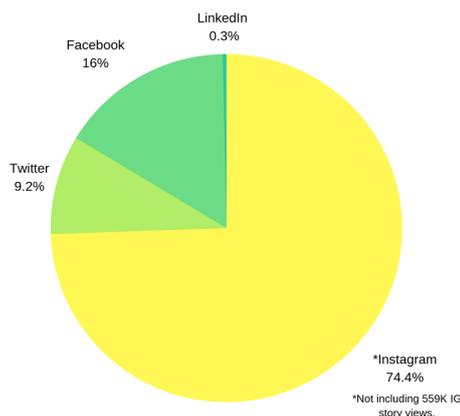
Media Sociaux :

En termes de résultats : **1.840.000** ont été touchés à travers toutes les plateformes avec plus de **28.000** likes :



Likes Across Platforms

Total number of likes:
28,207



IX. DEFIS, LEÇONS APPRIS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE PROCHAINE ÉDITION

- La préparation de la première édition de la Biennale ayant commencé en fin janvier 2019 (suite à la signature de l'Accord UNESCO-Angola de fin décembre 2018), il a été difficile de mettre en place l'organisation d'un événement d'une telle ampleur en sept mois seulement. **Pour la prochaine édition de la Biennale, il est impératif de commencer les préparatifs 18 mois minimum avant la date prévue.**
- Par ailleurs, pendant la période préparatoire de cette première édition, il a été nécessaire de créer des équipes chargées de sa mise en œuvre au sein de chaque entité co-organisatrice (UNESCO, Union africaine et Angola). Dans la plupart des cas, ces équipes n'ont pas pu être mobilisées à plein temps. **Pour une prochaine édition, il faudra constituer des équipes dédiées, de préférence basées à Luanda, avec un partage des responsabilités et des tâches bien définies entre les trois entités et un mécanisme de coordination permanent.**
- La période de la mi-septembre coïncide en général avec l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui comporte des difficultés à mobiliser des personnalités de haut niveau pour un événement comme la Biennale. Par ailleurs, cette période fait suite aux congés d'été à l'UNESCO, ce qui a causé du retard dans l'organisation. **Malgré l'opportunité symbolique offerte par la célébration de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, il serait souhaitable d'envisager la période de mai-juin pour une prochaine édition de la Biennale de Luanda. Les dates autour du 16 mai « Journée internationale du vivre ensemble » ou du 25 mai « Journée de l'Afrique » seraient des possibilités.**
- Un des défis majeurs, en terme de logistique, ayant été la gestion des transports locaux entre les différents sites de la Biennale (le Centre de conventions de Talatona pour la cérémonie d'ouverture ; le Mémorial Antonio Agostinho Neto pour le Forum des partenaires et les Forums thématiques ; la Fortaleza Sao Miguel de Luanda pour le Festival des cultures et la « Marginal de Luanda » pour le concert de clôture), **il serait judicieux pour une prochaine édition de concentrer la majorité des activités en un seul site, le plus proche possible des infrastructures hôtelières.**
- Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Communiqué final et de l'Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix, un Comité de suivi a été recommandé. **S'agissant de recommandations ayant un caractère régional, il serait important de les traduire en axes programmatiques et les intégrer dans un Plan d'action pour la culture de la paix en Afrique. La Commission mixte « Union africaine-UNESCO » pourrait se charger du suivi de ce plan d'action et rendre compte de sa mise en œuvre tous les deux ans à chaque édition de la Biennale.**

X. ANNEXES

1. Communiqué final de la Biennale de Luanda
2. Engagement des jeunes pour la culture de paix en Afrique
3. Liste des pays d'origine des participants aux différents Forums de la Biennale
4. Représentants de Gouvernement et chefs de Délégations ministérielles
5. Ambassadeurs auprès de l'UNESCO et Ambassadeurs auprès de l'UA
6. Galerie photos – Biennale de Luanda

Annexe 3. Pays d'origine des participants aux différents Forums de la Biennale : 62 (45 pays africains et 17 pays non-africains)

- | | | |
|--------------------|------------------------|-----------------------|
| 1. Afrique du Sud | 23. Etats Unis | 44. Pérou |
| 2. Angola | d'Amérique | 45. Portugal |
| 3. Azerbaïdjan | 24. France | 46. République |
| 4. Arabie Saoudite | 25. Gabon | centrafricaine |
| 5. Belgique | 26. Gambie | 47. République du |
| 6. Benin | 27. Ghana | Congo |
| 7. Botswana | 28. Guinée | 48. République |
| 8. Brésil | 29. Guinée Bissau | démocratique du |
| 9. Burkina Faso | 30. Guinée équatoriale | Congo |
| 10. Burundi | 31. Italie | 49. Rwanda |
| 11. Cabo Verde | 32. Ile Maurice | 50. Sénégal |
| 12. Cameroun | 33. Kenya | 51. Seychelles |
| 13. Canada | 34. Liberia | 52. Sierra Leone |
| 14. Côte d'Ivoire | 35. Madagascar | 53. Somalie |
| 15. Chine | 36. Mali | 54. Soudan du Sud |
| 16. Corée du Sud | 37. Maroc | 55. Tanzanie |
| 17. Cuba | 38. Mauritanie | 56. Tchad |
| 18. Djibouti | 39. Mozambique | 57. Trinidad e Tobago |
| 19. Egypte | 40. Namibie | 58. Togo |
| 20. Equateur | 41. Nigeria | 59. Tunisie |
| 21. Estonie | 42. Niger | 60. Uruguay |
| 22. Ethiopie | 43. Ouganda | 61. Zambie |
| | | 62. Zimbabwe |

Annexe 4. Représentants de Gouvernement et chefs de Délégations ministérielles

1. **Cabo Verde** : S. Exc. M. Fernando Elísio Freire de Andrade, Ministre d'état et des affaires parlementaires, représentant le Président du Cabo Verde.
2. **Djibouti** : S. Exc. M. Moumin Hassan Barreh, Ministre des affaires musulmanes, de la culture et des biens waqfs
3. **Egypte** : S. Exc. Mme Inas Abdel Dayem, Ministre de la culture
4. **Ethiopie** : S. Exc. Mme Bezunesh Meseret, Ministre d'état à la culture
5. **Guinée Equatoriale** : S. Exc. M. Clemente Engonga Nguema Onguene, 1^{er} Vice Premier Ministre, Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des sports, Président de la Commission nationale pour l'UNESCO
6. **Mali** : S. Exc. Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, Ministre de la culture
7. **Maroc** : S. Exc. M. Mohamed Sajid, Ministre du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie social
8. **Namibie** : S. Exc. M. Martin Andjaba, Ministre de l'éducation, des arts et de la culture
9. **Portugal** : S. Exc. M. Augusto Santos Silva, Ministre des affaires étrangères
10. **République du Congo** : S. Exc. M. Dieudonné Moyongo, Ministre de la culture et des arts
11. **Rwanda** : S. Exc. Mme Esperance Nyirasafari, Ministre de la culture

Annexe 5. Ambassadeurs auprès de l'UNESCO et Ambassadeurs auprès de l'UA

- **Ambassadeurs, Délégués permanents auprès de l'UNESCO**
 1. **Angola** : S. Exc. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi
 2. **Arabie Saoudite** : S. Exc. M. Ibrahim Albalawi
 3. **Azerbaïdjan** : S. Exc. M. Anar Karimov
 4. **Chine** : S. Exc. M. Yang Shen
 5. **Gabon** : S. Exc. Mme Rachel Annick Ogoula Akiko, Présidente du Groupe Afrique
 6. **Guinée Equatoriale** : S. Exc. M. Santiago Ngoua Nfumu Eyenga
 7. **Kenya** : S. Exc. M. Phyllis Kandie
 8. **Mali** : S.EM. Oumar Keita
 9. **Mozambique** : S. Exc. M. Augusto Alberto Maverengue
 10. **Namibie** : S. Exc. M. Albertus Aochub
 11. **Ouganda** : S. Exc. M. Johnny Muhindo Muthahi
 12. **Republique du Congo** : S. Exc. M. Henri Ossebi
 13. **République Démocratique du Congo** : S. Exc. M. Kizabi Manda
 14. **Togo** : S. Exc. M. Sankardja Lare-Sambiani
 15. **Uruguay** : S. Exc. Mme Alejandra De Bellis

- **Ambassadeurs, Délégués permanents auprès de l'UA**
 1. **Angola** : S. Exc. M. Francisco Cruz
 2. **Ouganda** : S. Exc. Mme Rebecca Otengo
 3. **République Démocratique du Congo** : S. Exc. M. Jean Léon Ngandu-Ilunga